



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Budget 2013

Mandats de prestations politiques



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL

RESULTATS	2
APERCU GENERAL	3

MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES

POUVOIR LEGISLATIF	6
Grand Conseil.....	7

POUVOIR EXECUTIF	10
Conseil d'Etat.....	11
Préfectures	12

POUVOIR JUDICIAIRE	13
Tribunaux.....	14
Ministère public.....	15

PRESIDENCE	16
Chancellerie d'Etat.....	17
Inspection des finances	20

FINANCES, INSTITUTIONS ET SANTE	22
Administration cantonale des finances	23
Service cantonal des contributions	28
Service des ressources humaines	32
Service juridique des finances et du personnel.....	35
Service des affaires intérieures et communales	38
Secrétariat à l'égalité et à la famille	41
Service de la santé publique.....	44
Service de la consommation et affaires vétérinaires.....	50

SECURITE, AFFAIRES SOCIALES ET INTEGRATION	54
Service administratif et juridique	55
Police cantonale	59
Service de la sécurité civile et militaire	66
Service de la circulation routière et de la navigation.....	70
Etablissements pénitentiaires	74
Offices des poursuites et faillites étatisés	78
Service de l'action sociale.....	81
Service de protection des travailleurs et des relations du travail.....	85
Service de la population et des migrations	88
Subventionnement des assurances sociales.....	92

EDUCATION, CULTURE ET SPORT.....	93
Service administratif, juridique et du sport.....	94
Service cantonal de la jeunesse	98
Service de la formation tertiaire	103
Service de l'enseignement.....	109
Service de la formation professionnelle	114
Service de la culture	121
Service cantonal de l'informatique	125
ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE.....	129
Service administratif et juridique	130
Service du développement économique.....	133
Service de l'industrie, du commerce et du travail.....	139
Service de l'agriculture.....	144
Service de l'énergie et des forces hydrauliques.....	150
Service du développement territorial	155
Service des registres fonciers et de la géomatique	158
TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT	161
Service administratif et juridique	162
Office de construction des routes nationales	166
Service des transports	169
Service des routes et des cours d'eau	176
Service des bâtiments, monuments et d'archéologie.....	181
Service des forêts et du paysage.....	189
Service de la protection de l'environnement	197
Service de la chasse, de la pêche et de la faune.....	203
CHARGES ET REVENUS COMPTABLES.....	207
RECAPITULATION GENERALE.....	208
Charges de fonctionnement.....	208
Revenus de fonctionnement	210
Dépenses d'investissement	212
Recettes d'investissement	213



Résultats et aperçu général

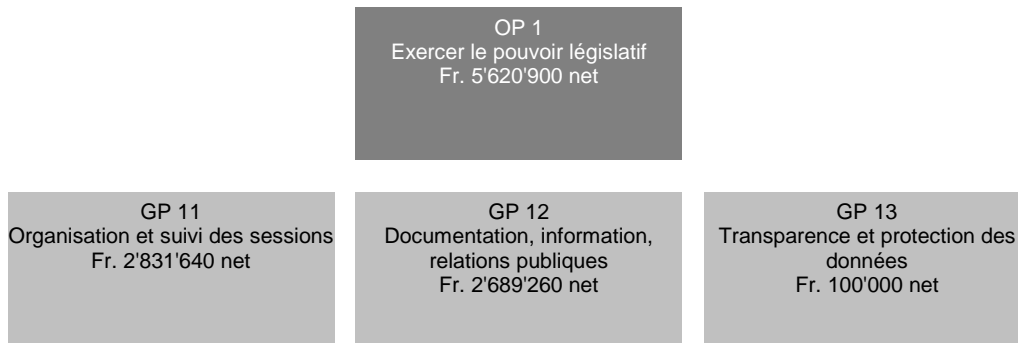
Résultats	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Ecart 12/13 Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
<u>MOUVEMENT FINANCIER</u>				
Total dépenses	2'783'964'064.87	2'860'177'700	2'966'431'400	106'253'700
Total recettes	3'052'654'708.97	3'044'740'100	3'144'073'500	99'333'400
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	268'690'644.10	184'562'400	177'642'100	-6'920'300
<u>MOUVEMENT COMPTABLE</u>				
Report excédent de recettes	268'690'644.10	184'562'400	177'642'100	-6'920'300
Total des charges	261'762'835.21	181'847'400	171'564'700	-10'282'700
Excédent de revenus	6'927'808.89	2'715'000	6'077'400	3'362'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Total dépenses	532'159'077.95	540'915'100	497'393'400	-43'521'700
Total recettes	304'144'973.56	358'222'600	319'857'900	-38'364'700
Excédent de dépenses	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
<u>FINANCEMENT</u>				
Excédent de recettes de fonctionnement	268'690'644.10	184'562'400	177'642'100	-6'920'300
Excédent de dépenses d'investissement	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
Excédent de financement	40'676'539.71	1'869'900	106'600	-1'763'300
<u>VARIATION DE LA FORTUNE</u>				
Excédent de financement	40'676'539.71	1'869'900	106'600	-1'763'300
Report au bilan	-33'748'730.82	845'100	5'970'800	5'125'700
Augmentation de la fortune nette	6'927'808.89	2'715'000	6'077'400	3'362'400

Aperçu général		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		3'577'885'978.03	3'582'940'200	3'635'389'500	52'449'300
Recettes		3'584'813'786.92	3'585'655'200	3'641'466'900	55'811'700
Excédent de recettes		6'927'808.89	2'715'000	6'077'400	3'362'400
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Pouvoir législatif		5'688'155.22	6'243'000	5'620'900	-622'100
Pouvoir exécutif		2'356'805.79	2'274'300	2'291'800	17'500
Pouvoir judiciaire		29'010'531.40	30'010'000	31'025'500	1'015'500
Présidence		15'818'454.08	11'432'700	11'454'900	22'200
Finances, institutions et santé		-1'083'216'748.96	-1'057'880'700	-1'043'821'200	14'059'500
Sécurité, affaires sociales et intégration		165'190'412.61	179'687'700	163'000'900	-16'686'800
Education, culture et sports		653'457'651.36	653'089'800	668'517'200	15'427'400
Economie, énergie et territoire		-89'937'668.98	-51'470'300	-56'618'200	-5'147'900
Transports, équipement et environnement		260'955'867.77	224'743'600	218'421'600	-6'322'000
Charges et revenus comptables		33'748'730.82	-845'100	-5'970'800	-5'125'700
Excédent de recettes		6'927'808.89	2'715'000	6'077'400	3'362'400
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30 Charges de personnel		641'876'949.63	967'463'700	983'903'800	16'440'100
31 Biens, services et marchandises		214'671'887.94	219'139'600	227'106'600	7'967'000
32 Intérêts passifs		20'151'959.43	36'649'000	35'584'500	-1'064'500
33 Amortissements		280'077'822.12	198'100'300	187'965'700	-10'134'600
34 Parts et contributions sans affectation		71'031'355.35	96'565'000	100'675'000	4'110'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques		93'421'477.45	94'507'900	96'783'100	2'275'200
36 Subventions accordées		1'296'936'170.80	1'124'993'600	1'204'340'200	79'346'600
37 Subventions redistribuées		117'537'820.19	120'487'000	121'076'000	589'000
38 Attributions aux financements spéciaux		175'681'205.55	37'987'900	45'223'300	7'235'400
39 Imputations internes		134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200
40 Impôts		1'238'666'698.94	1'232'966'100	1'259'177'900	26'211'800
41 Patentes et concessions		107'249'332.15	40'498'000	68'268'000	27'770'000
42 Revenus des biens		40'257'446.57	51'533'900	53'093'700	1'559'800
43 Contributions		224'295'641.31	193'629'000	200'163'900	6'534'900
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation		692'586'477.34	685'591'400	692'051'000	6'459'600
45 Dédommagements de collectivités publiques		124'541'716.42	106'625'000	111'999'800	5'374'800
46 Subventions acquises		335'182'427.48	438'683'900	461'281'900	22'598'000
47 Subventions à redistribuer		117'537'820.19	120'487'000	121'076'000	589'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		37'996'896.95	28'594'700	41'623'400	13'028'700
49 Imputations internes		134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200
Total charges		3'045'726'900.08	3'042'025'100	3'137'996'100	95'971'000
Total revenus		3'052'654'708.97	3'044'740'100	3'144'073'500	99'333'400
Excédent de revenus		6'927'808.89	2'715'000	6'077'400	3'362'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50 Investissements propres		307'720'951.98	364'870'000	316'970'000	-47'900'000
52 Prêts et participations permanentes		51'180'687.06	45'309'000	43'007'000	-2'302'000
56 Subventions accordées		149'469'118.56	112'482'600	115'407'900	2'925'300
57 Subventions redistribuées		23'788'320.35	18'253'500	22'008'500	3'755'000
60 Transferts au patrimoine financier		439'859.45			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes		44'460'236.41	41'489'400	41'889'400	400'000
63 Facturation à des tiers		7'487.67			
64 Remboursement de subventions accordées		424'062.00	150'000	150'000	0
66 Subventions acquises		235'025'007.68	298'329'700	255'810'000	-42'519'700
67 Subventions à redistribuer		23'788'320.35	18'253'500	22'008'500	3'755'000
69 Report au bilan des dépenses		228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
Total dépenses		532'159'077.95	540'915'100	497'393'400	-43'521'700
Total recettes		532'159'077.95	540'915'100	497'393'400	-43'521'700



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	5'697'749.02	6'253'200	5'630'400	-622'800
	Recettes	9'593.80	10'200	9'500	-700
	Excédent de dépenses	5'688'155.22	6'243'000	5'620'900	-622'100
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Grand Conseil (Service parlementaire)	5'688'155.22	6'243'000	5'620'900	-622'100
	Excédent de dépenses	5'688'155.22	6'243'000	5'620'900	-622'100
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	3'563'444.35	3'614'600	3'632'200	17'600
31	Biens, services et marchandises	1'177'629.22	1'146'200	997'800	-148'400
36	Subventions accordées	438'000.00	472'000	732'000	260'000
38	Attributions aux financements spéciaux	107'890.00			
39	Imputations internes	18'675.45	20'400	18'400	-2'000
43	Contributions	9'593.80	10'200	9'500	-700
	Total charges	5'305'639.02	5'253'200	5'380'400	127'200
	Total revenus	9'593.80	10'200	9'500	-700
	Excédent de charges	5'296'045.22	5'243'000	5'370'900	127'900
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000
	Total dépenses	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	5'305'639.02	5'253'200	5'380'400	127'200
30 Charges de personnel	3'563'444.35	3'614'600	3'632'200	17'600
31 Biens, services et marchandises	1'177'629.22	1'146'200	997'800	-148'400
36 Subventions accordées	438'000.00	472'000	732'000	260'000
38 Attributions aux financements spéciaux	107'890.00	0	0	0
39 Imputations internes	18'675.45	20'400	18'400	-2'000
4 Revenus de fonctionnement	9'593.80	10'200	9'500	-700
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	9'593.80	10'200	9'500	-700
Charges nettes de fonctionnement	5'296'045.22	5'243'000	5'370'900	127'900
5 Dépenses d'investissement	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000
50 Investissements propres	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	392'110.00	1'000'000	250'000	-750'000
Insuffisance de financement	5'688'155.22	6'243'000	5'620'900	-622'100

Remarques

36: l'augmentation de 260'000.- correspond à l'augmentation des indemnités de groupes approuvée par le Grand Conseil en session parlementaire de juin 2012.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	7.60	8.10	8.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE**Exercer le pouvoir législatif****Sous-objectifs politiques**

- 1 Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif
 - 1.1 Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil
 - 1.2 Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public
- 2 Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi
- 3 Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Mesures prioritaires		Délag
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées	31.12.2016
	2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées	31.12.2016
	3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	01.03.2016
	4 Mise en oeuvre du projet "parlement sans papier"	31.12.2013
<i>ad2</i>	5 Renouvellement du Parlement et mise en oeuvre de la nouvelle législature	31.12.2013
	6 Suivi de la motion concernant la révision du statut et de la rémunération du préposé à la protection des données	31.12.2014
<i>ad3</i>	7 Mise en place du concept de sécurité du Grand Conseil	31.12.2014

Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	19	18	18	0
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	77	105	105	0
	3 Nombre de séances de commissions	238	250	250	0
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	398	330	330	0
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	266	220	220	0
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	85%	85%	90%	5%
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	95.%	95.%	95.%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'841'140	9'500	2'831'640
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	340'315		340'315
300 Indemnités aux organes du Grand Conseil (Présidence et Bureau)	226'900		226'900
Autres dépenses / recettes	113'415		113'415
P1102 Appui aux commissions	1'257'922	9'500	1'248'422
300 Indemnités pour séances de commissions	774'000		774'000
317 Indemnités repas et logement commissions	50'000		50'000
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination	8'500		8'500
Autres dépenses / recettes	425'422	9'500	415'922
P1103 Préparation administrative des sessions	113'413		113'413
P1104 Déroulement des sessions	1'057'313		1'057'313
318 Traduction simultanée	160'000		160'000
318 Traductions externes	36'000		36'000
365 Aide aux groupes politiques	698'000		698'000
Autres dépenses / recettes	163'313		163'313
P1105 Suivi des sessions	72'177		72'177
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'689'260		2'689'260
P1201 Prestations aux députés	1'733'862		1'733'862
300 Indemnités de session aux membres du parlement et aux groupes politiques	1'299'100		1'299'100
310 Abonnements au bulletin officiel	9'000		9'000
317 Indemnités de déplacement aux membres du parlement	180'600		180'600
317 Indemnités informatiques aux membres du parlement	156'000		156'000
Autres dépenses / recettes	89'162		89'162
P1202 Gestion des documents	576'069		576'069
310 Impression du mémorial	50'000		50'000
509 Projet "Parlement sans papier"	250'000		250'000
Autres dépenses / recettes	276'069		276'069
P1203 Travaux pour des tiers	72'176		72'176
P1204 Communication et médias	136'862		136'862
P1205 Représentation - réception - associations	170'291		170'291
GP13 Transparence et protection des données	100'000		100'000
P1301 Transparence et protection des données	100'000		100'000
Total	5'630'400	9'500	5'620'900

Pouvoir exécutif (Exécutif)		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	3'543'509.14	3'014'400	3'022'100	7'700
	Recettes	1'186'703.35	740'100	730'300	-9'800
	Excédent de dépenses	2'356'805.79	2'274'300	2'291'800	17'500
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Conseil d'Etat	1'994'992.04	1'935'500	1'933'300	-2'200
	Préfectures	361'813.75	338'800	358'500	19'700
	Excédent de dépenses	2'356'805.79	2'274'300	2'291'800	17'500
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	1'973'788.80	1'962'200	1'969'900	7'700
31	Biens, services et marchandises	400'835.04	432'200	432'200	0
36	Subventions accordées	566'945.30	500'000	500'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	500'000.00			
39	Imputations internes	1'190.00			
43	Contributions	119'758.05	240'100	230'300	-9'800
46	Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	566'945.30			
	Total charges	3'442'759.14	2'894'400	2'902'100	7'700
	Total revenus	1'186'703.35	740'100	730'300	-9'800
	Excédent de charges	2'256'055.79	2'154'300	2'171'800	17'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	100'750.00	120'000	120'000	0
	Total dépenses	100'750.00	120'000	120'000	0
	Total recettes				
	Excédent de dépenses	100'750.00	120'000	120'000	0

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	3'080'945.39	2'555'600	2'543'600	-12'000
30 Charges de personnel	1'613'165.05	1'623'400	1'611'400	-12'000
31 Biens, services et marchandises	400'835.04	432'200	432'200	0
36 Subventions accordées	566'945.30	500'000	500'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	1'186'703.35	740'100	730'300	-9'800
43 Contributions	119'758.05	240'100	230'300	-9'800
46 Subventions acquises	500'000.00	500'000	500'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	566'945.30	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	1'894'242.04	1'815'500	1'813'300	-2'200
5 Dépenses d'investissement	100'750.00	120'000	120'000	0
50 Investissements propres	100'750.00	120'000	120'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	100'750.00	120'000	120'000	0
Insuffisance de financement	1'994'992.04	1'935'500	1'933'300	-2'200

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	361'813.75	338'800	358'500	19'700
30 Charges de personnel	360'623.75	338'800	358'500	19'700
31 Biens, services et marchandises	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'190.00	0	0	0
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	361'813.75	338'800	358'500	19'700
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	361'813.75	338'800	358'500	19'700

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	39'216'313.62	38'563'100	39'670'300	1'107'200
	Recettes	10'205'782.22	8'553'100	8'644'800	91'700
	Excédent de dépenses	29'010'531.40	30'010'000	31'025'500	1'015'500
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Tribunaux	21'227'706.71	20'692'000	20'526'100	-165'900
	Ministère public	7'782'824.69	9'318'000	10'499'400	1'181'400
	Excédent de dépenses	29'010'531.40	30'010'000	31'025'500	1'015'500
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	28'937'018.25	29'862'300	30'071'400	209'100
31	Biens, services et marchandises	5'127'972.42	4'473'400	4'495'600	22'200
33	Amortissements	1'199'109.79	1'279'000	1'468'000	189'000
36	Subventions accordées	1'251'526.05	1'367'000	1'524'000	157'000
39	Imputations internes	2'612'899.01	1'581'400	2'111'300	529'900
42	Revenus des biens	19'517.35	1'000	1'700	700
43	Contributions	7'623'035.00	6'772'800	6'874'800	102'000
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'485'959.97	1'671'300	1'768'300	97'000
49	Imputations internes	77'269.90	108'000		-108'000
	Total charges	39'128'525.52	38'563'100	39'670'300	1'107'200
	Total revenus	10'205'782.22	8'553'100	8'644'800	91'700
	Excédent de charges	28'922'743.30	30'010'000	31'025'500	1'015'500
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	87'788.10			
	Total dépenses	87'788.10			
	Total recettes				
	Excédent de recettes	-87'788.10			

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	27'578'532.61	27'250'900	26'815'000	-435'900
30 Charges de personnel	21'275'286.25	22'233'500	21'644'000	-589'500
31 Biens, services et marchandises	3'432'954.82	2'961'200	2'843'200	-118'000
33 Amortissements	552'101.10	569'000	548'000	-21'000
36 Subventions accordées	1'001'248.90	941'000	850'000	-91'000
39 Imputations internes	1'316'941.54	546'200	929'800	383'600
4 Revenus de fonctionnement	6'417'614.00	6'558'900	6'288'900	-270'000
42 Revenus des biens	6'735.90	0	100	100
43 Contributions	4'391'100.88	5'166'600	5'016'000	-150'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'949'953.27	1'284'300	1'272'800	-11'500
49 Imputations internes	69'823.95	108'000	0	-108'000
Charges nettes de fonctionnement	21'160'918.61	20'692'000	20'526'100	-165'900
5 Dépenses d'investissement	66'788.10	0	0	0
50 Investissements propres	66'788.10	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	66'788.10	0	0	0
Insuffisance de financement	21'227'706.71	20'692'000	20'526'100	-165'900

MINISTÈRE PUBLIC

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	11'549'992.91	11'312'200	12'855'300	1'543'100
30 Charges de personnel	7'661'732.00	7'628'800	8'427'400	798'600
31 Biens, services et marchandises	1'695'017.60	1'512'200	1'652'400	140'200
33 Amortissements	647'008.69	710'000	920'000	210'000
36 Subventions accordées	250'277.15	426'000	674'000	248'000
39 Imputations internes	1'295'957.47	1'035'200	1'181'500	146'300
4 Revenus de fonctionnement	3'788'168.22	1'994'200	2'355'900	361'700
42 Revenus des biens	12'781.45	1'000	1'600	600
43 Contributions	3'231'934.12	1'606'200	1'858'800	252'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	536'006.70	387'000	495'500	108'500
49 Imputations internes	7'445.95	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	7'761'824.69	9'318'000	10'499'400	1'181'400
5 Dépenses d'investissement	21'000.00	0	0	0
50 Investissements propres	21'000.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	21'000.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'782'824.69	9'318'000	10'499'400	1'181'400

Présidence (PRES)		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	27'663'504.38	11'908'100	11'929'900	21'800
	Recettes	11'845'050.30	475'400	475'000	-400
	Excédent de dépenses	15'818'454.08	11'432'700	11'454'900	22'200
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Chancellerie d'Etat	7'838'286.94	8'448'800	8'436'000	-12'800
	Inspection des finances	2'897'418.69	2'983'900	3'018'900	35'000
	Groupe interdépartemental "Intempéries"	5'082'748.45			
	Excédent de dépenses	15'818'454.08	11'432'700	11'454'900	22'200
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	6'672'311.30	6'898'600	6'896'400	-2'200
31	Biens, services et marchandises	3'815'138.37	4'337'600	4'351'000	13'400
33	Amortissements	86'853.95			
36	Subventions accordées	16'802'033.05	399'000	399'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	387.10			
39	Imputations internes	286'780.61	272'900	283'500	10'600
40	Impôts	24'962.10	20'000	20'000	0
42	Revenus des biens	4'928.59			
43	Contributions	274'834.76	325'400	325'000	-400
46	Subventions acquises	11'448'841.00			
49	Imputations internes	91'483.85	130'000	130'000	0
	Total charges	27'663'504.38	11'908'100	11'929'900	21'800
	Total revenus	11'845'050.30	475'400	475'000	-400
	Excédent de charges	15'818'454.08	11'432'700	11'454'900	22'200

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
Fr. 8'436'000 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale Fr. 2'089'394 net	GP 12 Communication et information Fr. 1'655'091 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat Fr. 723'408 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration Fr. 3'968'107 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	8'070'758.99	8'666'800	8'653'900	-12'900
30 Charges de personnel	3'911'003.15	4'051'200	4'053'900	2'700
31 Biens, services et marchandises	3'621'004.26	4'041'600	4'055'000	13'400
33 Amortissements	86'853.95	0	0	0
36 Subventions accordées	270'443.60	399'000	399'000	0
39 Imputations internes	181'454.03	175'000	146'000	-29'000
4 Revenus de fonctionnement	232'472.05	218'000	217'900	-100
40 Impôts	24'962.10	20'000	20'000	0
42 Revenus des biens	4'531.09	0	0	0
43 Contributions	195'281.01	198'000	197'900	-100
46 Subventions acquises	0.00	0	0	0
49 Imputations internes	7'697.85	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	7'838'286.94	8'448'800	8'436'000	-12'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	7'838'286.94	8'448'800	8'436'000	-12'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	27.30	27.50	27.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes et lui fournir les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques ainsi que pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale (aide à la gouvernance) (GP11)
2	Assurer la transparence des activités étatiques afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)
3	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)
4	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)

CHANCELLERIE D'ETAT

Mesures prioritaires		Délag
<i>ad1</i>	1 Appui au Conseil d'Etat nouvellement élu en 2013, notamment pour la définition et la mise à jour des objectifs et priorités de la nouvelle législature (aide à la gouvernance)	31.12.2013
	2 Renforcement de la promotion et de la défense des intérêts du canton du Valais sur la scène fédérale, notamment par la poursuite des démarches entreprises en vue de l'identification précoce des enjeux et défis à relever par notre canton, de la mise à jour de la stratégie d'action du gouvernement et de l'instauration d'une collaboration active avec les parlementaires fédéraux valaisans	31.12.2013
	3 Poursuite de la généralisation progressive d'ECM (système informatique pour la gestion de la production, de la circulation et de la conservation des documents) à l'ensemble des services de l'administration en collaboration avec le Service cantonal de l'informatique et les Archives de l'Etat du Valais	31.12.2013
<i>ad2</i>	4 Evaluation et amélioration de la gestion de l'information à l'Etat du Valais (objectifs, organisation, processus et instruments)	31.12.2013
	5 Mise en place d'un centre de presse cantonal à l'Espace Porte de Conthey (à confirmer selon études en cours)	31.12.2013
	6 Poursuite de la modernisation des systèmes Web utilisés à l'Etat du Valais en collaboration avec le Service cantonal de l'informatique	31.12.2013
<i>ad3</i>	7 Amélioration du traitement des recours dans les délais	31.12.2013
<i>ad4</i>	8 Mise en oeuvre du concept de sécurité du personnel de l'Etat	31.12.2013

Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Nombre de séances du Conseil d'Etat organisées (env.) (2010 = 55)	47	50	50	0
	2 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans (2010 = 4)	3	4	4	0
<i>ad2</i>	3 Baromètre médias (clients médias) : satisfaction globale	5.1	5	5	0
	4 Baromètre médias : agenda / calendrier	4.9	4.9	4.9	0
	5 Baromètre médias : conseil et appui / disponibilité	5.5	4.5	4.5	0
	6 Communiqués de presse publiés	211	150	150	0
	7 Conférences de presse organisées	47	40	40	0
	8 Baromètre médias : portail cantonal www.vs.ch	4.6	4.5	4.5	0
	9 Baromètre internet : sondage interne (chef de service) sur le portail www.vs.ch - satisfaction générale	4.5	4.5	4.5	0
<i>ad3</i>	10 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	100%	85%	85%	0%
	11 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois (2010 = 40%)	41.1%	50%	50%	0%
	12 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux		0%	0%	0%
<i>ad4</i>	13 Nombre de pages traduites (env.) (2010 = 916)	1'195	950	950	0
	14 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.) (2010 = 4'557'000)	4'800'000	5'500'000	5'500'000	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Appui à l'action gouvernementale	2'098'590	9'196	2'089'394
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	265'719	1'932	263'787
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	707'202	4'085	703'117
P1103 Affaires extérieures	700'618	2'270	698'348
P1104 Controlling gouvernemental	425'051	909	424'142
GP12 Communication et information	1'662'638	7'547	1'655'091
P1201 Communication externe	263'774	1'760	262'014
P1202 Information interne	93'779	681	93'098
P1203 Conseil et appui	78'154	567	77'587
P1204 Technologie web	1'226'931	4'539	1'222'392
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	829'423	106'015	723'408
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	46'893	341	46'552
P1302 Instruction et décisions sur recours	782'530	105'674	676'856
GP14 Prestations en faveur de l'administration	4'063'249	95'142	3'968'107
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	378'460	66'702	311'758
P1402 Courrier et accueil	3'493'478	27'306	3'466'172
P1403 Traduction	191'311	1'134	190'177
Total	8'653'900	217'900	8'436'000

OP 1
Contrôler la gestion financière de
l'Etat et la réalisation des
mandats de prestations
Fr. 3'018'900 net

GP 11
Contrôle gestion financière et
réalisation MP
Fr. 3'018'900 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	3'060'758.44	3'241'300	3'276'000	34'700
30 Charges de personnel	2'761'308.15	2'847'400	2'842'500	-4'900
31 Biens, services et marchandises	194'123.71	296'000	296'000	0
33 Amortissements	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	105'326.58	97'900	137'500	39'600
4 Revenus de fonctionnement	163'339.75	257'400	257'100	-300
43 Contributions	79'553.75	127'400	127'100	-300
49 Imputations internes	83'786.00	130'000	130'000	0
Charges nettes de fonctionnement	2'897'418.69	2'983'900	3'018'900	35'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	2'897'418.69	2'983'900	3'018'900	35'000

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)				
Sous-objectifs politiques				
1	Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 et 45 LGCAF)			
2	Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)			
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Nombre de rapports déposés (139 pour 2007)	➔	➔	➔	
ad2 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	14%	30%	30%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP	3'276'000	257'100	3'018'900
P1101 Contrôle de la gestion étatique	2'556'980	200'672	2'356'308
P1102 Mandats spéciaux	719'020	56'428	662'592
Total	3'276'000	257'100	3'018'900

**Département des finances, des
institutions et de la santé (DFIS)**

Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Ecart 12/13 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	878'942'414.75	849'304'000	916'800'400	67'496'400
Recettes	1'962'159'163.71	1'907'184'700	1'960'621'600	53'436'900
Excédent de recettes	1'083'216'748.96	1'057'880'700	1'043'821'200	-14'059'500

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Administration cantonale des finances	-553'966'253.32	-512'415'800	-519'976'800	-7'561'000
Service cantonal des contributions	-1'026'440'082.46	-1'047'886'900	-1'071'066'100	-23'179'200
Service des ressources humaines	4'746'222.91	4'859'600	5'202'700	343'100
Service juridique des finances et du personnel	783'764.16	905'700	926'500	20'800
Service des affaires intérieures et communales	3'152'984.98	4'892'600	5'196'100	303'500
Secrétariat à l'égalité et à la famille	554'490.54	656'800	667'800	11'000
Service de la santé publique	483'393'601.10	485'274'000	529'626'500	44'352'500
Service de la consommation et affaires vétérinaires	4'558'523.13	5'833'300	5'602'100	-231'200
Excédent de recettes	1'083'216'748.96	1'057'880'700	1'043'821'200	-14'059'500

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	52'604'320.58	54'092'500	58'024'500	3'932'000
31	Biens, services et marchandises	16'975'862.79	16'977'300	19'639'300	2'662'000
32	Intérêts passifs	20'111'623.65	36'619'000	35'564'000	-1'055'000
33	Amortissements	13'962'462.50	13'386'000	13'377'000	-9'000
34	Parts et contributions sans affectation	69'993'101.25	95'513'000	99'613'000	4'100'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	24'453.50	24'800	23'800	-1'000
36	Subventions accordées	526'879'115.93	571'351'400	631'279'500	59'928'100
38	Attributions aux financements spéciaux	103'107'051.05	6'454'200	7'022'300	568'100
39	Imputations internes	35'941'609.26	39'077'800	38'328'000	-749'800
40	Impôts	1'010'309'004.08	1'023'531'700	1'042'826'000	19'294'300
41	Patentes et concessions	65'321'021.45	108'000	26'278'000	26'170'000
42	Revenus des biens	30'163'489.57	41'586'200	42'418'300	832'100
43	Contributions	45'947'779.19	13'786'000	15'171'300	1'385'300
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	653'529'127.46	645'899'800	651'564'200	5'664'400
45	Dédommagements de collectivités publiques	5'112'675.30	4'160'000	4'400'000	240'000
46	Subventions acquises	93'748'826.65	108'615'100	108'441'400	-173'700
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	10'245'621.68	20'240'000	21'435'600	1'195'600
49	Imputations internes	45'878'348.33	49'257'900	48'086'800	-1'171'100
	Total charges	839'599'600.51	833'496'000	902'871'400	69'375'400
	Total revenus	1'960'255'893.71	1'907'184'700	1'960'621'600	53'436'900
	Excédent de revenus	1'120'656'293.20	1'073'688'700	1'057'750'200	-15'938'500

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	2'868'411.93	4'720'000	2'529'000	-2'191'000
56	Subventions accordées	36'474'402.31	11'088'000	11'400'000	312'000
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'903'270.00			
	Total dépenses	39'342'814.24	15'808'000	13'929'000	-1'879'000
	Total recettes	1'903'270.00			
	Excédent de dépenses	37'439'544.24	15'808'000	13'929'000	-1'879'000

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administrer et gérer les finances
du canton
Fr. -519'976'800 net

GP 11 Planification, budget et compte Fr. 2'041'362 net	GP 12 Services financiers et logistiques Fr. 33'634'317 net	GP 13 Analyses et mandats Fr. 2'978'921 net	GP 14 Affaires financières générales Fr. -558'631'400 net
---	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	190'518'426.12	156'229'900	161'625'600	5'395'700
30 Charges de personnel	15'433'514.80	15'847'100	18'973'900	3'126'800
31 Biens, services et marchandises	8'377'776.79	8'552'600	10'547'500	1'994'900
32 Intérêts passifs	16'342'975.35	32'619'000	32'064'000	-555'000
33 Amortissements	400'492.70	356'000	337'000	-19'000
34 Parts et contributions sans affectation	21'216'744.00	58'513'000	59'613'000	1'100'000
36 Subventions accordées	1'014'718.15	1'036'000	1'061'000	25'000
38 Attributions aux financements spéciaux	94'162'716.20	4'292'200	4'873'300	581'100
39 Imputations internes	33'569'488.13	35'014'000	34'155'900	-858'100
4 Revenus de fonctionnement	742'581'409.44	668'745'700	681'821'400	13'075'700
40 Impôts	153.53	0	0	0
41 Patentes et concessions	65'303'272.45	100'000	26'278'000	26'178'000
42 Revenus des biens	18'493'641.88	17'057'200	18'781'300	1'724'100
43 Contributions	31'005'359.20	813'800	816'100	2'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	569'129'832.25	563'630'800	563'222'200	-408'600
46 Subventions acquises	10'749'102.10	21'800'000	21'800'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'957'969.01	19'690'000	6'700'000	-12'990'000
49 Imputations internes	41'942'079.02	45'653'900	44'223'800	-1'430'100
Revenus nets de fonctionnement	552'062'983.32	512'515'800	520'195'800	7'680'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	100'000	219'000	119'000
50 Investissements propres	0.00	100'000	219'000	119'000
6 Recettes d'investissement	1'903'270.00	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'903'270.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	-1'903'270.00	100'000	219'000	119'000
Excédent de financement	553'966'253.32	512'415'800	519'976'800	7'561'000

Remarques

30 Charges de personnel : pont AVS des enseignants de la scolarité obligatoire repris par l'Etat (+2,9 millions)
 31 Biens, services et marchandises : augmentation liée principalement à l'entretien du patrimoine financier (+0,8 million), aux imprimés et matériel de bureau (+0,6 million), ainsi qu'aux primes d'assurances (+0,5 million)
 41 Patentes et concessions : budgétisation de la recette provenant de la distribution du bénéfice de la BNS selon le nouvel accord entre la Confédération et la BNS
 44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation : par rapport au budget 2012, augmentation de la péréquation fédérale (+0,3 million) et de la part au produit des impôts sur les huiles minérales (+0,5 million) ainsi que diminution de la part à la RPLP suite à la décision du Grand Conseil du 14 septembre 2012 sur l'utilisation de la RPLP (-1,2 million)
 48 : Prélèvements sur les financements spéciaux : diminution de 12,99 millions, par rapport au budget 2012, due à la dissolution totale du fonds de soutien à l'économie en 2012 selon le décret du 18 juin 2009

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	44.90	52.50	52.75

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Augmentation de 0.25 EPT d'un poste de secrétaire par transfert interne

OBJECTIF POLITIQUE

Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière

Sous-objectifs politiques

- 1 Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
 - 1.1 Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
 - 1.2 Tenir et présenter les comptes
 - 1.3 Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
- 2 Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
 - 2.1 Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements
 - 2.2 Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
 - 2.3 Assurer le paiement des salaires et des honoraires
 - 2.4 Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions
 - 2.5 Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)
- 3 Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :
 - 3.1 Elaborer des préavis financiers
 - 3.2 Assurer le controlling financier départemental
 - 3.3 Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
 - 3.4 Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
 - 3.5 Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
- 4 Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

Mesures prioritaires

Délai

<i>ad1</i>	1 Etablissement du projet de budget 2014	03.09.2013
	2 Etablissement de la planification financière intégrée pour les années 2015 à 2017	01.10.2013
	3 Clôture et présentation du compte 2012	02.04.2013
<i>ad2</i>	4 Réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons (MCH2)	31.12.2015
	5 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.2013
<i>ad3</i>	6 Mise sur pied du nouveau programme informatique de calcul et de gestion du fonds de péréquation financière intercommunale	31.12.2013

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	6.9	2.7	6.1	3.4
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	117.8%	101%	100.1%	-0.9%
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	-188.1	892.1	1'121.3	229.2
	4 Endettement brut en milliards de francs	1.94	2.43	2.78	0.35
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	41.6%	12.8%	2.7%	-10.1%
<i>ad2</i>	6 Taux d'intérêt moyen annuel de la dette consolidée	4.16%	3.45%	3.47%	0.02%
	7 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée			91%	
<i>ad4</i>	8 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	64.3	67.1	68.7	1.6

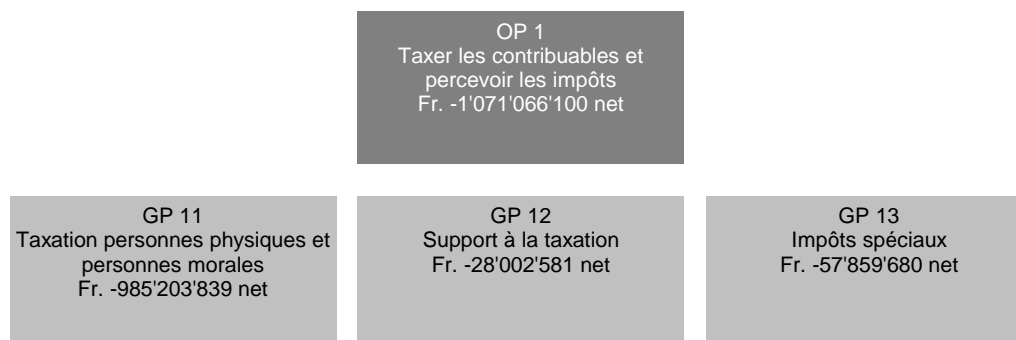
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Planification, budget et compte	2'195'790	154'428	2'041'362
P1101 Etablissement du budget	432'931	5'257	427'674
P1102 Tenue et présentation du compte	1'575'280	147'836	1'427'444
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	114'377	814	113'563
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	73'202	521	72'681
GP12 Services financiers et logistiques	48'815'059	15'180'742	33'634'317
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	539'462	143'216	396'246
P1202 Instruments de controlling et financiers	150'987	1'075	149'912
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	132'879	2'403	130'476
P1204 Gestion des données de base	297'095	2'323	294'772
P1205 Gestion de la trésorerie	36'062'342	8'734'489	27'327'853
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'225'000		1'225'000
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	490'000		490'000
322 Intérêts des prêts CPVAL	30'695'000		30'695'000
322 Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	829'000		829'000
422 Intérêts sur placements		755'000	-755'000
425 Intérêts des prêts du patrimoine administratif (créance I BCVs)		1'300'000	-1'300'000
490 Intérêts imputés		6'064'000	-6'064'000
Autres dépenses / recettes	2'823'342	615'489	2'207'853
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	828'746	6'479	822'267
P1207 Paiement des salaires	416'964	7'541	409'423
P1208 Gestion des allocations familiales	86'144	1'558	84'586
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	228'864	148	228'716
P1210 Gestion des assurances	3'910'058	3'077'726	832'332
318 Primes d'assurances	3'385'000		3'385'000
490 Imputations internes		2'822'900	-2'822'900
Autres dépenses / recettes	525'058	254'826	270'232
P1211 Economat	4'682'305	2'601'628	2'080'677
310 Fourniture et matériel de bureau	1'550'000		1'550'000
310 Imprimés, reliures et publications	1'450'000		1'450'000
311 Mobilier, instruments et machines	1'000'000		1'000'000
490 Imputations internes		2'595'800	-2'595'800
Autres dépenses / recettes	682'305	5'828	676'477
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	1'479'213	602'156	877'057
GP13 Analyses et mandats	3'031'251	52'330	2'978'921
P1301 Préavis financiers	514'449	22'646	491'803
P1302 Mandats spéciaux	119'094	5'190	113'904
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	596'082	11'191	584'891
P1304 Péréquation financière	147'401	154	147'247
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'654'225	13'149	1'641'076

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP14 Affaires financières générales	107'802'500	666'433'900	-558'631'400
P1401 Affaires financières générales	107'802'500	666'433'900	-558'631'400
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	5'845'000		5'845'000
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	5'325'000		5'325'000
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	55'000'000		55'000'000
341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'613'000		4'613'000
380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation cas de rigueur	3'400'000		3'400'000
390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	30'300'000		30'300'000
390 Coûts indirects imputés à la RPLP	791'200		791'200
410 Répartition du bénéfice net de la BNS		26'178'000	-26'178'000
426 Dividende Salines Suisses du Rhin SA		160'000	-160'000
426 Dividende BCVs		15'400'000	-15'400'000
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		791'200	-791'200
440 Dîme de l'alcool		1'015'000	-1'015'000
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		32'416'000	-32'416'000
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		72'400'000	-72'400'000
440 Péréquation des ressources		456'600'000	-456'600'000
462 Part des communes au fonds de péréquation		21'400'000	-21'400'000
480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		6'700'000	-6'700'000
490 Financement des coûts indirects par la RPLP		791'200	-791'200
490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		30'300'000	-30'300'000
Autres dépenses / recettes	2'528'300	2'282'500	245'800
Total	161'844'600	681'821'400	-519'976'800

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	95'888'516.28	82'983'400	86'635'800	3'652'400
30 Charges de personnel	21'420'292.45	21'386'300	21'882'500	496'200
31 Biens, services et marchandises	5'552'750.30	5'102'400	5'862'400	760'000
32 Intérêts passifs	3'768'608.30	4'000'000	3'500'000	-500'000
33 Amortissements	13'492'250.05	13'000'000	13'000'000	0
34 Parts et contributions sans affectation	48'776'357.25	37'000'000	40'000'000	3'000'000
36 Subventions accordées	1'200'392.25	1'143'000	1'110'000	-33'000
38 Attributions aux financements spéciaux	305'782.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'372'083.68	1'351'700	1'280'900	-70'800
4 Revenus de fonctionnement	1'124'523'431.92	1'133'270'300	1'159'701'900	26'431'600
40 Impôts	1'010'301'730.55	1'023'500'000	1'042'820'000	19'320'000
42 Revenus des biens	11'669'648.34	11'706'000	11'107'000	-599'000
43 Contributions	12'911'008.42	11'495'300	12'892'900	1'397'600
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	84'399'295.21	82'269'000	88'342'000	6'073'000
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'112'675.30	4'160'000	4'400'000	240'000
49 Imputations internes	129'074.10	140'000	140'000	0
Revenus nets de fonctionnement	1'028'634'915.64	1'050'286'900	1'073'066'100	22'779'200
5 Dépenses d'investissement	2'194'833.18	2'400'000	2'000'000	-400'000
50 Investissements propres	2'194'833.18	2'400'000	2'000'000	-400'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'194'833.18	2'400'000	2'000'000	-400'000
Excédent de financement	1'026'440'082.46	1'047'886'900	1'071'066'100	23'179'200

Remarques

Rubrique 31 - Biens, services, marchandises: augmentation des frais d'encaissement suite à l'augmentation constante du nombre de poursuites et augmentation des frais d'entretien des logiciels
 Rubrique 32 - Intérêts passifs: diminution de l'intérêt de remboursement de 4% à 3.5%
 Rubrique 40 - Impôts: augmentation des recettes fiscales grâce à l'évolution économique pour les années 2012 et 2013, malgré la révision de la loi fiscale introduite en 2013 (augmentation de la déduction des primes d'assurances; introduction de la déduction pour l'aide bénévole; allègement de la déductibilité des frais de formation)
 Rubrique 42 - Revenus des biens: diminution des intérêts compensatoires et moratoires de 4% à 3.5%

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	165.00	167.55	168.30



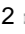
Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Remarques
La différence entre le budget 2012 et le compte 2011 vient du fait que 2.5 postes étaient vacants au 31.12.2011. Ces postes sont cependant de nouveau occupés. L'augmentation des postes auprès du SCC du budget 2012 à 2013 s'explique avec le transfert d'un poste du SCI au SCC et le transfert de 0.25 EPT du SCC au département.

OBJECTIF POLITIQUE	
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales	
Sous-objectifs politiques	
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôts à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat
Mesures prioritaires	
	Délai
<i>ad1</i>	1 Projet SCC-2015 - mise en place d'un portail Internet sécurisé permettant la consultation future par le contribuable de ses données fiscales personnelles
	30.06.2013
	2 Projet SCC-2015 - mise à disposition de la possibilité pour le contribuable de consulter son extrait de compte à travers un portail Internet sécurisé
	31.12.2013
	3 Projet SCC-2015 - introduction d'une base de données (Data Warehouse) pour des statistiques ad hoc et des simulations
	31.12.2013
	4 Lancement d'une application spécifique cantonale pour les smartphones pour le calcul des impôts
	31.01.2013

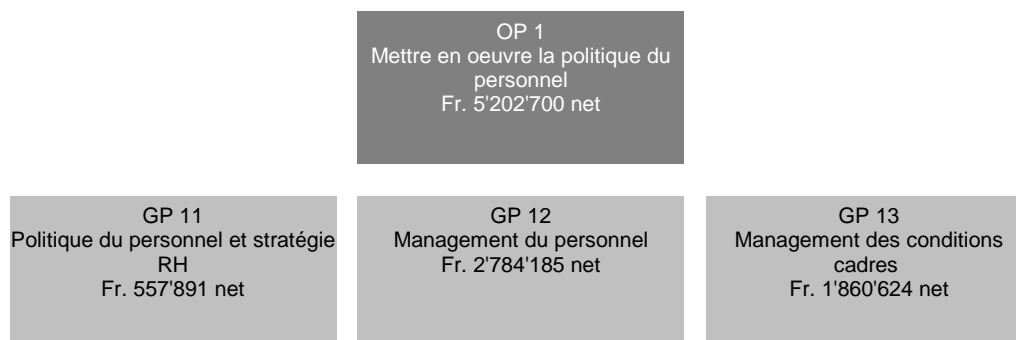
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité (2011:25)	38	30	25	-5
2  Nombre de personnes physiques assujetties [information statistique]	269'545	272'200	277'300	5'100
3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	83.63%	73%	80%	7%
4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	39.49%	40%	40%	0%
5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	57.%	55%	57.%	2%
6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	86	100	100	0
7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale (2011:14% sur 86 recours)	13.95%	15%	14%	-1%
8 Nombre de taxations effectuées par les communes (2011:18'179)		18'000	18'500	500
9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (statistique seulement dès 2014)			0	
ad2 10  Nombre de personnes morales assujetties [information statistique]	17'791	18'280	18'400	120
11 % des personnes morales taxées au 31.12.	33.8%	22%	31%	9%
ad3 12  Nombre de personnes physiques imposées à la source [information statistique]	32'223	30'000	32'000	2'000
ad4 13 Nombre de poursuites du SCC			29'000	
14 Nombre de poursuites pour les autres services			7'000	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	31'816'095	1'017'019'934	-985'203'839
P1101 Taxation des personnes physiques	28'091'735	840'093'669	-812'001'934
330 Pertes sur créances	12'000'000		12'000'000
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	860'000		860'000
400 Impôts sur le revenu et la fortune		764'060'000	-764'060'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		58'380'000	-58'380'000
Autres dépenses / recettes	15'231'735	17'653'669	-2'421'934
P1102 Taxation des personnes morales	3'724'360	176'926'265	-173'201'905
330 Pertes sur créances	1'000'000		1'000'000
401 Impôts sur le bénéfice et le capital		146'500'000	-146'500'000
402 Impôts fonciers		16'000'000	-16'000'000
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		11'120'000	-11'120'000
Autres dépenses / recettes	2'724'360	3'306'265	-581'905
GP12 Support à la taxation	12'655'411	40'657'992	-28'002'581
P1201 Contentieux	9'071'491	18'524'931	-9'453'440
318 Frais d'encaissement et frais bancaires du SCC	3'601'000		3'601'000
329 Intérêts de remboursement et rémunérateurs	3'500'000		3'500'000
421 Intérêts compensatoires et moratoires		8'100'000	-8'100'000
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		2'502'000	-2'502'000
436 Récupérations des frais d'encaissement		5'500'000	-5'500'000
Autres dépenses / recettes	1'970'491	2'422'931	-452'440
P1202 Taxes cadastrales	366'284	414'170	-47'886
P1203 Impôts anticipés	1'727'880	20'062'219	-18'334'339
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		18'302'000	-18'302'000
Autres dépenses / recettes	1'727'880	1'760'219	-32'339
P1204 Inspectorat fiscal	1'489'756	1'656'672	-166'916
GP13 Impôts spéciaux	44'164'294	102'023'974	-57'859'680
P1301 Gains immobiliers	31'407'552	49'015'258	-17'607'706
340 Part communale aux gains immobiliers	30'000'000		30'000'000
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		45'000'000	-45'000'000
Autres dépenses / recettes	1'407'552	4'015'258	-2'607'706
P1302 Successions et donations	10'331'236	16'183'105	-5'851'869
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	10'000'000		10'000'000
405 Recettes fiscales des successions et donations		15'000'000	-15'000'000
Autres dépenses / recettes	331'236	1'183'105	-851'869
P1303 Impôts à la source	2'425'506	36'825'611	-34'400'105
Total	88'635'800	1'159'701'900	-1'071'066'100

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	5'105'270.62	5'244'400	5'538'700	294'300
30 Charges de personnel	4'193'657.98	4'410'400	4'728'800	318'400
31 Biens, services et marchandises	535'684.70	702'600	699'000	-3'600
36 Subventions accordées	5'000.00	19'000	0	-19'000
38 Attributions aux financements spéciaux	250'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	120'927.94	112'400	110'900	-1'500
4 Revenus de fonctionnement	359'047.71	384'800	336'000	-48'800
43 Contributions	98'200.45	162'700	164'000	1'300
46 Subventions acquises	72'280.80	72'100	0	-72'100
49 Imputations internes	188'566.46	150'000	172'000	22'000
Charges nettes de fonctionnement	4'746'222.91	4'859'600	5'202'700	343'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	4'746'222.91	4'859'600	5'202'700	343'100

Remarques

30 Charges de personnel: L'écart s'explique principalement par des nouvelles mesures pour l'intégration des personnes handicapées, la fidélité des employés et l'engagement des stagiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail

Sous-objectifs politiques

- 1 Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail
- 2 Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais
- 3 Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Mesures prioritaires		Déla			
<i>ad1</i>	1 Introduction du dossier électronique du personnel (conception et préparation)	31.12.2013			
	2 Poursuivre le développement des mesures conciliant vie professionnelle et non professionnelle	31.12.2013			
	3 Préparation de la révision partielle de la loi sur le traitement	31.12.2013			
<i>ad3</i>	4 Réalisation d'un sondage de satisfaction auprès du personnel de l'Administration cantonale	31.12.2013			
	5 Coordination et mise en place de l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST): réalisation des axes prioritaires 2013	31.12.2013			
	6 Poursuivre le renforcement de la formation des cadres	31.12.2013			
	7 Soutenir les supérieurs dans la gestion du personnel avec la fixation des objectifs et des indicateurs RH dans les mandats de prestations stratégiques des services	31.12.2013			
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Nombre des postulations par mise au concours	20	27	20	-7
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	45.3%	40%	45%	5%
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées			2%	
<i>ad2</i>	4 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	141	100	140	40
	5 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (suite à des mises aux concours)	12	17	12	-5
<i>ad3</i>	6 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sera évalué lors d'un sondage anonyme en 2013)	89%	0%	90%	90%
	7 Taux de démission des employés de longue durée (sans les mises à la retraite)	3.3%	3%	3%	0%
	8 Taux d'absentéisme (maladie et accident)	2.9%	2.8%	2.9%	0.1%
	9 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur	2.2	3	2.5	-0.5

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	564'003	6'112	557'891
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	352'692	4'048	348'644
P1102 Controlling du personnel	129'914	1'521	128'393
P1103 Information du personnel	81'397	543	80'854
GP12 Management du personnel	3'101'899	317'714	2'784'185
P1201 Marketing du personnel	378'472	1'738	376'734
309 Mise au concours	230'000		230'000
Autres dépenses / recettes	148'472	1'738	146'734
P1202 Recrutement du personnel	167'029	1'956	165'073
P1203 Instruments de conduite	37'119	436	36'683
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	405'402	3'151	402'251
309 Objets souvenirs	120'000		120'000
Autres dépenses / recettes	285'402	3'151	282'251
P1205 Développement et formation du personnel	1'808'185	277'717	1'530'468
301 Stagiaires pour l'administration	750'000		750'000
301 Stagiaires MPC	280'000		280'000
308 Stagiaires GETAC	50'000		50'000
318 Honoraires animateurs de cours	310'000		310'000
436 Inscriptions reçues des communes		100'000	-100'000
490 Imputations internes		172'000	-172'000
Autres dépenses / recettes	418'185	5'717	412'468
P1206 Départ du personnel	27'843	326	27'517
P1207 Apprentis	250'008	32'064	217'944
P1208 Mobilité professionnelle	27'841	326	27'515
GP13 Management des conditions cadres	1'872'798	12'174	1'860'624
P1301 Gestion du droit du travail	795'285	7'501	787'784
309 Intégration des personnes handicapées	150'000		150'000
Autres dépenses / recettes	645'285	7'501	637'784
P1302 Egalité des chances	444'441	326	444'115
306 Participation financière aux frais de garde	400'000		400'000
Autres dépenses / recettes	44'441	326	44'115
P1303 Santé et sécurité au travail	210'828	1'413	209'415
309 Examens médicaux (travail nuit + vaccination grippe)	57'500		57'500
Autres dépenses / recettes	153'328	1'413	151'915
P1304 Management de l'organisation	129'914	1'521	128'393
P1305 Technologies RH	292'330	1'413	290'917
311 Achat lecteurs Alltronic	60'000		60'000
318 Consulting (gestion temps, ClickRoster, règl. formation)	91'400		91'400
Autres dépenses / recettes	140'930	1'413	139'517
Total	5'538'700	336'000	5'202'700

Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS)
SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

OP 1
 Fournir un appui juridique dans
 les domaines des finances et du
 personnel
 Fr. 926'500 net

GP 11
 Finances, personnel,
 responsabilité civile
 Fr. 621'599 net

GP 12
 Fiscalité
 Fr. 304'901 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	879'436.91	1'022'000	1'042'900	20'900
30 Charges de personnel	631'365.65	724'200	738'800	14'600
31 Biens, services et marchandises	186'162.85	244'000	244'000	0
33 Amortissements	47'338.15	30'000	40'000	10'000
36 Subventions accordées	3'634.80	12'000	9'000	-3'000
39 Imputations internes	10'935.46	11'800	11'100	-700
4 Revenus de fonctionnement	95'672.75	116'300	116'400	100
43 Contributions	95'672.75	116'300	116'400	100
Charges nettes de fonctionnement	783'764.16	905'700	926'500	20'800
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	783'764.16	905'700	926'500	20'800

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	3.60	4.00	4.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité	
Sous-objectifs politiques	
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFIS, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile
2	Assumer le secrétariat de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR)
Mesures prioritaires	Délai
ad1 1 Révision de la législation concernant le régime de pensions des magistrats : projets et accompagnement devant le Grand Conseil	31.12.2013
2 Suivi de l'entrée en vigueur de la loi sur les participations de l'Etat à des personnes morales et autres entités	31.12.2013
ad2 3 Atteinte / maintien au 31 décembre 2013 de l'objectif de 60% de recours traités dans le délai maximal d'une année	31.12.2013

SERVICE JURIDIQUE DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux	0	0	0	0
2 Pour cent des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 200)	94.%	90%	90%	0%
3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	0%	15%	15%	0%
<i>ad2</i> 4 Rapport recours traités / recours déposés (base de référence: 100)	108%	120%	110%	-10%
5 Pourcentage maximum de décisions de la Commission cantonale de recours en matière fiscale (CCR) invalidées par le Tribunal fédéral (base de référence: 15)	8.3%	15%	15%	0%
6 Pourcentage des recours en matière fiscale traités dans le délai maximal d'une année		60%	60%	0%

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	640'141	18'542	621'599
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	137'579	7'065	130'514
P1102 Législation et consultations	143'311	7'358	135'953
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	11'463	588	10'875
P1104 Encaissement et paiement	347'788	3'531	344'257
319 Indemnité LAVI : aide aux victimes d'infractions	230'000		230'000
330 Amortissement des factures de frais de justice	40'000		40'000
366 Assistance judiciaire	9'000		9'000
Autres dépenses / recettes	68'788	3'531	65'257
GP12 Fiscalité	402'759	97'858	304'901
P1201 Conseils juridiques, instruction et rédaction	303'811	15'600	288'211
P1202 Secrétariat administratif	98'948	82'258	16'690
300 Indemnités aux membres de la CCR en matière fiscale	55'000		55'000
431 Emoluments administratifs : CCR en matière fiscale		80'000	-80'000
Autres dépenses / recettes	43'948	2'258	41'690
Total	1'042'900	116'400	926'500

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
Fr. 5'196'100 net

GP 11
Constitution, législation et
contentieux
Fr. 757'150 net

GP 12
Relation Canton-communes
Fr. 4'438'950 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	8'160'009.48	6'991'800	21'675'000	14'683'200
30 Charges de personnel	2'102'746.75	2'075'100	2'120'200	45'100
31 Biens, services et marchandises	208'835.05	206'500	239'700	33'200
33 Amortissements	110.00	0	0	0
36 Subventions accordées	3'348'061.00	500'000	14'895'600	14'395'600
38 Attributions aux financements spéciaux	2'056'789.60	2'000'000	2'000'000	0
39 Imputations internes	443'467.08	2'210'200	2'419'500	209'300
4 Revenus de fonctionnement	5'007'024.50	2'099'200	16'478'900	14'379'700
40 Impôts	1'644.00	1'500	1'500	0
43 Contributions	90'529.90	97'700	91'800	-5'900
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'858'061.00	0	14'385'600	14'385'600
49 Imputations internes	2'056'789.60	2'000'000	2'000'000	0
Charges nettes de fonctionnement	3'152'984.98	4'892'600	5'196'100	303'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	3'152'984.98	4'892'600	5'196'100	303'500

Remarques

31 : Honoraires divers et e-voting pour les Suisses de l'étranger.
36 : Le montant correspond aux aides à la fusion pour les futures communes de Naters -Turtmann/Unterems - Loèche - Sion - St-Maurice, ainsi que la participation du canton aux églises.
39-49 : attribution au fonds de fusion d'un montant de 2 mios.
48 : voir remarque sous 36.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	12.40	12.50	13.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Le poste d'une secrétaire à durée déterminée est transformé en poste à durée indéterminée (0.5 EPT).

SERVICE DES AFFAIRES INTÉRIEURES ET COMMUNALES

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objets politiques				
1	Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques			
1.1	Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)			
1.2	Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service			
2	Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes			
2.1	Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoisies dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier			
2.2	Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales			
Mesures prioritaires				Décal
<i>ad1</i>	1 Soutien des travaux relatifs à la révision constitutionnelle et législative touchant à l'organisation territoriale et institutionnelle du canton			30.06.2016
	2 Suivi des travaux législatifs relatifs à la révision de la Constitution dans la mesure où elle touche les libertés individuelles et les droits fondamentaux			30.06.2016
	3 Suivi des travaux législatifs relatifs à la modification de la loi sur les incompatibilités et aux dispositions traitant de la récusation			31.12.2013
<i>ad2</i>	4 Essais puis introduction définitive du vote électronique pour les Suisses de l'étranger			31.12.2013
	5 Organisation et suivi des élections cantonales 2013			31.12.2013
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Equilibre entre le nombre de recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2011 = 273 dossiers déposés)	-8	0	0
	2 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	84%	85%	85%
<i>ad2</i>	3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	138	100	100

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Constitution, législation et contentieux	823'672	66'522	757'150
P1101 Constitution et législation cantonales	81'130	524	80'606
P1102 Recours, plaintes	742'542	65'998	676'544
GP12 Relation Canton-communes	20'851'328	16'412'378	4'438'950
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	63'222	210	63'012
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	214'821	16'689	198'132
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	19'625'572	16'394'194	3'231'378
362 Aide à la fusion des communes	14'385'600		14'385'600
Autres dépenses / recettes	5'239'972	16'394'194	-11'154'222
P1204 Organisation des élections et votations	401'198	1'050	400'148
P1205 Relations avec les autorités	546'515	235	546'280
365 Subventions aux églises	510'000		510'000
Autres dépenses / recettes	36'515	235	36'280
Total	21'675'000	16'478'900	5'196'100

SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

OP 1
Promouvoir l'égalité
femmes-hommes. Soutenir la
famille. Lutter contre les violences
domestiques.
Fr. 667'800 net

GP 11
Egalité / Famille / Violence
domestique
Fr. 667'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	558'749.54	665'800	676'700	10'900
30 Charges de personnel	423'670.40	491'800	479'300	-12'500
31 Biens, services et marchandises	103'889.10	132'800	132'900	100
33 Amortissements	20.00	0	0	0
36 Subventions accordées	20'888.00	29'000	29'000	0
39 Imputations internes	10'282.04	12'200	35'500	23'300
4 Revenus de fonctionnement	4'259.00	9'000	8'900	-100
43 Contributions	4'259.00	9'000	8'900	-100
Charges nettes de fonctionnement	554'490.54	656'800	667'800	11'000
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	554'490.54	656'800	667'800	11'000

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	3.50	3.50	3.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE





Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives
- 2 Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir
- 3 Lutter contre la violence dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière

SECRETARIAT À L'ÉGALITÉ ET À LA FAMILLE

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Formation au droit de l'égalité (LEg, CEDEF)	31.12.2013
	2 Conduite d'un projet de mise en réseau des associations féminines valaisannes	31.12.2013
ad2	3 Sensibilisation des entreprises à la conciliation travail-famille	31.12.2013
	4 Mise à jour de la brochure d'adresses utiles "Cairn"	31.12.2013
ad3	5 Adaptation de la brochure " La violence est inacceptable"	31.12.2013
	6 Rédaction des textes d'application de la loi sur les violences domestiques	31.12.2013

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
ad1	1 Nombre d'interventions médiatiques (2011 : 16)	16	15	15	0
	2  Proportion de filles dans les métiers techniques (information statistique) (CFC 2011 : 11.7%)	11.7%	15%	15%	0%
	3  Proportion de garçons dans les métiers de la santé et du social (information statistique) (CFC 2011 : 9.8%)	9.8%	10%	10%	0%
ad2	4 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives (2011: 5)		5	5	0
	5 Nombre d'actions en faveur des familles (2011: 4)			4	
ad3	6  Nombre de victimes adultes de violence domestique en contact avec un centre LAVI en Valais [information statistique] (2011: 360)	360	250	250	0
	7  Nombre de cas de violences domestiques connus par la police cantonale en Valais [information statistique] (2011: 295)	295	200	200	0

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	676'700	8'900	667'800
P1101 Egalité	221'368	2'871	218'497
P1102 Famille	213'271	2'871	210'400
P1103 Violence domestique	242'061	3'158	238'903
Total	676'700	8'900	667'800

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

OP 1
Contribuer à la promotion, à la
sauvegarde et au rétablissement
de la santé humaine
Fr. 529'626'500 net

GP 11 Office du médecin cantonal Fr. 9'348'835 net	GP 12 Domaine hospitalier Fr. 288'180'729 net	GP 13 Domaine extra hospitalier Fr. 118'676'435 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal Fr. 113'420'501 net
--	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	532'188'198.11	573'503'700	619'075'900	45'572'200
30 Charges de personnel	3'653'875.60	4'027'800	4'077'600	49'800
31 Biens, services et marchandises	839'635.84	659'000	664'000	5'000
33 Amortissements	-15'131.25	0	0	0
36 Subventions accordées	521'265'647.73	568'581'900	614'139'400	45'557'500
38 Attributions aux financements spéciaux	6'182'574.80	4'000	4'000	0
39 Imputations internes	261'595.39	231'000	190'900	-40'100
4 Revenus de fonctionnement	85'721'834.32	101'327'700	100'949'400	-378'300
40 Impôts	4'460.00	30'000	4'500	-25'500
42 Revenus des biens	0.00	12'823'000	12'530'000	-293'000
43 Contributions	150'968.70	167'700	159'500	-8'200
46 Subventions acquises	82'726'641.70	86'603'000	86'501'400	-101'600
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'429'591.67	550'000	350'000	-200'000
49 Imputations internes	1'410'172.25	1'154'000	1'404'000	250'000
Charges nettes de fonctionnement	446'466'363.79	472'176'000	518'126'500	45'950'500
5 Dépenses d'investissement	36'927'237.31	13'098'000	11'500'000	-1'598'000
50 Investissements propres	452'835.00	2'010'000	100'000	-1'910'000
56 Subventions accordées	36'474'402.31	11'088'000	11'400'000	312'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	36'927'237.31	13'098'000	11'500'000	-1'598'000
Insuffisance de financement	483'393'601.10	485'274'000	529'626'500	44'352'500

Remarques

Rubrique 36, subventions accordées :

La croissance des subventions de fonctionnement de 45.6 mios s'explique principalement par la hausse de : 28.5 mios en faveur des EMS et des soins à domicile, suite au référendum contre la loi sur les soins de longue durée, le budget 2013 a été adapté selon le décret concernant le financement des soins de longue durée, 8.9 mios en faveur du financement des hospitalisations, (dont 1.9 mio en faveur des cliniques privées), 5.7 mios en faveur des assurés économiquement modestes des caisses-maladie, et 1.7 mios en faveur de l'OCVS.

Rubrique 5, dépenses d'investissements :

La réduction de 1.6 mio des dépenses d'investissements s'explique par la reprise, par le canton, des infrastructures hospitalières de Monthey en 2012.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	22.20	24.00	24.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE**Remarques**

Un demi EPT supplémentaire a été budgété en vue du traitement des hospitalisations hors-canton en augmentation depuis début 2012 en raison des nouvelles dispositions légales fédérales.

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes

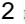


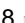

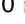
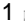
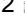
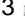
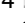


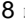
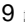
Sous-objectifs politiques

- 1 Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
 - 1.1 Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
 - 1.2 Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
 - 1.3 Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
 - 1.4 Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
 - 1.5 Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
 - 1.6 Définir et mettre en œuvre le programme périodique de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
- 2 Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
 - 2.1 Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
 - 2.2 Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
- 3 Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
 - 3.1 Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
 - 3.2 Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
 - 3.3 Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
- 4 Garantir l'accessibilité économique des prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
 - 4.1 Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
 - 4.2 Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Demander aux institutions sanitaires la publication régulière d'indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins	31.12.2015
	2 Mettre en oeuvre le programme cadre en promotion de la santé et prévention 2011-2014, en particulier dans les domaines prioritaires: promotion d'une alimentation équilibrée et du mouvement, prévention contre les addictions, promotion de la santé mentale	31.12.2014
<i>ad2</i>	3 Elaborer un nouveau projet de loi sur les établissements et institutions sanitaires	31.12.2013
	4 Préparer la planification hospitalière en application des nouvelles dispositions fédérales (LAMal)	31.12.2014
	5 Mettre en oeuvre les recommandations de l'audit du Réseau Santé Valais, de l'Institut central des hôpitaux valaisans et de l'Observatoire valaisan de la santé	31.12.2013
	6 Lancer les études sur l'opportunité de la création d'un nouveau site hospitalier unique qui pourrait regrouper tous les soins hospitaliers du Haut-Valais	31.12.2013
	7 Finaliser les études concernant les travaux de rénovation des bâtiments de Malévoz	31.12.2013
	8 Finaliser les études concernant les travaux nécessaires à la concentration des soins somatiques aigus sur Sion, avec suites de traitement aigu sur Sierre et Martigny	31.12.2013
<i>ad3</i>	9 Renforcer la coordination entre institutions sanitaires (infirmiers/-ères de liaison)	31.12.2017
	10 Collaborer à la mise en oeuvre de la planification des soins de longue durée 2010-2015, en particulier par la construction de nouveaux établissements médico-sociaux et le développement des soins à domicile	31.12.2015
	11 Adaptation de la planification des ambulances	31.12.2013
	12 Mise en oeuvre de mesures de soutien à la médecine de premier recours	31.12.2014
<i>ad4</i>	13 Mettre à disposition des moyens budgétaires adéquats permettant d'atténuer les effets de l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les assurés à revenu modeste	31.12.2013

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	429	500	430	-70
2  Nombre de déclarations d'incident transmises à la Commission pour la sécurité des patients et la qualité des soins (information statistique)				
3 Dépenses globales en francs par habitant pour la prévention [Agenda 21]	27	27	28	1
4 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein		70.%	70.%	0%
5 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique [Agenda 21]		30	30	0
ad2 6  Nombre d'emplois plein temps de l'Hôpital du Valais (RSV)	3'429	3'400	3'530	130
7 Nombre de lits exploités par les établissements publics des soins aigus	700	700	700	0
8  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	33'342	33'481	33'560	79
9  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	77'755	80'500	80'770	270
10  Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	64'431	68'448	64'600	-3'848
11  Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de réadaptation des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	1'143	1'092	1'145	53
12  Nombre de journées-malades en lits d'attente des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	6'600	5'000	5'350	350
13  Nombre de journées-malades de soins palliatifs des hôpitaux publics valaisans (information statistique)	6'440	5'500	6'832	1'332
14  Nombre de cas LAMal d'hospitalisations extracantonales de patients valaisans (information statistique)	4'587	5'355	5'516	161
ad3 15 Nombre de lits dans les EMS	2'808	2'901	2'986	85
16  Nombre de journées passées par des résidents dans les EMS (information statistique)	981'517	1'025'000	1'045'000	20'000
17  Nombre d'EPT soignants dans les EMS (2010: 1'763) (information statistique)		1'700	1'791	91
18  Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS (2010: 259'402) (information statistique)		280'000	264'000	-16'000
19  Nombre d'EPT soignants diplômés dans les CMS (2010: 154) (information statistique)		180	176	-4
20 Nombre de journées de prise en charge dans les foyers de jours / nuit	17'213	24'960	25'343	383
ad4 21 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	28%	30%	28%	-2%
22 Subside moyen par assuré	1'977	2'100	2'107	7
23 Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.-)	322	342	343	1

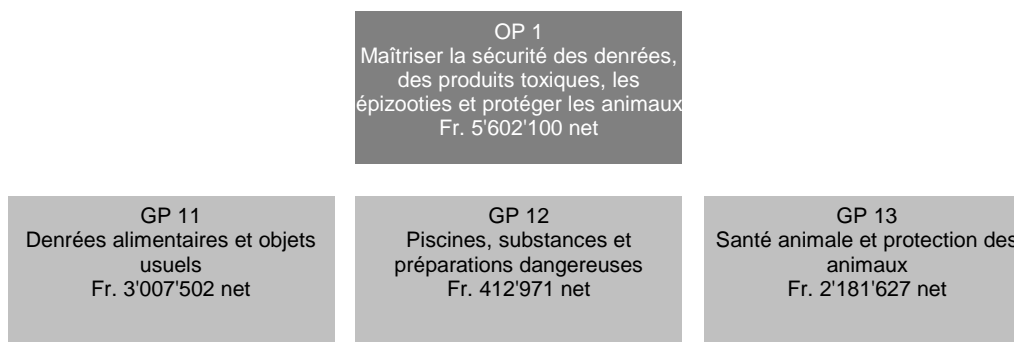
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Office du médecin cantonal	11'225'434	1'876'599	9'348'835
P1101 Médecin cantonal	463'491	5'331	458'160
P1102 Prévention et promotion de la santé	9'068'701	1'756'625	7'312'076
364 Addiction Valais	2'900'000		2'900'000
364 SIPE	2'165'000		2'165'000
364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'750'000		1'750'000
364 Régulation médicale	767'000		767'000
Autres dépenses / recettes	1'486'701	1'756'625	-269'924
P1103 Epidémiologie	739'816	1'573	738'243
P1104 Surveillance professions de la santé	720'833	110'535	610'298
P1105 Surveillance des médicaments	232'593	2'535	230'058
GP12 Domaine hospitalier	300'730'972	12'550'243	288'180'729
P1201 Réseau Santé Valais	224'321'639	11'560'981	212'760'658
364 Subventions d'exploitation	218'880'000		218'880'000
364 Soins palliatifs	1'110'000		1'110'000
364 Coordination du don d'organe	150'000		150'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'550'000	-11'550'000
564 Transformation des urgences de Viège	1'700'000		1'700'000
Autres dépenses / recettes	2'481'639	10'981	2'470'658
P1202 Hôpital du Chablais	22'904'124	981'835	21'922'289
364 Subventions d'exploitation	22'520'000		22'520'000
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000	-980'000
Autres dépenses / recettes	384'124	1'835	382'289
P1203 Cliniques privées	15'068'076	961	15'067'115
365 Clinique de Valère	8'095'000		8'095'000
365 Clinique romande de réadaptation	2'690'000		2'690'000
365 Cliniques RZL AG	2'034'000		2'034'000
365 Clinique bernoise de Montana	1'296'000		1'296'000
365 Clinique genevoise de Montana	547'000		547'000
365 Clinique lucernoise de Montana	323'300		323'300
Autres dépenses / recettes	82'776	961	81'815
P1204 Hospitalisation hors canton	38'437'133	6'466	38'430'667

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP13 Domaine extra hospitalier	119'031'139	354'704	118'676'435
P1301 Etablissements médico-sociaux	80'709'242	346'460	80'362'782
364 EMS publics	63'760'000		63'760'000
365 EMS privés	8'550'000		8'550'000
564 Subventions d'investissements aux EMS	6'000'000		6'000'000
Autres dépenses / recettes	2'399'242	346'460	2'052'782
P1302 Soins à domicile	24'547'697	4'660	24'543'037
364 CMS	23'960'000		23'960'000
Autres dépenses / recettes	587'697	4'660	583'037
P1303 Organisation des secours (OCVS)	9'159'253	1'661	9'157'592
364 Subventions d'exploitation	7'675'000		7'675'000
564 Subventions d'investissements	1'300'000		1'300'000
Autres dépenses / recettes	184'253	1'661	182'592
P1304 Médecine ambulatoire	1'223'037	612	1'222'425
364 Assistanat en cabinet	471'000		471'000
564 Informatisation de la médecine ambulatoire	600'000		600'000
Autres dépenses / recettes	152'037	612	151'425
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'250'049	466	1'249'583
364 Structure le liaison interinstitutionnelle (SCLII)	998'400		998'400
Autres dépenses / recettes	251'649	466	251'183
P1306 Observatoire de la santé	2'141'861	845	2'141'016
364 Observatoire valaisan de la santé	1'526'000		1'526'000
364 Registre valaisan des tumeurs	344'000		344'000
Autres dépenses / recettes	271'861	845	271'016
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	199'588'355	86'167'854	113'420'501
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	199'588'355	86'167'854	113'420'501
366 Subventions aux assurés	197'990'000		197'990'000
460 Subventions de la Confédération		86'161'000	-86'161'000
Autres dépenses / recettes	1'598'355	6'854	1'591'501
Total	630'575'900	100'949'400	529'626'500
Remarques			
Le mandat de prestation 2013 du Service de la santé publique a été remanié pour correspondre à la nouvelle organisation du service. Un groupe de produit "Office du médecin cantonal" a notamment été créé afin de regrouper l'ensemble des tâches sous la responsabilité du médecin cantonal.			

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	6'300'993.45	6'855'000	6'600'800	-254'200
30 Charges de personnel	4'745'196.95	5'129'800	5'023'400	-106'400
31 Biens, services et marchandises	1'171'128.16	1'377'400	1'249'800	-127'600
32 Intérêts passifs	40.00	0	0	0
33 Amortissements	37'382.85	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	24'453.50	24'800	23'800	-1'000
36 Subventions accordées	20'774.00	30'500	35'500	5'000
38 Attributions aux financements spéciaux	149'188.45	158'000	145'000	-13'000
39 Imputations internes	152'829.54	134'500	123'300	-11'200
4 Revenus de fonctionnement	1'963'214.07	1'231'700	1'208'700	-23'000
40 Impôts	1'016.00	200	0	-200
41 Patentes et concessions	17'749.00	8'000	0	-8'000
42 Revenus des biens	199.35	0	0	0
43 Contributions	1'591'780.77	923'500	921'700	-1'800
46 Subventions acquises	200'802.05	140'000	140'000	0
49 Imputations internes	151'666.90	160'000	147'000	-13'000
Charges nettes de fonctionnement	4'337'779.38	5'623'300	5'392'100	-231'200
5 Dépenses d'investissement	220'743.75	210'000	210'000	0
50 Investissements propres	220'743.75	210'000	210'000	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	220'743.75	210'000	210'000	0
Insuffisance de financement	4'558'523.13	5'833'300	5'602'100	-231'200

Remarques

31 - Biens, services et marchandises : les épizooties des années précédentes ont été éradiquées (BVD/MD des bovins, CAE des caprins et Langue Bleue des animaux à onglons), d'où une diminution du budget concernant les services et marchandises.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	29.80	30.30	31.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme


Remarques

Attribution 1 EPT pour les affaires canines:
 il permettra d'évaluer les cas d'agressions canines ou de comportements de chiens anormalement agressifs. Chaque cas doit être analysé, évalué et les mesures adéquates prescrites pour éviter une récurrence sont à prendre. Surveiller les importations illégales de chiens de race à la mode représentant un problème de santé publique (importation de rage) et des chiens interdits en Valais selon la liste des 12 races interdites. Appliquer les exigences concernant la protection des animaux dans le domaine des chiens.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales		
Sous-objectifs politiques		
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie	
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau)	
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur	
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires	
1.4	Contribuer au développement des AOC valaisannes et en contrôler la conformité	
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie	
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses	
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes	
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (NBC), particulièrement dans le domaine des denrées alimentaires.	
3	Lutter contre les épizooties, veiller au bien être des animaux, contrôler la population canine	
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties; en particulier les zoonoses	
3.2	Veiller au respect de l'intégrité de l'animal (conditions de détention, de transport et d'abattage, usage adéquate des médicaments vétérinaires)	
3.3	Prévenir les accidents par morsure de chiens et veiller à la protection des personnes contre les chiens dangereux ou potentiellement dangereux	
Mesures prioritaires		
	Délai	
ad1	1 Maintien et augmentation de l'efficacité des analyses et des inspections: renforcement des inspections des infrastructures des services des eaux et propositions d'amélioration	31.12.2016
	2 Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétence, échange des prestations, collaboration au niveau de l'inspectorat, entretien d'un système informatique commun)	31.12.2016
	3 Implémentation de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de l'authenticité ((Polymer Chain Reaktion (PCR))	31.12.2013
ad2	4 Intensifier les inspections et contrôles suivis dans le domaine des piscines et de l'eau de baignades	31.12.2016
	5 Elaboration de la loi d'exécution de la loi fédérale sur les produits chimiques	31.12.2014
ad3	6 Campagne BVD/MD: passage de la phase d'éradication à la phase de surveillance	31.12.2016
	7 Professionnaliser les contrôles en production primaire (domaine vétérinaire) et actualiser les contrats de prestations entre le canton et les organisations privées actuelles de contrôle	31.12.2015
	8 Soutien accru à l'apiculture par le biais de la participation aux frais du Service sanitaire apicole nouvellement créé par la Confédération (cotisation annuelle 21'000.--)	31.12.2013

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nombre d'inspections d'entreprises effectuées par l'inspectorat des denrées alimentaires	3'429	4'000	4'000	0
2 Nombre d'analyses microbiologiques et chimiques	8'311	6'500	6'500	0
3 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non conformité	3	10	10	0
4 Part des entreprises de denrées alimentaires et objets usuels contrôlées selon l'analyse des risques (sur un total de 6519 entreprises)	41.4%	60%	60%	0%
<i>ad2</i> 5 Nombre d'analyses des eaux de piscine réalisées par année	1'707	1'400	1'500	100
<i>ad3</i> 6 Contrôles vétérinaires officiels dans les exploitations d'animaux de rente et de bétail	113	110	110	0
7 Monitoring des épizooties selon planification de l'OVF	3'071	3'300	3'100	-200
8 Contrôle des viandes en abattoirs	14'087	13'500	13'500	0
9 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure	155	150	150	0
10 Suivi des cas d'agressions des chiens	161	160	160	0
11  Suivi des cas de protection des animaux (2011: 250 plaintes) (information statistique)		283	283	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	3'728'788	721'286	3'007'502
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	1'747'217	135'656	1'611'561
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'736'171	443'901	1'292'270
313 Fournitures, produits et matériel de laboratoire	150'000		150'000
506 Investissement appareils scientifiques	110'000		110'000
506 Système informatique de gestion commun aux cantons de Suisse romande	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	1'376'171	443'901	932'270
P1103 Contrôle des vendanges	245'400	141'729	103'671
460 Subventions acquises de la Confédération pour les vendanges		140'000	-140'000
Autres dépenses / recettes	245'400	1'729	243'671
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	577'288	164'317	412'971
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	138'834	1'837	136'997
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	405'250	162'353	242'897
P1203 Protection atomique et chimique	33'204	127	33'077
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'504'724	323'097	2'181'627
P1301 Santé animale	1'171'382	160'791	1'010'591
301 Traitement des auxiliaires et temporaires (vétérinaires, inspecteurs des ruchers)	175'000		175'000
318 Elimination des déchets animaux (GZM, Nessier)	225'000		225'000
318 Campagnes de surveillance bovins, caprins, ovins	200'000		200'000
318 Prestation de tiers (protection des animaux, affaires canines et apicultures)	77'500		77'500
Autres dépenses / recettes	493'882	160'791	333'091
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	45'195	482	44'713
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	971'175	29'144	942'031
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	316'972	132'680	184'292
301 Contrôleurs des viandes	50'000		50'000
436 Contrôleurs des viandes		130'000	-130'000
Autres dépenses / recettes	266'972	2'680	264'292
Total	6'810'800	1'208'700	5'602'100

	Département de la sécurité, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI)	Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Ecart 12/13 Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
	Dépenses	477'662'492.99	472'757'500	485'377'900	12'620'400
	Recettes	312'472'080.38	293'069'800	322'377'000	29'307'200
	Excédent de dépenses	165'190'412.61	179'687'700	163'000'900	-16'686'800
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
	Service administratif et juridique	-1'421'166.72	-230'900	-1'440'800	-1'209'900
	Police cantonale	76'098'515.20	78'461'600	76'796'400	-1'665'200
	Service de la sécurité civile et militaire	2'497'367.41	1'876'700	1'277'100	-599'600
	Service de la circulation routière et de la navigation	-61'683'286.81	-64'491'500	-67'436'600	-2'945'100
	Etablissements pénitentiaires	11'876'462.72	11'119'900	12'955'700	1'835'800
	Offices des poursuites et faillites	-4'847'039.86	-3'002'300	-5'081'400	-2'079'100
	Service de l'action sociale	99'095'405.87	108'019'000	101'867'500	-6'151'500
	Centre médico-éducatif La Castalie	2'428'540.71			
	Service de protection des travailleurs et des relations du travail	2'529'295.49	2'830'100	2'775'600	-54'500
	Service de la population et des migrations	3'555'943.55	4'283'100	3'895'000	-388'100
	Subventionnement des assurances sociales	35'060'375.05	40'822'000	37'392'400	-3'429'600
	Excédent de dépenses	165'190'412.61	179'687'700	163'000'900	-16'686'800
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	156'917'483.46	138'639'800	140'438'800	1'799'000
31	Biens, services et marchandises	38'747'169.73	37'612'000	40'496'000	2'884'000
33	Amortissements	1'601'190.15	933'500	874'400	-59'100
34	Parts et contributions sans affectation		60'000	60'000	0
35	Dédommagements à des collectivités publiques	2'547'760.80	3'026'300	3'025'000	-1'300
36	Subventions accordées	235'525'381.77	249'835'500	256'871'700	7'036'200
37	Subventions redistribuées	332'002.50	270'000	270'000	0
38	Attributions aux financements spéciaux	1'579'352.60	310'300	100'000	-210'300
39	Imputations internes	17'138'644.84	16'850'800	18'463'800	1'613'000
40	Impôts	54'848'511.70	57'804'800	59'824'200	2'019'400
41	Patentes et concessions	-945.00			
42	Revenus des biens	252'184.55	1'216'000	1'180'600	-35'400
43	Contributions	76'712'607.37	74'610'500	80'485'100	5'874'600
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'484'125.38	3'415'300	2'645'200	-770'100
45	Dédommagements de collectivités publiques	45'276'380.78	39'540'700	44'661'700	5'121'000
46	Subventions acquises	112'625'800.72	91'824'500	105'352'000	13'527'500
47	Subventions à redistribuer	332'002.50	270'000	270'000	0
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	998'161.98	1'618'500	1'921'000	302'500
49	Imputations internes	12'022'571.95	12'020'200	13'695'000	1'674'800
	Total charges	454'388'985.85	447'538'200	460'599'700	13'061'500
	Total revenus	306'551'401.93	282'320'500	310'034'800	27'714'300
	Excédent de charges	147'837'583.92	165'217'700	150'564'900	-14'652'800
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	10'820'799.78	13'870'000	13'629'200	-240'800
56	Subventions accordées	12'452'707.36	11'199'300	11'099'000	-100'300
57	Subventions redistribuées		150'000	50'000	-100'000
60	Transferts au patrimoine financier	10'500.00			
66	Subventions acquises	5'910'178.45	10'599'300	12'292'200	1'692'900
67	Subventions à redistribuer		150'000	50'000	-100'000
	Total dépenses	23'273'507.14	25'219'300	24'778'200	-441'100
	Total recettes	5'920'678.45	10'749'300	12'342'200	1'592'900
	Excédent de dépenses	17'352'828.69	14'470'000	12'436'000	-2'034'000

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Gérer les affaires administratives
Fr. 1'346'603 net

OP 2
Traiter les affaires juridiques
Fr. -2'787'403 net

GP 11
Assistance / Permanence
administrative
Fr. 1'510'841 net

GP 12
Affaires administratives civiles
Fr. -164'238 net

GP 21
Contentieux / Législation
Fr. 693'089 net

GP 22
Exécution des peines
Fr. -3'480'492 net

Total service

Fr. -1'440'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	3'931'489.61	4'424'400	4'225'400	-199'000
30 Charges de personnel	2'773'528.90	2'747'800	2'782'900	35'100
31 Biens, services et marchandises	273'070.31	529'200	528'200	-1'000
33 Amortissements	310'426.89	300'000	150'000	-150'000
36 Subventions accordées	378'532.45	631'500	565'000	-66'500
39 Imputations internes	195'931.06	215'900	199'300	-16'600
4 Revenus de fonctionnement	5'352'656.33	4'655'300	5'666'200	1'010'900
40 Impôts	2'470.00	2'500	2'200	-300
42 Revenus des biens	753.05	50'000	10'000	-40'000
43 Contributions	5'349'433.28	4'602'800	5'654'000	1'051'200
46 Subventions acquises	0.00	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	1'421'166.72	230'900	1'440'800	1'209'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Excédent de financement	1'421'166.72	230'900	1'440'800	1'209'900

Remarques

1. Sous réserve des charges de personnel (compte 30), les autres charges de fonctionnement 2013 sont inférieures à celles budgétisées en 2012. A noter en particulier que la Conférence des Directeurs des Départements cantonaux de justice et police a renoncé au projet visant à intégrer l'actuel système LexFind (système de recherche législative de l'Institut du fédéralisme / Université de Fribourg, pour le droit cantonal et concordataire) dans un nouveau projet de cyberadministration, projet dont les coûts auraient été répartis entre les cantons (compte 36) (- fr. 66'500.--).

S'agissant du compte 33 (amortissements), il convient de préciser que le montant budgétisé (fr. 150'000.--) ne concerne que les pertes sur créances, alors que le compte 2011 englobe tant les pertes que les provisions. D'entente avec l'administration cantonale des finances, il a été renoncé à toute budgétisation de provisions. Le budget 2013 se fonde uniquement sur les pertes effectives comptabilisées.

2. L'augmentation de près de 22 % des revenus de fonctionnement 2013 s'explique essentiellement par une très sensible augmentation des sanctions pécuniaires facturées (compte 43) (+ fr. 950'000.-- par rapport au budget 2012).

A noter que, compte tenu du résultat de l'exercice 2011 (fr. 732'025.--), la budgétisation des émoluments des offices du registre du commerce devant être rétrocedés à l'Etat a été ramenée à fr. 750'000.-- (budget 2012 : fr. 800'000.--).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	16.50	17.60	17.60

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE 1					
Assurer la coordination, la permanence administrative et le controlling pour le Département - Exercer une surveillance dans les domaines du droit privé					
Sous-objectifs politiques					
1	Garantir les tâches de secrétariat général du département				
1.1	Assurer le secrétariat du département				
1.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département				
1.3	Assurer le controlling départemental				
1.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département				
1.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions				
2	Assurer le suivi des dossiers du Département ne relevant d'aucun autre de ses services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)				
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les notaires et les registres du commerce				
Mesures prioritaires				Décal	
ad1	1 Participation de l'état-major du DSSI aux groupes de travail au sein du département (Révision de la Letr, Prestations complémentaires pour les familles avec enfant, Audit des établissements pénitentiaires, Sécurité dans le Chablais et la région de Martigny, Répartition des tâches Police cantonale-Police municipale).			31.12.2014	
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Département			31.12.2016	
ad3	3 Coaching des autorités de protection pour la mise en oeuvre du nouveau droit de protection de l'enfant et de l'adulte en vigueur dès le 1er janvier 2013			31.12.2016	
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
ad1	1 Nombre annuel de séances des Chefs de services du DSSI	5	6	6	0
	2 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	31	12	12	0
ad2	3 Nombre d'avis excédant 4 pages (concision de l'avis)			0	
ad3	4 Nombre de mandats confiés à un expert (limitation de l'outsourcing)			2	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et des affaires sociales - Veiller à la mise en oeuvre des jugements pénaux				
Sous-objectifs politiques				
1	Préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral, la législation en matière de sécurité publique et la législation dans le domaine des affaires sociales			
2	Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller la Cheffe du Département et ses services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
3	Conduire les procédures d'incarcération et de placement des condamnés devant exécuter leur peine en milieu fermé; faire exécuter les peines et mesures à subir en milieu ouvert (peines pécuniaires, créances compensatrices, travail d'intérêt général, mesures de probation, règles de conduite, mesures ambulatoires); accorder une priorité au suivi des condamnés dangereux (délinquants pervers, violents, incendiaires), sous réserve d'une réorganisation des autorités cantonales d'exécution des sanctions pénales			

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

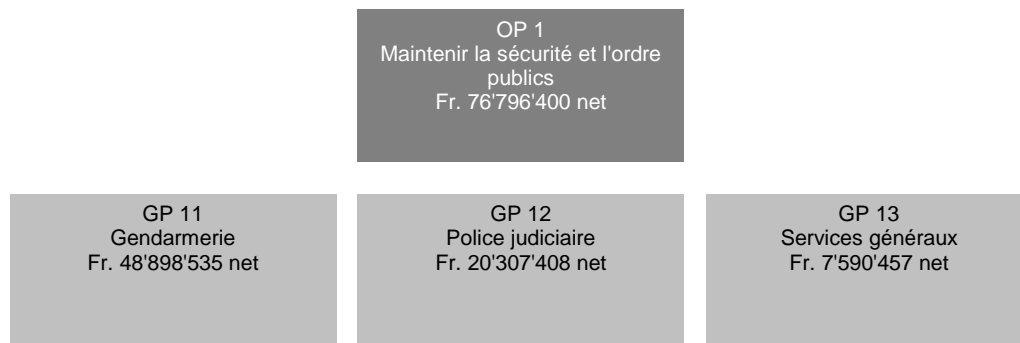
Mesures prioritaires					Délai
<i>ad1</i>	1 Présentation au Conseil d'Etat du projet de loi sur la prostitution				31.03.2013
	2 Préparation de l'avant-projet de loi sur le Conseil de la magistrature				30.11.2013
<i>ad2</i>	3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI				31.12.2016
<i>ad3</i>	4 Evaluation et adaptation du nouveau processus de prise en charge des condamnés dangereux				31.12.2016

Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Nombre d'oppositions des milieux concernés admises par le Conseil d'Etat			0	
<i>ad2</i>	2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les trois mois dès la clôture de l'instruction (2011 = 33 décisions)	80.55%	80%	80%	0%
<i>ad3</i>	3 Nombre de rapports d'évaluation du processus de prise en charge des condamnés dangereux	12	12	12	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Gérer les affaires administratives	2'170'185	823'582	1'346'603
GP11 Assistance / Permanence administrative	1'547'198	36'357	1'510'841
P1101 Appui à la Cheffe du Département et son état-major	62'268	652	61'616
P1102 Gestion administrative	308'603	35'467	273'136
P1103 Secrétariat général du Département et Controlling	1'176'327	238	1'176'089
GP12 Affaires administratives civiles	622'987	787'225	-164'238
P1201 Fondations classiques	202'384	33'720	168'664
P1202 Affaires administratives civiles	420'603	753'505	-332'902
OP2 Traiter les affaires juridiques	2'055'215	4'842'618	-2'787'403
GP21 Contentieux / Législation	708'790	15'701	693'089
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	447'757	13'337	434'420
P2102 Législation / Consultations	261'033	2'364	258'669
GP22 Exécution des peines	1'346'425	4'826'917	-3'480'492
P2201 Exécution formelle des jugements	311'352	3'260	308'092
P2202 Exécution matérielle des sanctions	1'035'073	4'823'657	-3'788'584
318 Honoraires médicaux (IPVR, PZO)	30'000		30'000
330 Pertes sur créances	150'000		150'000
365 Subvention à la fondation valaisanne de probation	450'000		450'000
429 Rachat d'actes de défaut de biens		10'000	-10'000
437 Sanctions pécuniaires		4'450'000	-4'450'000
439 Créances compensatrices		350'000	-350'000
Autres dépenses / recettes	405'073	13'657	391'416
Total	4'225'400	5'666'200	-1'440'800

POLICE CANTONALE



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	75'443'221.87	78'220'400	79'404'400	1'184'000
30 Charges de personnel	66'218'742.41	69'197'600	69'898'300	700'700
31 Biens, services et marchandises	5'984'829.42	5'871'600	6'073'800	202'200
33 Amortissements	9'689.30	0	0	0
36 Subventions accordées	338'962.92	354'000	503'900	149'900
39 Imputations internes	2'890'997.82	2'797'200	2'928'400	131'200
4 Revenus de fonctionnement	7'916'983.11	9'180'800	9'988'000	807'200
40 Impôts	3'406.00	0	0	0
42 Revenus des biens	974.35	0	0	0
43 Contributions	3'575'111.33	5'063'000	5'606'000	543'000
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	889'330.61	906'900	896'000	-10'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	816'055.06	740'000	800'000	60'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	35'000.00	0	0	0
49 Imputations internes	2'597'105.76	2'470'900	2'686'000	215'100
Charges nettes de fonctionnement	67'526'238.76	69'039'600	69'416'400	376'800
5 Dépenses d'investissement	8'572'276.44	11'422'000	11'380'000	-42'000
50 Investissements propres	8'572'276.44	11'422'000	11'380'000	-42'000
6 Recettes d'investissement	0.00	2'000'000	4'000'000	2'000'000
66 Subventions acquises	0.00	2'000'000	4'000'000	2'000'000
Dépenses nettes d'investissement	8'572'276.44	9'422'000	7'380'000	-2'042'000
Insuffisance de financement	76'098'515.20	78'461'600	76'796'400	-1'665'200

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>Rubrique 3 - dépenses de fonctionnement</p> <p>31- Biens, services et marchandises</p> <p>- Les dépenses de la rubrique 31 subissent une certaine hausse principalement due à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'out-sourcing d'une partie des transports de détenus (Fr. 160'000.-) 2. nouveau concept d'atteignabilité des agents en cas de nécessité - I-POL (Fr. 160'000.-) 3. frais d'habillements et d'équipements des nouveaux collaborateurs (augmentation de l'effectif - environ Fr. 10'000.- par agent/e) - (Fr. 120'000.-) <p>36 - Subventions accordées</p> <p>- Les dépenses de la rubrique 36 dépendent principalement des nouvelles conventions signées. Pour l'année 2013, trois nouvelles conventions ont été signées, à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nouvelle base légale fédérale qui prévoit la répartition des frais liés à la protection des témoins (Fr. 45'000.-). 2. ARGE AVANTI - Participation à la conception et réalisation d'outils informatiques (Fr. 45'000.-). 3. VICLAS - Concordat intercantonal de coopération assistée par ordinateur lors de l'élucidation de délits de violence (Fr. 40'000.-). <p>Rubrique 5 - dépenses d'investissement</p> <p>- Les dépenses d'investissement ne subissent pas de hausse notable, mais une légère baisse. Deux projets majeurs sont portés au budget 2013, à savoir Polycom (Fr. 8'000'000.-) et la première tranche de la réalisation technique du projet de nouvelle centrale réunissant la Police cantonale et l'OCVS (Fr. 1'500'000.-).</p> <p>Rubrique 6 - recettes d'investissement</p> <p>- 2 recettes devraient être perçues en 2013. La première à hauteur de 3 mio concerne une participation due de l'OFROU au projet Polycom. Quant à la seconde, à hauteur d'1 mio, concerne la participation de l'OCVS au projet de nouvelle centrale.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	484.40	508.40	520.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

POLICE CANTONALE

Remarques
<p>L'effectif autorisé de la Police cantonale au 31.12.2012 est de 508.4 EPT. Selon les prévisions actuelles, il devrait se composer comme suit :</p> <p>Policiers : 465.1 Civils : 43.3</p> <p>Ce chiffre englobe les 8 EPT attribués en 2012, autofinancés par convention avec l'OFROU et dévolus au Centre de contrôle du trafic lourd de St-Maurice (CCTL). Pour rappel, ces 8 EPT n'entrent pas en compte dans le dossier d'augmentation des effectifs de la Police cantonale accepté par le Grand Conseil le 9 février 2009.</p> <p>Nous pouvons encore ajouter que 10 apprentis et 12 aspirants en formation complètent cet effectif.</p> <p>En 2013, l'effectif de la Police cantonale sera augmenté de 12 EPT policiers, à savoir les 12 aspirants actuellement en formation et qui rejoindront le corps de police durant le premier trimestre, dès l'obtention de leur brevet fédéral.</p> <p>L'effectif 2013 s'articulera donc comme suit :</p> <p>Policiers : 477.1 Civils : 43.3</p> <p>Soit un total de 520.4 EPT (y compris les 8 EPT du CCTL qui n'entrent pas en compte dans l'augmentation de l'effectif de la Police cantonale acceptée par le Grand Conseil le 9 février 2009 - nouvelle mission de l'OFROU).</p> <p>A cela s'ajoutent encore 12 aspirants de police qui débiteront leur école au mois de mars 2013 auprès de l'Académie de Savatan, ainsi que 10 apprentis.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre publics en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire</p>
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événement extraordinaire. 2 Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité. 3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes (manifestation de la vérité). 4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par : <ul style="list-style-type: none"> - des actions préventives - des mesures ciblées contre les infractions graves - des contrôles renforcés dans les endroits à risques 5 Réaliser des prestations en faveur de tiers. 6 Défendre et pérenniser l'Académie de Police sur le site de Savatan, en partenariat avec les Polices cantonale et municipales vaudoises.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Poursuite du projet Polycom (étude et réalisation des différents sites, mise en place des liaisons hertziennes et des alimentations), selon message présenté au Grand-Conseil en 2008.	31.12.2013
2 Etude et réalisation d'une nouvelle centrale d'engagement réunissant la Police et l'OCVS sous le même toit (numéros 112 - 117 - 118 - 144), en collaboration avec le SBMA pour l'aspect architectural et avec l'OCVS pour l'aspect technique.	31.12.2014
<i>ad2</i> 3 Poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009.	31.12.2014
4 Renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité et recherche de locaux supplémentaires en collaboration avec le SBMA (y compris en relation avec une éventuelle délocalisation du site de Sion du SCN).	31.12.2014
5 Postulat (P1.065) - Mise en place de synergies entre la police cantonale et les polices municipales par le regroupement de ces dernières en polices intercommunales et/ou la réunion des deux entités sous le même toit (Police cantonale et Police municipale). Travail dans le cadre du GT mandaté par le Conseil d'Etat (DCE du 14.12.2011).	31.12.2013
6 Adhésion puis application des modifications du concordat instituant des mesures contre la violence lors de manifestations sportives.	31.12.2014
<i>ad3</i> 7 Poursuite de la mise en application des nouvelles normes du Code de procédure pénale unifié (locaux d'audition - mise à jour des procédures - corrections éventuelles).	31.12.2013
8 Modification de la loi sur la Police cantonale par l'insertion d'un article traitant des investigations secrètes préventives préliminaires et des recherches secrètes de police.	31.12.2013
<i>ad4</i> 9 Exploitation du centre de contrôle du trafic lourd (CCTL) de St-Maurice, selon les termes de la Convention signée entre le DSSI et l'OFROU.	31.12.2014
10 Maintien d'un nombre de contrôles suffisant sur les axes du Simplon et du Grand-St-Bernard en lien avec l'exploitation du CCTL de St-Maurice.	31.12.2014
<i>ad5</i> 11 Concrétisation d'un concept intégré "AMOK" (prévention des risques en milieu scolaire et étatique).	31.12.2014
<i>ad6</i> 12 Elaboration et mise en application de la nouvelle convention de partenariat avec le Département fédéral (DDPS), concernant l'Académie de Police de Savatan.	31.12.2013
13 Définition d'une nouvelle entité juridique propre pour l'Académie de Police de Savatan et des conséquences pour le canton du Valais.	31.12.2014

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Nombre de sites Polycom terminés (30 au total à charge de l'Etat, pour 2012: 3 sont terminés et 7 sont en cours de réalisation)	14	15	30	15
2 🏠 Nombre total d'appels par jour reçus à la centrale d'engagement (numéros d'urgence et numéro principal de la Police cantonale / 2010: 769)	768	830	830	0
3 🏠 Nombre moyen d'appels d'urgence enregistrés par jour (2010: 190)	210	185	210	25
4 🏠 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 112 (2010: 16'677)	19'313	➔	↗	
5 🏠 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 118 (2010: 16'568)	16'851	➔	➔	
6 🏠 Nombre d'appels reçus au numéro d'urgence 117 (2010: 36'038)	40'393	➔	↗	
7 🏠 Nombre d'interventions gérées par la centrale d'engagement	40'393	36'000	40'000	4'000
ad2 8 Ratio de la population par policier (Opol : 1 policier pour 650 habitants). (2010 = 310'000 habitants et 437.4 policiers, soit un ratio d'un policier pour 709 habitants)	700	660	700	40
9 🏠 Nombre total d'infractions (VS 2010: 18'648 / CH 2010: 656'858, 2011: 692'954)	18'699	➔	➔	
10 Pourcentage d'auteurs étrangers non résidant en Suisse (2010: 16.5%)	21.7%	15%	22%	7%
11 Nombre de jours de formation réalisés par année (sans l'école d'aspirant) (2010 = 2750)	2'195	2'900	2'500	-400
12 Pourcentage d'auteurs mineurs (2010: 16.10 %)	12.3%	17%	15%	-2%
ad3 13 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la vie, l'intégrité corporelle et l'intégrité sexuelle (2010: 16.9%)	17.4%	15%	17%	2%
14 Pourcentage d'auteurs mineurs d'infractions contre la Lstups (2010: 14.1%)	12.4%	13%	13%	0%
15 🏠 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2010 = 138)	144	➔	➔	
16 🏠 Nombre de brigandages commis dans le canton (2010 = 36)	37	↘	➔	
17 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	2'623	2'900	2'800	-100
18 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	174	250	250	0
19 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique - cybercriminalité	75	100	100	0
20 🏠 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2010 = 875)	817	➔	➔	
21 Nombre d'heures de conduite de détenus (2010 = 2'252)			6'500	
ad4 22 Nombre d'automobilistes soumis à un test d'éthylomètre (2010 = 9'276)	9'277	9'100	9'200	100
23 Nombre de contrôles de vitesse effectués (2010 = 1'907)	1'998	2'200	2'200	0
24 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd (2010 = 3'280 h)	3'446	4'000	4'000	0
ad5 25 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" au profit d'autres cantons ou de la Confédération	103	150	150	0
26 Nombre de jours d'engagement "maintien de l'ordre" d'autres cantons au profit du Valais	26	40	40	0

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad5</i> 27 Nombre de jours de formation dispensés au profit de l'Académie de Police de Savatan	1'779	1'750	1'750	0

POLICE CANTONALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Gendarmerie	59'896'573	10'998'038	48'898'535
P1101 Circulation routière	10'166'516	4'444'968	5'721'548
P1102 Interventions spéciales	6'668'247	595'388	6'072'859
P1103 Première intervention	16'221'028	1'855'956	14'365'072
P1104 Police de proximité et investigations	25'349'197	2'286'339	23'062'858
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	1'491'585	1'815'387	-323'802
GP12 Police judiciaire	22'564'671	2'257'263	20'307'408
P1201 Enquêtes judiciaires	18'402'477	1'670'330	16'732'147
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'789'293	313'086	3'476'207
P1203 Protection de l'Etat	372'901	273'847	99'054
GP13 Services généraux	8'323'156	732'699	7'590'457
P1301 Prévention de la criminalité	218'447	16'916	201'531
P1302 Information interne et externe	1'011'238	84'616	926'622
P1303 Centrale d'engagement	6'720'570	597'319	6'123'251
P1304 Bureau des armes	372'901	33'848	339'053
Total	90'784'400	13'988'000	76'796'400

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
Fr. 1'277'100 net

GP 11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes Fr. 917'400 net	GP 12 Prévention incendie Fr. -3 net	GP 13 Préparation de la Pci Fr. 1'558'601 net	GP 14 Gestion des affaires militaires Fr. -1'198'898 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	13'146'600.85	18'177'000	18'256'600	79'600
30 Charges de personnel	7'124'045.90	7'683'900	7'222'900	-461'000
31 Biens, services et marchandises	2'087'465.43	2'384'800	3'722'000	1'337'200
33 Amortissements	49'314.73	0	0	0
36 Subventions accordées	644'726.19	4'675'300	4'614'100	-61'200
37 Subventions redistribuées	332'002.50	270'000	270'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'072'872.40	310'300	100'000	-210'300
39 Imputations internes	1'836'173.70	2'852'700	2'327'600	-525'100
4 Revenus de fonctionnement	10'788'687.99	16'380'300	16'979'500	599'200
40 Impôts	299.00	300	15'000	14'700
42 Revenus des biens	29'466.10	26'000	30'500	4'500
43 Contributions	1'196'642.39	6'019'000	6'286'300	267'300
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'507'835.13	1'400'000	1'450'000	50'000
46 Subventions acquises	5'863'844.09	4'549'700	5'752'300	1'202'600
47 Subventions à redistribuer	332'002.50	270'000	270'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	236'152.23	1'618'500	1'121'000	-497'500
49 Imputations internes	1'622'446.55	2'496'800	2'054'400	-442'400
Charges nettes de fonctionnement	2'357'912.86	1'796'700	1'277'100	-519'600
5 Dépenses d'investissement	5'961'313.00	7'299'300	6'400'000	-899'300
50 Investissements propres	756'906.64	1'150'000	600'000	-550'000
56 Subventions accordées	5'204'406.36	5'999'300	5'750'000	-249'300
57 Subventions redistribuées	0.00	150'000	50'000	-100'000
6 Recettes d'investissement	5'821'858.45	7'219'300	6'400'000	-819'300
66 Subventions acquises	5'821'858.45	7'069'300	6'350'000	-719'300
67 Subventions à redistribuer	0.00	150'000	50'000	-100'000
Dépenses nettes d'investissement	139'454.55	80'000	0	-80'000
Insuffisance de financement	2'497'367.41	1'876'700	1'277'100	-599'600

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Remarques
<p>Rubrique 30: - OCF: -475'000.- indemnité journalière des instructeurs SP (transféré à la rubr. 31)</p>
<p>Rubrique 31: - PCi: 100'000.- maintenance des sirènes, 310'000.- démontage des anciennes sirènes (financées par la Conf., cf. rubr. 46), 105'000.- coûts de l'utilisation du système POLYALERT pour sirènes - OCPP: Concept séisme: 100'000.- réalisation du concept en collaboration avec le SRCE - OCF: 150'000.- maintenance des 31 émetteurs radio, 105'000.- acquisition des tenues de décontamination (concept ABCN), 130'000.- acquisition d'habits pour les instructeurs SP, 475'000.- indemnité journalière des instructeurs SP (transféré de la rubrique des salaires 30), 50'000.- acquisition des règlements de la CSSP (cf. rubr. 43)</p>
<p>Rubrique 38: - PCi: -210'300.- diminution du solde à attribuer au fonds des contributions de remplacement par rapport à 2012</p>
<p>Rubriques 39, 46, 49 et 66: - écritures comptables liées à l'autofinancement de l'OCF</p>
<p>Rubrique 43: - PCi: 135'000.- récupération des frais des sirènes auprès des barragistes et des communes, 30'000.- récupération des frais des engagements en faveur de la collectivité - OCF: 50'000.- recettes de la vente du règlement CSSP (cf. rubrique 31), 35'000.- vente de mousse auprès des corps SP</p>
<p>Rubrique 46: - PCi: 310'000.- subvention fédérale pour le démontage des anciennes sirènes (cf. rubr. 31)</p>
<p>Rubrique 48: - OCF: -501'600.- diminution du prélèvement du fonds de l'OCF</p>
<p>Rubrique 50: - OCF: -470'000.- diminution des investissements de l'OCF (achèvement de la maison du feu) - PCi: -80'000.- achèvement du programme informatique pour les contributions de remplacement</p>
<p>Rubrique 56: - OCF: -249'300.- diminution du volume des achats subventionnés accordés aux communes</p>
<p>Rubriques 57 et 67: - PCi: -100'000.- diminution des travaux de désaffectation des abris PCi et de leurs subventions fédérales</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	52.60	53.80	53.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de catastrophes
2	Informier et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociétaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tir) et des services logistiques optimaux dans notre canton
6	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (saisie des astreints, organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Révision de la loi sur l'organisation en cas de catastrophes, débat parlementaire et mise en vigueur	31.12.2013
	2 Intégration des systèmes de télécommunication dans le domaine de la sécurité, en collaboration avec la police cantonale (Polycom)	31.12.2019
<i>ad3</i>	3 Développement de l'analyse des risques par l'observatoire cantonal des risques OCRI (thèmes/dangers figurant en priorité 2) et réalisation du concept cantonal sur les séismes	31.12.2013
	4 Réalisation d'une plate-forme de gestion intégrée des risques PLAGIR	31.12.2013
<i>ad4</i>	5 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes et des ramoneurs	31.12.2017
	6 Promotion des sections des jeunes sapeurs-pompiers par la mise en place d'un concept cantonal	31.12.2013

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1 Taux des communes évaluées sur le degré d'opérabilité de leur EM	30%	70.0%	100%	30%
	2 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	37	30	30	0
	3 Nombre de communes disposant d'un EM de conduite avec un état de préparation opérationnel (selon la LPPEX)			90	
<i>ad3</i>	4 Degré de réalisation des fiches relatives aux thèmes/dangers de priorité 2		60%	100%	40%
	5 Degré de réalisation de la plate-forme de gestion intégrée des risques		60%	100%	40%
<i>ad4</i>	6 Pour-cent des communes ayant des concepts d'intervention pour les sites à risques (nouveaux sites)	98%	100%	100%	0%
	7 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)		6	8	2
<i>ad5</i>	8 Pour-cent de satisfaction de la troupe liée à la place d'armes de Sion	94.0%	90%	90%	0%
<i>ad6</i>	9 Taux de satisfaction des journées d'orientation	95.55%	90%	90%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	1'023'330	105'930	917'400
P1101 Instruction état-majors communaux, intercommunaux	264'071	26'948	237'123
P1102 Conseils, information population/autorités	381'017	30'040	350'977
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	378'242	48'942	329'300
GP12 Prévention incendie	12'007'604	12'007'607	-3
P1201 Prévention des incendies	1'263'809	1'263'814	-5
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'270'434	4'270'437	-3
362 Subvention annuelle CSI A et B (6x24'000 et 16x16'000)	400'000		400'000
362 Routes nationales participation annuelle aux CSI (7x35'000)	245'000		245'000
362 Concept jeunes SP participation forfaitaire annuelle (9x500)	4'500		4'500
Autres dépenses / recettes	3'620'934	4'270'437	-649'503
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'473'361	6'473'356	5
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu etc)	5'750'000		5'750'000
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		569'300	-569'300
669 Contribution des compagnies d'assurances pour le financement de la police du feu		5'180'700	-5'180'700
Autres dépenses / recettes	723'361	723'356	5
GP13 Préparation de la Pci	7'739'135	6'180'534	1'558'601
P1301 Organisation et planification de la Pci	256'300	31'474	224'826
P1302 Instruction des astreints de la Pci	5'096'003	188'005	4'907'998
P1303 Constructions, alarme et matériel Pci	2'386'832	5'961'055	-3'574'223
GP14 Gestion des affaires militaires	3'886'531	5'085'429	-1'198'898
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	799'807	282'237	517'570
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	628'790	1'586'724	-957'934
440 Part de l'Etat du Valais à la taxe d'exemption (commission de 20 %)		1'450'000	-1'450'000
Autres dépenses / recettes	628'790	136'724	492'066
P1403 Infrastructures et investissements	2'457'934	3'216'468	-758'534
460 Participation de la Confédération		747'400	-747'400
460 Convention et contrat prestation avec la Confédération		2'170'600	-2'170'600
Autres dépenses / recettes	2'457'934	298'468	2'159'466
Total	24'656'600	23'379'500	1'277'100

Remarques

- Fonds police du feu: prélèvement prévu pour le budget 2013 de l'office du feu = 1'121'000.- pour la mise à zéro des comptes de l'OCF: solde au 31. 12. 2011 = 5'477'249.75
- Fonds des contributions de remplacement de la Pci: versement prévu pour le budget 2013 = 100'000.- (fonds créé en 2012)

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
Fr. -67'436'600 net

GP 11
Admission des personnes
Fr. -1'818'589 net

GP 12
Admission des véhicules
Fr. -65'618'011 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	16'196'393.40	16'976'000	16'553'100	-422'900
30 Charges de personnel	9'983'344.20	10'630'000	10'486'800	-143'200
31 Biens, services et marchandises	1'600'551.11	1'833'500	1'929'700	96'200
33 Amortissements	942'539.17	500'000	600'000	100'000
34 Parts et contributions sans affectation	0.00	60'000	60'000	0
36 Subventions accordées	1'308'176.11	1'623'000	1'356'000	-267'000
38 Attributions aux financements spéciaux	226'480.20	0	0	0
39 Imputations internes	2'135'302.61	2'329'500	2'120'600	-208'900
4 Revenus de fonctionnement	78'209'096.41	81'895'500	84'529'700	2'634'200
40 Impôts	54'799'036.50	57'760'000	59'765'000	2'005'000
42 Revenus des biens	12'726.70	0	0	0
43 Contributions	21'508'734.46	22'091'700	23'188'200	1'096'500
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	889'330.60	906'900	100'000	-806'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	376'168.15	370'000	370'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	32'400.00	0	800'000	800'000
49 Imputations internes	590'700.00	766'900	306'500	-460'400
Revenus nets de fonctionnement	62'012'703.01	64'919'500	67'976'600	3'057'100
5 Dépenses d'investissement	329'416.20	428'000	540'000	112'000
50 Investissements propres	329'416.20	428'000	540'000	112'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	329'416.20	428'000	540'000	112'000
Excédent de financement	61'683'286.81	64'491'500	67'436'600	2'945'100

Remarques

Rubrique 31: L'augmentation du montant provient du changement des imprimantes pour permis de conduire, de l'augmentation des frais pour la maintenance informatique et des honoraires liés à la certification du service.

Rubrique 36: Changement du mode de calcul de l'écobonus 2013-2015.

Rubrique 40: L'augmentation est le résultat de la hausse du parc des véhicules.

Rubrique 43: L'augmentation est liée à la hausse du nombre d'expertises techniques.

Rubrique 50: Ce montant couvre les frais relatifs au remplacement des imprimantes pour les permis de conduire, à l'informatisation des contrôles techniques et ceux liés aux projets informatiques décidés par les cantons utilisateurs du système Cari.

Rubriques 44 et 48: diminution de CHF 800'000.- selon les amendements du Grand Conseil.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	79.70	84.20	83.60

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Remarques
La diminution des postes par rapport au budget 2012 concerne un transfert du SCN vers les OPF jusqu'à janvier 2014 pour régler une situation personnelle.

OBJECTIF POLITIQUE	
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation	
Sous-objectifs politiques	
1	S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisantes pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation
2	S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis
3	Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Constitution d'un groupe de travail présidé par le SCN et mise en oeuvre des recommandations émises dans le cadre de l'audit des applications informatiques "MASP" par l'Inspection cantonale des finances	31.12.2014
<i>ad2</i>	2 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199)	31.12.2014
	3 Certification ISO du service	31.12.2014
	4 Informatisation du rapport de contrôle technique des véhicules pour répondre aux exigences du système d'assurance de qualité de l'association suisse des services automobiles (asa) et de l'article 33 de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV)	31.12.2013
	5 Réfection des guichets du centre de Sion et rechercher un terrain pour une délocalisation à moyen terme de ce site	30.06.2013
<i>ad3</i>	6 Lancement et suivi d'un nouvel ecobonus	31.12.2015

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.2	8	-0.2
2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	1.95%	2%	4%	2%
3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'252	8'800	8'300	-500
4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'658	16'500	16'700	200
5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	30.4%	33%	32%	-1%
6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	29.6%	33%	32%	-1%
7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'308	26'000	28'500	2'500
8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'976	1'800	2'000	200
10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	21.75	26	23	-3
11 Nombre de contrôle de moniteurs de conduite effectués (en 2011: 39 contrôles)			30	
12 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique] (en 2011: 1'398 avertissements)			1'400	
13 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique] (en 2011: 4'257 retraits de permis de conduire)			4'300	
<i>ad2</i> 14 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	100%	0%
15 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	69.%	71%	72%	1%
16 Nombre de contrôles techniques effectués	72'794	83'000	85'000	2'000
17 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	77'517	75'000	79'000	4'000
18 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	280'813	289'000	296'000	7'000
19 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'416	3'400	3'500	100
20 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport au nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	26.4%	26%	25%	-1%
<i>ad3</i> 21 Nombre de véhicules bénéficiant du bonus écologique [Agenda 21]	5'969	8'000	4'000	-4'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Admission des personnes	6'030'932	7'849'521	-1'818'589
P1101 Examens de conduite	1'656'918	1'044'236	612'682
431 Emoluments pour examens de conduite		1'000'000	-1'000'000
Autres dépenses / recettes	1'656'918	44'236	1'612'682
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'410'451	2'254'833	155'618
431 Emoluments pour établissement de permis de conduire		2'200'000	-2'200'000
Autres dépenses / recettes	2'410'451	54'833	2'355'618
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	1'925'916	4'549'433	-2'623'517
431 Mesures administratives et sanctions pénales		2'500'000	-2'500'000
437 Amendes		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	1'925'916	49'433	1'876'483
P1104 Surveillance des écoles de conduite	37'647	1'019	36'628
GP12 Admission des véhicules	11'062'168	76'680'179	-65'618'011
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'696'852	6'040'527	-1'343'675
431 Emoluments pour expertises de véhicules		5'920'000	-5'920'000
Autres dépenses / recettes	4'696'852	120'527	4'576'325
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'952'843	9'583'123	-4'630'280
431 Emoluments pour établissement de permis de circulation		5'200'000	-5'200'000
435 Vente de plaques		1'430'000	-1'430'000
Autres dépenses / recettes	4'952'843	2'953'123	1'999'720
P1203 Perception des redevances	1'412'473	61'056'529	-59'644'056
360 Exonération des véhicules de la Confédération	86'000		86'000
362 Exonération des véhicules des communes	500'000		500'000
363 Exonération des véhicules des établissements cantonaux	235'000		235'000
365 Exonération des véhicules des institutions d'utilité publique	120'000		120'000
406 Impôt sur les véhicules à moteur et les bateaux		59'200'000	-59'200'000
440 Part du service à la RPLP		100'000	-100'000
Autres dépenses / recettes	471'473	1'756'529	-1'285'056
Total	17'093'100	84'529'700	-67'436'600

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

OP 1
Contribuer à la protection de la
société par l'application des
peines et des mesures.
Fr. 12'955'700 net

GP 11 Détenition préventive : Sion - Brig - Martigny Fr. 163'937 net	GP 12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue Fr. 1'313'121 net	GP 13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont Fr. 200'245 net	GP 14 Exécution des peines et mesures Fr. 11'278'397 net
---	---	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	26'205'445.02	25'260'300	30'104'400	4'844'100
30 Charges de personnel	12'753'918.60	13'206'800	13'711'900	505'100
31 Biens, services et marchandises	4'543'755.93	4'563'200	4'689'200	126'000
33 Amortissements	36'637.31	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	743'489.50	1'128'300	1'177'000	48'700
36 Subventions accordées	1'856'180.45	912'000	2'520'000	1'608'000
39 Imputations internes	6'271'463.23	5'450'000	8'006'300	2'556'300
4 Revenus de fonctionnement	14'833'310.95	14'464'400	17'939'900	3'475'500
42 Revenus des biens	1'460.85	0	100	100
43 Contributions	1'360'286.74	1'421'300	1'432'900	11'600
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'576'003.10	5'870'000	6'951'000	1'081'000
46 Subventions acquises	1'142'499.55	1'089'000	1'107'000	18'000
49 Imputations internes	6'753'060.71	6'084'100	8'448'900	2'364'800
Charges nettes de fonctionnement	11'372'134.07	10'795'900	12'164'500	1'368'600
5 Dépenses d'investissement	514'828.65	324'000	791'200	467'200
50 Investissements propres	514'828.65	324'000	791'200	467'200
6 Recettes d'investissement	10'500.00	0	0	0
60 Transferts au patrimoine financier	10'500.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	504'328.65	324'000	791'200	467'200
Insuffisance de financement	11'876'462.72	11'119'900	12'955'700	1'835'800

Remarques

30 charges de personnel
Montants consignés par l'ACF, section des Traitements avec les augmentations habituelles. Augmentation d'env. Fr. 75'000.-- sur les indemnités pour travaux de nuit, dimanche et jours fériés suite à l'augmentation prévue des effectifs et à des engagements de réinsertion (GETAC, AI).

31 Biens, services et marchandises
Augmentation générale des frais de fonctionnement en raison de l'augmentation des taux d'occupation, plus particulièrement en détention avant jugement (env. Fr. 300'000.--).

Nouvelle répartition de la participation aux contrats d'entretien pour la téléphonie entre le Service informatique et les Etablissements pénitentiaires (EP). Eventuelle prise en charge du renouvellement du central téléphonique à Crêtelongue / Pramont (env. Fr. 50'000.--).

Engagements mandats privés de surveillance pour combler l'insuffisance de personnel (env. Fr.100'000.--)

35 Dédommagements à des collectivités publiques
Introduction courant 2012 projet FEP : contrat signé par la CCDJP avec l'OSEO, (fondation DROSOS). But: promouvoir les mesures de formation pour les détenu(e)s des établissements des Concordats sur l'exécution des peines et mesures en Suisse. Coût pour le Valais env. Fr. 140'000.-- pour 2013.

36 Subventions accordées
Compte 365 : dépenses pour les détentions hors canton en mesures thérapeutiques institutionnelles. Augmentation annuelle considérable du nombre de placements. Au budget 2012 le résultat 2011 (dépassement Fr. 1.3 mio autorisé par le Conseil d'Etat) n'était pas connu. Budget 2012 insuffisant. En 2013 l'estimation tient compte des placements 2011 et 2012 ainsi que des nouveaux placements 2013.

45 Dédommagements de collectivités publiques
Augmentation de 7.5 % des prix de pensions au sein du Concordat latin.
Augmentation des recettes en lien avec l'augmentation des taux d'occupation notamment en détention avant jugement.

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	97.60	102.00	108.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Augmentation de deux EPT dont l'attribution reste à déterminer suite aux travaux du COPIL.
Suite aux amendements du Grand Conseil 4 EPT supplémentaires ont été attribués aux EPV.

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique

Sous-objectifs politiques

- 1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée
 - 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus
- 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée
 - 2.1 Mettre en œuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus

Mesures prioritaires

	Délai
<i>ad1</i> 1 Développement du projet architectural de transformation de l'ensemble des infrastructures du Centre éducatif de Pramont	31.12.2013
2 Finalisation du projet de construction de la nouvelle Colonie pénitentiaire de Crêtelongue	31.12.2015
3 Mise en application progressive des résultats de "l'audit audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010	31.12.2014
<i>ad2</i> 4 Développement de la formation continue du personnel de surveillance	31.12.2015
5 Mise en application progressive des résultats de "l'audit audit général du système carcéral valaisan" décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 plus particulièrement dans l'activité des ateliers et du domaine agricole de Crêtelongue	31.12.2014

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nombre de places en détention préventive (Sion 86 - Martigny 30 - Brigue 18, total 134)	134	134	134	0
2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	40	40	40	0
3 Nombre de places en mesures éducatives (7 jeunes adultes - 18 mineurs, total 25)	25	25	25	0
4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64)	4.02	4.02	4.02	0
5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62)	2.08	2.08	2.08	0
6 Nombre de places en exécution de peine en milieu fermé (Projet 10 places)	0	10	10	0
7 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2011 = 1/5 : Les Iles)		3	1	-2
<i>ad2</i> 8 Pourcentage de détenus au bénéfice d'un PES (plan d'exécution des sanctions), dans les deux premiers mois de détention, dans le cadre du nouveau Code pénal et des réglementations du Concordat latin	95.0%	100%	100%	0%
9 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle	18%	25%	27%	2%
10 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle	23%	46%	48%	2%
11 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnu par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)	81%	85%	85%	0%
12 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	4%	3.8%	3.5%	-0.3%

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Détention préventive : Sion - Brig - Martigny	7'466'193	7'302'256	163'937
P1101 Administration	880'533	41'612	838'921
P1102 Gestion de l'exécution de la détention préventive	6'002'917	6'327'710	-324'793
P1103 Gestion de l'exécution de la SD et TE	582'743	932'934	-350'191
GP12 Exécution peines privatives de liberté:Crêtelongue	5'134'380	3'821'259	1'313'121
P1201 Administration	578'734	48'413	530'321
P1202 Gestion de l'exécution des peines en milieu fermé	2'680'797	3'175'152	-494'355
P1203 Exploitation du domaine et des ateliers	1'874'849	597'694	1'277'155
GP13 Placement éducatif en milieu fermé : Pramont	6'879'814	6'679'569	200'245
P1301 Administration	603'364	137'153	466'211
P1302 Mesures éducatives et peines jeunes délinquants	5'254'470	6'353'606	-1'099'136
P1303 Exploitation des ateliers	1'021'980	188'810	833'170
GP14 Exécution des peines et mesures	11'415'213	136'816	11'278'397
P1401 Exécution des peines et mesures	11'361'726	134'184	11'227'542
P1402 Tâches juridiques	53'487	2'632	50'855
Total	30'895'600	17'939'900	12'955'700
Remarques			
<p>L'objectif principal des Etablissements pénitentiaires valaisans pour 2013 est de mettre en application, progressivement, les résultats de l'audit général du système carcéral valaisan décidé par le Conseil d'Etat le 28 avril 2010 (réorganisation des sites et des régimes de détention, réorganisation du service).</p> <p>Le Conseil d'Etat a accepté en juin 2012 un projet de décret permettant la transformation des Etablissements pénitentiaires en un service regroupant toutes les tâches liées à la privation de liberté. Ce décret sera soumis au Grand Conseil en session de novembre 2012. Si ce décret obtient l'aval du Parlement, une nouvelle organisation sera mise en place.</p>			

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
Fr. -5'081'400 net

GP 11
Traitement des opérations de
poursuites
Fr. -6'292'663 net

GP 12
Traitement des opérations de
faillites et procédures
concordataires
Fr. 1'211'263 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	14'434'557.36	15'085'100	15'789'300	704'200
30 Charges de personnel	10'306'191.00	10'432'200	10'878'100	445'900
31 Biens, services et marchandises	3'130'962.50	3'350'900	3'912'600	561'700
33 Amortissements	75'662.25	98'500	87'400	-11'100
39 Imputations internes	921'741.61	1'203'500	911'200	-292'300
4 Revenus de fonctionnement	19'583'258.07	18'433'400	21'088'700	2'655'300
43 Contributions	19'501'597.22	18'433'400	21'088'700	2'655'300
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	81'660.85	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	5'148'700.71	3'348'300	5'299'400	1'951'100
5 Dépenses d'investissement	301'660.85	346'000	218'000	-128'000
50 Investissements propres	301'660.85	346'000	218'000	-128'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	301'660.85	346'000	218'000	-128'000
Excédent de financement	4'847'039.86	3'002'300	5'081'400	2'079'100

Remarques

30 : Cet écart s'explique par la décision du Conseil d'Etat du 25 avril 2012 autorisant l'engagement de 5,5 EPT de durée déterminée d'une année renouvelable pour faire face à l'accroissement du volume des affaires.

31 : Cet accroissement de charges résulte d'une modification de l'Ordonnance fédérale sur les émoluments donnant accès à un nouveau service postal de distribution spéciale. Ces coûts supplémentaires sont intégralement récupérés dans les dossiers sous la rubrique 436.

43 : Accroissement des recettes lié à la récupération des frais postaux supplémentaires précités ainsi qu'à l'importante évolution des émoluments constatée en 2011.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	87.25	87.95	88.55

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

L'augmentation des postes concerne un transfert du SCN vers les OPF jusqu'à janvier 2014 pour régler une situation personnelle.

Afin de contenir l'accroissement des effectifs, plusieurs mesures de rationalisation seront mises en place jusqu'à fin 2013. Celles-ci ont toutefois des limites et un renfort en personnel est incontournable. Le Conseil d'Etat l'a reconnu en allouant aux Offices des poursuites 5,5 postes de durée déterminée. Ces emplois doivent être pérennisés en les convertissant en emplois de durée indéterminée, ceci dans un délai de deux ans. Le financement de ces postes est assuré par un revenu net de fonctionnement en forte hausse (+ 1,8 millions en 2011 comparativement à l'année 2010).

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE					
Procéder au recouvrement forcé des créances					
Sous-objectifs politiques					
1	Traiter les opérations de poursuites				
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1	Traitement selon la norme e-LP des réquisitions introduites par l'Etat du Valais		31.12.2013	
	2	Développement de la formation au sein des offices par la création de places d'apprentissage et de stagiaires MPC		31.12.2015	
	3	Mise en place d'un guichet virtuel pour la commande d'attestations de solvabilité		31.12.2014	
	4	Centralisation de l'impression des principaux formulaires LP (commandements de payer, avis de saisie, ...)		31.12.2013	
	5	Renforcement et flexibilisation des effectifs par la mise en place d'un back office centralisé pour le traitement administratif des poursuites		31.12.2014	
<i>ad2</i>	6	Introduction d'un système informatique centralisé de gestion des faillites		31.12.2013	
	7	Réorganisation de la surveillance LP		31.12.2013	
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1	154'648	141'000	155'000	14'000
	2			31.12.13	
	3			01.04.13	
	4		30%	100%	70%
	5	2'163	1'975	2'020	45
	6			12	
	7			8	
<i>ad2</i>	8	354	380	355	-25
	9	408	320	300	-20
	10	102	75	100	25
	11	22	24	22	-2

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Traitement des opérations de poursuites	13'237'755	19'530'418	-6'292'663
P1101 Traitement administratif	5'350'926	8'338'268	-2'987'342
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	4'326'865	5'521'330	-1'194'465
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'253'760	2'020'876	-767'116
P1104 Gestion comptable et financière	2'306'204	3'649'944	-1'343'740
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	2'769'545	1'558'282	1'211'263
P1201 Traitement administratif	895'575	398'596	496'979
P1202 Opérations de liquidation	1'570'643	911'791	658'852
P1203 Gestion comptable et financière	303'327	247'895	55'432
Total	16'007'300	21'088'700	-5'081'400

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

OP 1
Promouvoir l'intégration sociale et
économique des personnes dans
le besoin
Fr. 101'867'500 net

GP 11 Prestations sociales individuelles Fr. 25'706'566 net	GP 12 Institutions sociales Fr. 70'935'421 net	GP 13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires Fr. 2'797'515 net	GP 14 Asile (accueil et prise en charge sociale) Fr. 2'427'998 net
---	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	176'550'233.32	180'712'000	187'724'100	7'012'100
30 Charges de personnel	13'733'915.45	13'164'200	13'767'800	603'600
31 Biens, services et marchandises	17'649'547.39	18'130'100	18'608'100	478'000
33 Amortissements	130'106.40	0	0	0
36 Subventions accordées	144'300'623.65	148'909'700	154'785'900	5'876'200
38 Attributions aux financements spéciaux	230'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	506'040.43	508'000	562'300	54'300
4 Revenus de fonctionnement	84'705'757.35	76'363'000	89'263'400	12'900'400
42 Revenus des biens	175'328.85	1'140'000	1'140'000	0
43 Contributions	8'592'663.18	9'368'100	9'289'700	-78'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	35'089'249.20	31'210'700	34'976'700	3'766'000
46 Subventions acquises	40'127'924.22	34'644'200	43'857'000	9'212'800
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	612'948.90	0	0	0
49 Imputations internes	107'643.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	91'844'475.97	104'349'000	98'460'700	-5'888'300
5 Dépenses d'investissement	7'339'249.90	5'200'000	5'349'000	149'000
50 Investissements propres	90'948.90	0	0	0
56 Subventions accordées	7'248'301.00	5'200'000	5'349'000	149'000
6 Recettes d'investissement	88'320.00	1'530'000	1'942'200	412'200
66 Subventions acquises	88'320.00	1'530'000	1'942'200	412'200
Dépenses nettes d'investissement	7'250'929.90	3'670'000	3'406'800	-263'200
Insuffisance de financement	99'095'405.87	108'019'000	101'867'500	-6'151'500

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Remarques
<p>Rubr. 36: + 5'876'200</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des dépenses d'aide sociale des réfugiés reconnus. Toutefois ces dépenses sont entièrement couvertes par les forfaits fédéraux (+ 2'000'000). - Augmentation des subventions aux institutions spécialisées (+ 4'000'000). <p>Pour les rubriques 45, 46 et 66 suivantes, les augmentations des recettes proviennent essentiellement de la facturation aux communes des frais relevant de la loi sur l'harmonisation. Le taux de répartition initial des frais prévu et calculé au budget 2012, selon la RPT II (70% canton / 30% commune) n'a pas pu entrer en vigueur. Le taux de (63% canton / 37% commune) a donc servi de base à l'établissement du budget 2013.</p> <p>Rubr. 45 : + 3'766'000</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des contributions fédérales pour la prise en charge des personnes relevant du domaine de l'asile (+1'500'000). - Augmentation des recettes communales en lien avec la répartition des dépenses d'aide sociale, suivant la loi sur l'harmonisation (+ 2'266'000). <p>Rubr. 46: + 9'212'800</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hausse des subventions acquises (propres établissements) pour la prise en charges des personnes admises provisoirement depuis plus de 7 ans et des personnes déboutées de l'asile (+ 1'000'000). - Augmentation des subventions communales en lien avec la répartition des dépenses des institutions spécialisées, suivant la loi sur l'harmonisation (+7'981'800). - Augmentation des subventions communales en lien avec la répartition des avances de pensions alimentaires, suivant la loi sur l'harmonisation (+231'000). <p>Rubr. 66 : + 412'200</p> <ul style="list-style-type: none"> -Augmentation des subventions communales en lien avec la répartition des charges d'investissements des institutions pour personnes en situation de handicap suivant la loi sur l'harmonisation (+412'200).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	91.60	91.40	91.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille		
Sous-objectifs politiques		
1	Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]	
2	Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)	
3	Assurer le recouvrement et les avances des pensions alimentaires dans la politique familiale cantonale (GP13)	
4	Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés (GP14)	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Développement des prises en charges conjointes ORP-CMS comme projet pilote du SECO	31.12.2014
ad2	2 Mise en œuvre de la planification cantonale des besoins 2012-2016 des institutions sociales selon décision du Conseil d'Etat à prendre (fin 2012)	31.12.2016
	3 Adaptation des procédures de placement pour les mesures civiles de privation de liberté à des fins d'assistance (PAFA)	31.12.2014
	4 Elargissement du mandat du centre d'indication et de suivi à l'ensemble des mesures de placement PAFA non médicales pour adultes (y.c. les PAFA pour personnes en âge AVS)	31.12.2014
ad4	5 Mise en place des centres de compétences et de formation pour migrants dans les trois régions du canton (selon dispositions légales fédérales)	31.12.2014

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	19.6%	19%	20%	1%
2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2009 VS : 1,5%, soit 4577 personnes; CH : 3,0%, soit 230'019 personnes; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage) [Agenda 21]	1.3%	1.6%	1.6%	0%
<i>ad2</i> 3 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	110.5%	112%	113.5%	1.5%
4 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises	93	100	110	10
5 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés) (2012:894)		900	910	10
6 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour) (2012: 1589)		1'250	1'650	400
<i>ad3</i> 7 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	692	640	650	10
8 Nombre de dossiers de recouvrement	1'640	1'650	1'700	50
9 Rapport charges indirects/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs de l'ORAPA / nombre de dossiers ORAPA. 2013: 578300/1700=340)	346	360	340	-20
<i>ad4</i> 10 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'743	1'750	1'750	0
11 Nombre de départs durant l'année	623	500	500	0
12 Nombre d'arrivées durant l'année	817	700	500	-200
13 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	219	280	280	0
14 Nombre d'admis provisoires au 31.12	854	900	900	0
15 Rapport charges indirectes/nombre de requérants (2013: 9'572'500/1'750 = 5470)	5'686	5'000	5'470	470
16 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	31%	35.%	35.%	0%

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Prestations sociales individuelles	44'661'594	18'955'028	25'706'566
P1101 Mesures de politique sociale	242'384	245	242'139
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	43'494'555	18'865'444	24'629'111
301 Emplois semi-protégés, auxiliaires et apprentis handicapés	1'020'500		1'020'500
361 Contribution à des organismes intercantonaux	124'600		124'600
366 Aide sociale, mesures d'insertion professionnelle, maintien à domicile, participation	40'795'000		40'795'000
Autres dépenses / recettes	1'554'455	18'865'444	-17'310'989
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	924'655	89'339	835'316
366 Aides individuelles LAVI	230'000		230'000
Autres dépenses / recettes	694'655	89'339	605'316
GP12 Institutions sociales	109'568'345	38'632'924	70'935'421
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	256'713	3'739	252'974
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	3'343'800	2'107'973	1'235'827
365 Aides financières aux organisations et entreprises sociales	2'762'000		2'762'000
Autres dépenses / recettes	581'800	2'107'973	-1'526'173
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	99'328'323	34'094'552	65'233'771
365 Subventions aux institutions sociales	75'575'000		75'575'000
Autres dépenses / recettes	23'753'323	34'094'552	-10'341'229
P1204 Gestion de l'office de liaison	6'639'509	2'426'660	4'212'849
365 Placements hors canton	6'558'000		6'558'000
Autres dépenses / recettes	81'509	2'426'660	-2'345'151
GP13 Recouvrement et avances des pensions alimentaires	6'624'099	3'826'584	2'797'515
P1301 Recouvrement des pensions alimentaires	623'642	2'605'345	-1'981'703
436 Recouvrement sur pensions alimentaires		2'604'600	-2'604'600
Autres dépenses / recettes	623'642	745	622'897
P1302 Avance des pensions alimentaires	6'000'457	1'221'239	4'779'218
366 Avances sur pensions alimentaires	5'800'000		5'800'000
Autres dépenses / recettes	200'457	1'221'239	-1'020'782
GP14 Asile (accueil et prise en charge sociale)	32'219'062	29'791'064	2'427'998
P1401 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	510'447	1'064	509'383
P1402 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	31'708'615	29'790'000	1'918'615
366 Assistance des personnes du domaine de l'asile	4'600'000		4'600'000
Autres dépenses / recettes	27'108'615	29'790'000	-2'681'385
Total	193'073'100	91'205'600	101'867'500

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OP 1
Promouvoir santé-sécurité au
travail / Aplanir, régler conflits du
travail / Prévenir dumping social
Fr. 2'775'600 net

GP 11
Promotion santé-sécurité au
travail, dumping soc.
Fr. 1'354'846 net

GP 12
Prévention et règlement des
conflits
Fr. 1'420'754 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	4'302'378.31	4'672'700	4'647'400	-25'300
30 Charges de personnel	3'640'839.75	3'916'800	3'864'800	-52'000
31 Biens, services et marchandises	216'180.31	330'300	346'500	16'200
33 Amortissements	10'206.05	0	0	0
36 Subventions accordées	14'629.00	34'700	32'000	-2'700
39 Imputations internes	420'523.20	390'900	404'100	13'200
4 Revenus de fonctionnement	1'827'968.37	1'842'600	1'871'800	29'200
40 Impôts	2'531.20	0	0	0
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	836'259.30	847'600	906'400	58'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	197'629.04	201'500	199'200	-2'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	106'601.04	100'000	100'000	0
46 Subventions acquises	487'318.75	492'000	467'000	-25'000
49 Imputations internes	197'629.04	201'500	199'200	-2'300
Charges nettes de fonctionnement	2'474'409.94	2'830'100	2'775'600	-54'500
5 Dépenses d'investissement	54'885.55	0	0	0
50 Investissements propres	54'885.55	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	54'885.55	0	0	0
Insuffisance de financement	2'529'295.49	2'830'100	2'775'600	-54'500

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	24.50	25.50	25.50

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Concernant les postes d'employés à durée indéterminée il y a aucun changement prévu en 2013

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

OBJECTIF POLITIQUE					
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne					
Sous-objectifs politiques					
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques				
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail				
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail				
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et travail au noir				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Réalisation du concept décontamination en collaboration avec le SSCM et le SSP en cas d'événement nucléaire, biologique et chimique (NBC)			31.12.2015	
	2 Préparation de la révision de la loi cantonale sur le travail du 16 novembre 1966 - conformément aux dispositions modifiées de la loi fédérale du travail et adaptations de certains articles.			31.10.2014	
<i>ad3</i>	3 Aide logistique et juridique aux partenaires sociaux pour l'extension des conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types (CTT).			31.12.2015	
<i>ad4</i>	4 Réalisation des objectifs fixés par la Commission cantonale tripartite et coordination de l'action avec les différents partenaires et acteurs			31.12.2015	
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExp)	445	385	483	98
	2 Nombre de contrôles système (MSST) dans les communes valaisannes en 2012-13		40	75	35
	3 Nombre de projets de constructions de locaux et postes de travail examinés [2010 : 379]	414	380	380	0
<i>ad2</i>	4 Pourcentage de règlement des conflits dans le délai de 12 mois	88%	70.%	70.%	0%
<i>ad3</i>	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	19	18	18	0
<i>ad4</i>	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2011 : 452]; travail au noir [2011 : 669])	1'121	1'020	1'020	0
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions paritaires (travail détaché et CCT)	730	500	500	0
	8 Nombre de prononcés de sanctions	147	150	150	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	3'077'493	1'722'647	1'354'846
P1101 Formation / Conseil	36'074	14'883	21'191
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	138'602	67'257	71'345
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	602'115	257'468	344'647
P1104 Contrôle conditions de travail LTr/OTR/Ldét/ LTN	2'038'834	1'294'096	744'738
450 Contrôles OTR / OFROU / Police cantonale		100'000	-100'000
Autres dépenses / recettes	2'038'834	1'194'096	844'738
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	261'868	88'943	172'925
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'569'907	149'153	1'420'754
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	256'323	3'434	252'889
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	1'136'404	13'379	1'123'025
P1203 CCT et CTT	53'764	687	53'077
P1204 Listes permanentes	123'416	131'653	-8'237
Total	4'647'400	1'871'800	2'775'600

Remarques

Abréviations

CCT	Convention collective de travail
CTT	Contrat-type de travail
LAA	Loi fédérale sur l'assurance-accidents
Ldét	Loi fédérale sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés en Suisse et sur les mesures d'accompagnement (Loi sur les travailleurs détachés)
LExpl	Loi fédérale sur les substances explosibles (Loi sur les explosifs)
LTN	Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (Loi sur le travail au noir)
LTr	Loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (Loi sur le travail)
MSST	Directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail
OCS	Ordonnance sur les conseillers à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses par route, par rail ou par voie navigable (Ordonnance sur les conseillers à la sécurité)
OPAM	Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs
OTR	Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs)
OUC	Ordonnance sur l'utilisation des organismes en milieu confiné (Ordonnance sur l'utilisation confinée)
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail
OFROU	Office fédéral des routes
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSP	Service de la santé publique

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

OP 1
Gérer en globalité la population
cantonale, dont les migrants
Fr. 3'895'000 net

GP 11
Gestion de la population
valaisanne et/ou résidan
Fr. 409'542 net

GP 12
Migrations, intégration et gestion
de l'asile
Fr. 3'485'458 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	12'469'224.24	12'748'700	12'943'900	195'200
30 Charges de personnel	7'625'806.95	7'660'500	7'825'300	164'800
31 Biens, services et marchandises	553'833.16	618'400	685'900	67'500
33 Amortissements	36'608.05	35'000	37'000	2'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'804'271.30	1'898'000	1'848'000	-50'000
36 Subventions accordées	984'763.90	1'433'700	1'543'700	110'000
38 Attributions aux financements spéciaux	50'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'413'940.88	1'103'100	1'004'000	-99'100
4 Revenus de fonctionnement	8'913'280.69	8'665'600	9'148'900	483'300
40 Impôts	40'769.00	42'000	42'000	0
41 Patentes et concessions	-945.00	0	0	0
42 Revenus des biens	1'044.00	0	0	0
43 Contributions	6'738'632.85	6'763'600	7'032'900	269'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'372'573.50	1'250'000	1'464'000	214'000
46 Subventions acquises	607'219.45	610'000	610'000	0
49 Imputations internes	153'986.89	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	3'555'943.55	4'083'100	3'795'000	-288'100
5 Dépenses d'investissement	0.00	200'000	100'000	-100'000
50 Investissements propres	0.00	200'000	100'000	-100'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	200'000	100'000	-100'000
Insuffisance de financement	3'555'943.55	4'283'100	3'895'000	-388'100

Remarques

Rubr. 31

L'écart entre les budgets 2012 et 2013 provient principalement des frais de procès, des obligations de sécurité imposées et des coûts engendrés par les traductions.

Rubr. 35

L'augmentation des charges est due uniquement à l'augmentation des demandes de passeports et de cartes d'identité par la population valaisanne. La rétrocession des montants à la Confédération dépend du nombre de demandes de documents d'identité qui ne cesse d'augmenter. Cette augmentation de charges est entièrement compensée par l'augmentation des recettes (rubr. 43).

Rubr. 36

L'augmentation provient de l'intégration, domaine qui est encore en développement. Le montant prévu prend en compte l'élargissement de la politique d'intégration des étrangers voulue par l'autorité fédérale et que les cantons doivent mettre en oeuvre. Chaque canton doit établir un nouveau concept correspondant aux critères imposés par la Confédération.

Rubr. 43

Recettes supérieures au budget précédent en raison d'une augmentation des émoluments fédéraux en matière d'état civil ainsi que de l'adaptation du calcul des émoluments à encaisser pour les passeports biométriques en fonction des chiffres de l'année 2011.

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	61.80	63.90	63.90

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer l'état civil
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
1.2	Traiter les demandes de naturalisation
1.3	Etablir les documents d'identité suisses
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
2.4.2	Gérer l'établissement des mesures de contrainte (Centre LMC à Granges)
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour
Mesures prioritaires	
	Délai
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement
	2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants
	3 Informatisation des dossiers de naturalisation
ad2	4 Etablissement du nouveau concept d'intégration selon les exigences de la politique fédérale
	5 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates [Agenda 21]
	6 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration [Agenda 21]
	7 Evaluation et mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"

SERVICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	6	0
2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	32	32	0
3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	29	27	27	0
4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2011 : 1'778 requêtes dont 643 en attente de traitement, soit 36 %)	36%	30%	30%	0%
5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	750	800	800	0
<i>ad2</i> 6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	66'172	66'000	68'000	2'000
7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	68	64	64	0
8 Nombre de décisions de détention prises	342	350	350	0

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Gestion de la population valaisanne et/ou résidan	5'255'119	4'845'577	409'542
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	64'267	56	64'211
P1102 Instruction et traitement des dossiers	2'878'126	2'106'590	771'536
360 Contribution aux frais Infostar	111'500		111'500
431 Emoluments encaissés par le SPM et les officiers		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	2'766'626	106'590	2'660'036
P1103 Centre de documents d'identité	2'312'726	2'738'931	-426'205
350 Rétrocession de recettes (passeports + cartes d'identité)	1'337'000		1'337'000
431 Emoluments (passeports + cartes d'identité)		2'517'300	-2'517'300
Autres dépenses / recettes	975'726	221'631	754'095
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	7'788'781	4'303'323	3'485'458
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'908'196	2'170'635	737'561
350 Rétrocession de recettes (permis de séjour)	480'000		480'000
431 Permis de séjour, assurances et garanties d'hébergement		2'092'700	-2'092'700
Autres dépenses / recettes	2'428'196	77'935	2'350'261
P1202 Intégration des étrangers	1'852'533	612'688	1'239'845
362 Subventions aux communes	540'000		540'000
364 Subventions aux sociétés d'économie mixte	160'000		160'000
365 Subventions aux organisateurs et communes (intégration)	700'000		700'000
460 point fort 1 langue et formation		610'000	-610'000
Autres dépenses / recettes	452'533	2'688	449'845
P1203 Mesures de contrainte et gestion du centre LMC	2'172'583	950'085	1'222'498
450 Contributions de la Confédération (cas ODM)		900'000	-900'000
Autres dépenses / recettes	2'172'583	50'085	2'122'498
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile et des	553'399	568'166	-14'767
450 Contributions de la Confédération (asile)		564'000	-564'000
Autres dépenses / recettes	553'399	4'166	549'233
P1205 Organisation, contrôle renvois requérants déboutés	302'070	1'749	300'321
Total	13'043'900	9'148'900	3'895'000

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	85'698'787.10	91'261'600	90'951'100	-310'500
36 Subventions accordées	85'698'787.10	91'261'600	90'951'100	-310'500
4 Revenus de fonctionnement	50'638'412.05	50'439'600	53'558'700	3'119'100
46 Subventions acquises	50'638'412.05	50'439'600	53'558'700	3'119'100
Charges nettes de fonctionnement	35'060'375.05	40'822'000	37'392'400	-3'429'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	35'060'375.05	40'822'000	37'392'400	-3'429'600

Remarques

En raison du changement de taux de subventionnement (LHarm), les charges nettes de fonctionnement diminuent de 3,4 millions par rapport au Budget 2012. Les subventions acquises ont été calculées à un taux de 37%, alors que ce taux s'élevait à 30% en 2012, soit une augmentation de 3,8 millions par rapport au Budget 2012.

Indépendamment de la LHarm, l'augmentation des charges nettes de fonctionnement est estimée à environ sFr. 300'000 de plus qu'en 2012. Une augmentation des prestations complémentaires AVS/AI plus faible que prévu a été enregistrée au Compte 2011. Celle-ci a été prise en compte dans l'établissement du Budget 2013.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

360	Financement des allocations fédérales dans l'agriculture	1'740'000
363	Frais de gestion des dossiers par la Caisse Cantonale de Compensation	2'492'000
366	Allocations familiales, non-actifs et complémentaires agricoles	1'740'000
	Prestations complémentaires AVS et AI	84'979'100
		86'719'100
460	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AI	16'985'000
	Subventions fédérales aux prestations complémentaires AVS	15'170'000
	Subventions fédérales pour frais de gestion des prestations complémentaires	1'150'000
		33'305'000
462	Subventions communales pour les frais de gestion	398'100
	Subventions communales pour les prestations complémentaires et les AFNA	19'855'600
		20'253'700

**Département de l'éducation, de la
culture et du sport (DECS)**

Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Ecart 12/13 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	818'383'723.83	927'237'900	947'818'200	20'580'300
Recettes	164'926'072.47	274'148'100	279'301'000	5'152'900
Excédent de dépenses	653'457'651.36	653'089'800	668'517'200	15'427'400

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif, juridique et du sport	19'673'134.57	18'848'200	19'185'200	337'000
Service cantonal de la jeunesse	35'090'667.30	33'368'700	36'518'600	3'149'900
Service de la formation tertiaire	116'197'585.59	120'829'700	129'522'900	8'693'200
Service de l'enseignement	366'340'194.13	364'861'400	366'389'200	1'527'800
Service de la formation professionnelle	64'558'072.54	63'241'500	64'675'500	1'434'000
Service de la culture	28'106'338.06	28'405'900	28'622'800	216'900
Service cantonal de l'informatique	23'491'659.17	23'534'400	23'603'000	68'600
Excédent de dépenses	653'457'651.36	653'089'800	668'517'200	15'427'400

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	267'823'849.24	587'157'200	596'384'500	9'227'300
31	Biens, services et marchandises	52'151'135.16	53'441'400	54'679'600	1'238'200
32	Intérêts passifs	405.83		500	500
33	Amortissements	788'408.19	498'200	461'200	-37'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	86'821'133.23	87'933'800	90'390'300	2'456'500
36	Subventions accordées	360'700'093.99	154'964'500	160'311'400	5'346'900
37	Subventions redistribuées	11'127'770.69	11'327'000	12'299'000	972'000
38	Attributions aux financements spéciaux	1'788'968.13	134'100	197'100	63'000
39	Imputations internes	11'930'194.72	12'686'700	12'138'600	-548'100
40	Impôts	399.00	200	200	0
42	Revenus des biens	940'826.45	618'500	749'400	130'900
43	Contributions	27'130'022.22	31'203'300	33'572'400	2'369'100
45	Dédommagements de collectivités publiques	66'853'499.94	58'343'500	56'311'300	-2'032'200
46	Subventions acquises	41'899'823.56	155'917'500	160'777'500	4'860'000
47	Subventions à redistribuer	11'127'770.69	11'327'000	12'299'000	972'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	1'588'689.13	766'600	464'200	-302'400
49	Imputations internes	5'976'017.12	6'514'500	5'964'000	-550'500
	Total charges	793'131'959.18	908'142'900	926'862'200	18'719'300
	Total revenus	155'517'048.11	264'691'100	270'138'000	5'446'900
	Excédent de charges	637'614'911.07	643'451'800	656'724'200	13'272'400

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	5'034'489.05	5'493'000	5'939'000	446'000
52	Prêts et participations permanentes	4'918'000.00	3'800'000	3'734'000	-66'000
56	Subventions accordées	14'357'887.60	9'802'000	11'283'000	1'481'000
57	Subventions redistribuées	941'388.00			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'993'340.81	9'150'000	9'000'000	-150'000
66	Subventions acquises	474'295.55	307'000	163'000	-144'000
67	Subventions à redistribuer	941'388.00			
	Total dépenses	25'251'764.65	19'095'000	20'956'000	1'861'000
	Total recettes	9'409'024.36	9'457'000	9'163'000	-294'000
	Excédent de dépenses	15'842'740.29	9'638'000	11'793'000	2'155'000

SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

OP 1
Appui à la conduite du
Département, coordination
administrative et aides à la
formation
Fr. 18'138'615 net

OP 2
Encourager la pratique du sport
Fr. 1'046'585 net

GP 11
Appui, coordination et aides à la
formation
Fr. 18'138'615 net

GP 21
Jeunesse et Sport
Fr. 1'046'585 net

GP 22
Fonds du sport
Fr. 0 net

Total service**Fr. 19'185'200 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	32'910'501.61	33'804'300	34'230'100	425'800
30 Charges de personnel	4'098'970.15	4'418'900	5'067'600	648'700
31 Biens, services et marchandises	785'419.37	817'500	853'400	35'900
32 Intérêts passifs	0.00	0	0	0
33 Amortissements	645'385.38	300'000	300'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	18'670.35	25'000	20'000	-5'000
36 Subventions accordées	23'128'271.90	23'855'000	23'811'400	-43'600
37 Subventions redistribuées	2'322'066.00	2'500'000	2'500'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	125'900	125'900
39 Imputations internes	1'911'718.46	1'887'900	1'551'800	-336'100
4 Revenus de fonctionnement	10'144'026.23	9'606'100	9'794'900	188'800
42 Revenus des biens	661'516.80	518'000	617'900	99'900
43 Contributions	1'401'584.18	1'071'800	1'082'000	10'200
45 Dédommagements de collectivités publiques	32'910.80	50'700	40'000	-10'700
46 Subventions acquises	5'347'771.23	4'935'000	5'245'000	310'000
47 Subventions à redistribuer	2'322'066.00	2'500'000	2'500'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	67'449.89	272'600	0	-272'600
49 Imputations internes	310'727.33	258'000	310'000	52'000
Charges nettes de fonctionnement	22'766'475.38	24'198'200	24'435'200	237'000
5 Dépenses d'investissement	4'900'000.00	3'800'000	3'750'000	-50'000
50 Investissements propres	0.00	0	16'000	16'000
52 Prêts et participations permanentes	4'900'000.00	3'800'000	3'734'000	-66'000
56 Subventions accordées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	7'993'340.81	9'150'000	9'000'000	-150'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'993'340.81	9'150'000	9'000'000	-150'000
Recettes nettes d'investissement	3'093'340.81	5'350'000	5'250'000	-100'000
Insuffisance de financement	19'673'134.57	18'848'200	19'185'200	337'000

Remarques

Rubrique 31 Biens, services et marchandises : augmentation de Fr. 50'000.- due au projet bilinguisme (rubrique 318 Honoraires et prestations de service), montant entièrement autofinancé par la rubrique 460 Subventions acquises de la Confédération.

Rubrique 38 Attributions aux financements spéciaux : résultat du Fonds du sport.

Rubrique 42 Revenus des biens : l'augmentation provient d'une planification à la hausse des recettes d'intérêts des prêts d'études (base compte 2011).

Rubrique 46 Subventions acquises : augmentation de Fr. 50'000.- des subventions reçues en lien avec le projet bilinguisme, le solde concerne la rubrique 469 Autres subventions pour le Fonds du sport.

Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS)
SERVICE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET DU SPORT

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	30.80	29.90	34.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

2 postes transférés du SFOP (comptabilité) et 1 poste transféré du SCI
 Nouveaux postes : 1.5 EPT (collaborateurs / politique du personnel enseignant)

OBJECTIF POLITIQUE 1

Appuyer la conduite et la direction du département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études

Sous-objectifs politiques

- 1 Assumer les missions d'état-major du Département :
 - 1.1 Assurer les tâches particulières de secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
 - 1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
 - 1.3 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
- 2 Assurer les affaires juridiques et la planification législative pour le compte des Services et du Département
- 3 Assurer la comptabilisation, le contrôle formel et la saisie des pièces comptables pour les trois Services d'enseignement du Département
- 4 Faciliter la fréquentation de l'enseignement secondaire I dans une autre région linguistique ou dans une structure sport-arts-formation et permettre l'accès aux études secondaires du deuxième degré, aux études supérieures et professionnelles par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis
 - 4.1 Veiller que l'aide financière sous forme de bourses et/ou de prêts soit octroyée uniquement aux requérants ayant des possibilités financières modestes

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Renforcement de la coordination horizontale au sein du Département	31.12.2013
2 Encouragement d'un état d'esprit orienté « controlling et gestion financière »	31.12.2013
3 Coordination et mise en place de la politique du personnel enseignant en collaboration avec le Service des ressources humaines et les Services d'enseignement du Département	31.08.2013
<i>ad4</i> 4 Évaluation et mise en place d'un calculateur en ligne pour les allocations de formation	30.06.2013

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad4</i> 1 Montant moyen versé par boursier (moyenne suisse en 2010 : 6'205.-, FR 4'728.-, JU 6'689.-, TI 5'301.-, GR 5'264.-, SO 6'013.-)	4'485	5'800	5'600	-200
2 Montant moyen des prêts accordés par bénéficiaire	2'957	2'500	2'500	0
3 Nombre d'ayants droit à une aide (bourse et/ou prêt) (2011 : 3'812)	3'812	3'600	3'800	200
4 Montant brut des prêts accordés en Valais (total des prêts en Suisse 2010 : 26,2 millions de francs)	4'900'000	3'800'000	3'800'000	0
5 Montant brut des bourses accordées en Valais (total des bourses en Suisse 2010 : 302 millions de francs)	18'350'000	19'313'000	19'665'000	352'000

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Créer un contexte favorable au développement des activités physiques et sportives en terme de bien-être, de stabilité, de santé, d'éducation, de cohésion sociale et d'infrastructures sportives publiques					
Sous-objectifs politiques					
1	Encourager et soutenir le développement des activités physiques et sportives dans la société, afin d'améliorer le bien-être et la santé de l'ensemble de population				
2	Développer la pratique sportive et les activités sportives des jeunes de 10 à 20 ans (formation des jeunes) et les enfants de 5 à 10 ans (formation des enfants), afin de les amener à vivre plus sainement grâce au mouvement				
3	Assurer les formations de base et les formations continues des cadres J+S				
Mesures prioritaires				Délai	
<i>ad1</i>	1	Mise en application des nouveautés contenues dans la nouvelle loi sur le sport du 14 septembre 2012, selon les disponibilités financières		31.12.2013	
	2	Elaboration et mise en œuvre du concept cantonal sur les infrastructures sportives, selon les disponibilités financières		31.12.2013	
	3	Elaboration et mise en application de l'ordonnance de la loi sur le sport du 14 septembre 2012		31.12.2013	
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1	4'370'366	3'800'000	4'110'000	310'000
	2	90'783	90'000	90'000	0
	3			50	
<i>ad2</i>	4			25'000	
<i>ad3</i>	5			2'700	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	28'798'855	10'660'240	18'138'615
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	28'798'855	10'660'240	18'138'615
P1101 État-major du département	1'552'544	25'341	1'527'203
P1102 Affaires juridiques et traductions	455'853	24'518	431'335
P1103 Finances et comptabilité	1'044'659	18'834	1'025'825
P1104 Allocations de formation	25'583'735	10'591'547	14'992'188
366 Bourses d'études accordées	19'666'400		19'666'400
390 Charges d'intérêts sur prêts d'études	1'333'500		1'333'500
421 Revenus d'intérêts sur prêts d'études		600'000	-600'000
460 Subventions fédérales acquises pour les bourses d'études		980'000	-980'000
526 Prêts d'études accordés	3'734'000		3'734'000
626 Remboursement des prêts d'études		9'000'000	-9'000'000
Autres dépenses / recettes	849'835	11'547	838'288
P1105 Coordination informatique du Département	162'064		162'064
OP2 Encourager la pratique du sport	9'181'245	8'134'660	1'046'585
GP21 Jeunesse et Sport	4'921'245	3'874'660	1'046'585
P2101 Formation des jeunes, des moniteurs et des cadres	3'532'546	2'995'860	536'686
375 Cours de branches sportives J+S	2'500'000		2'500'000
470 Subventions fédérales acquises pour les cours de branches sportives J+S		2'500'000	-2'500'000
Autres dépenses / recettes	1'032'546	495'860	536'686
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'388'699	878'800	509'899
GP22 Fonds du sport	4'260'000	4'260'000	0
P2201 Soutien financier	4'260'000	4'260'000	0
Total	37'980'100	18'794'900	19'185'200

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

OP 1
Promouvoir la protection et l'aide
à la jeunesse
Fr. 36'518'600 net

GP 11 Institutions et organisations spécialisées Fr. 21'666'240 net	GP 12 Promotion et soutien Fr. 297'741 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé Fr. 52'188 net	GP 14 Protection de l'enfant Fr. 684'902 net
GP 15 Conseil social/psychologie/logopédie/psychor Fr. 11'992'924 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents Fr. 360'000 net	GP 17 Education précoce spécialisée Fr. 1'464'605 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	41'170'821.59	42'390'900	44'359'200	1'968'300
30 Charges de personnel	11'194'477.45	11'827'400	11'842'000	14'600
31 Biens, services et marchandises	3'804'471.41	4'257'100	4'240'000	-17'100
33 Amortissements	1'298.20	0	0	0
36 Subventions accordées	20'789'175.67	21'099'300	22'942'900	1'843'600
37 Subventions redistribuées	3'975'525.00	3'975'000	4'032'000	57'000
38 Attributions aux financements spéciaux	98'011.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'307'862.86	1'232'100	1'302'300	70'200
4 Revenus de fonctionnement	6'337'241.89	9'372'200	9'578'600	206'400
40 Impôts	385.00	200	200	0
43 Contributions	234'044.80	1'722'000	1'928'400	206'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	0.00	0	0	0
46 Subventions acquises	1'508'090.00	3'675'000	3'618'000	-57'000
47 Subventions à redistribuer	3'975'525.00	3'975'000	4'032'000	57'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	617'197.09	0	0	0
49 Imputations internes	2'000.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	34'833'579.70	33'018'700	34'780'600	1'761'900
5 Dépenses d'investissement	257'087.60	350'000	1'738'000	1'388'000
50 Investissements propres	18'453.40	28'000	238'000	210'000
56 Subventions accordées	238'634.20	322'000	1'500'000	1'178'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	257'087.60	350'000	1'738'000	1'388'000
Insuffisance de financement	35'090'667.30	33'368'700	36'518'600	3'149'900

Remarques

L'augmentation de la rubrique 36 concerne essentiellement le secteur « Petite enfance » (+1'087'600.- > nouvelles structures et agrandissement du nombre de places disponibles dans des structures existantes), le secteur « institutions » (+ 545'000.-) et le secteur « Placements hors canton » (+ 100'000.-).

La variation des rubriques 43 et 46 par rapport au compte 2011 est en lien avec la mise en place des dispositions modifiées dans le cadre du projet « RPT II » (Contribution des communes aux charges d'exploitation des institutions d'éducation spécialisée et aux mandats d'assistance éducative et de curatelle éducative).

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	72.85	79.40	79.20
Enseignants primaires et secondaires du 1er degré	2.20	ND	ND

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Nouveau poste administratif : 0.2 EPT ("autorisation et surveillance des structures d'accueil à la journée")

OBJECTIF POLITIQUE

Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes

Sous-objectifs politiques

- 1 Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
- 2 Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
- 3 Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
- 4 Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
- 5 Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Mise en application des adaptations demandées par l'OFJ suite à l'audit de 2012.	31.12.2013
2 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée.	31.12.2018
<i>ad3</i> 3 Elaboration d'un concept associant les médiateurs-scolaires, les délégués famille/école et les éducateurs de rue.	31.12.2013
4 Information aux nouveaux conseillers communaux en charge de la jeunesse locale sur les possibilités offertes par le canton dans le domaine de la promotion et du soutien.	31.12.2013
5 Coordination de la mise en place d'un observatoire de la jeunesse valaisanne.	31.12.2013
6 Remise de la demande d'aide financière auprès de la confédération suite à la loi fédérale sur les activités extrascolaires dans les régions de montagne.	31.12.2014
<i>ad4</i> 7 Elaboration et mise en application d'un nouveau concept de gestion des mesures de curatelle 308 al. 2 par la création d'un référentiel de travail pour l'intervenant et d'une brochure d'information à l'attention des parents et des enfants.	31.12.2013
8 Adaptation de la collaboration avec les nouvelles autorités de protection de l'enfant et de l'adulte suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit de la tutelle le 01.01.2013.	31.12.2013
9 Mise en application du concept maltraitance et migration en collaboration avec les communes.	31.12.2013
10 Amélioration de la coordination avec le Ministère Public et la Police section mineurs et moeurs dans les cas d'interventions suite à l'ouverture d'une procédure pénale pour maltraitances envers un enfant, création d'un protocole d'intervention pour l'OPE.	31.12.2013
11 Recrutement et autorisation de familles d'accueil professionnelles.	31.12.2014
12 Elaboration d'un nouveau concept efficient de prise en charge et de suivi des placements d'enfants placés en famille d'accueil et en institution d'éducation spécialisée (type de placement, dispositif et durée de placement).	31.12.2014
13 Examen du cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance par la commission Suisse de l'UNESCO concernant l'accueil à la journée et de leur applicabilité sur le territoire valaisan.	31.12.2014
14 Poursuite de la mise en place de cours sur l'ensemble du territoire cantonal pour des parents séparés et divorcés rencontrant des difficultés dans la coparentalité et la gestion du droit de visite.	31.12.2014
<i>ad5</i> 15 Mise en place d'un examen systématique après trois ans ou 160h de traitement par une équipe spécialisée du CDTEA dans la prise en charge logopédique d'enfants souffrant de grave troubles d'élocution.	31.12.2013
16 Renforcement de la collaboration entre les unités du service (CDTEA, OEI, OPE) et mise en application du concept de collaboration CDTEA/ OEI/ OPE.	30.06.2013
17 Développement d'un concept pour le diagnostic et la prise en charge des enfants dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques, en situation de surdit� et pr�sentant des troubles du spectre autistique.	31.12.2014
18 Collaboration � la mise en place d'un outil informatis� pour la PES dans le domaine de la p�dagogie sp�cialis�e.	31.12.2014
19 Organisation d'une formation continue pour les psychologues qui assument des auditions LAVI (VS-R + H-VS).	31.12.2013
20 D�veloppement d'une r�ponse cantonale concernant les enfants souffrant de c�cit�.	31.12.2013
21 Mise en application du concept d'int�gration d'enfants ayant des besoins sp�cifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance.	31.12.2013

SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nbre d'institutions ayant obtenu le renouvellement de la reconnaissance OFJ			5	
<i>ad2</i> 2 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	3'761	3'300	4'400	1'100
3 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	2'392	1'896	2'700	804
<i>ad3</i> 4 Nbre de rencontres avec les instances politiques			2	
5 Distribution du manuel pratique aux 140 communes			100%	
<i>ad4</i> 6 Nbre de manuels pour la conduite des mesures 308 al. 2			1	
7 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélares regroupées			1	
8 Nbre de familles d'accueil disponibles			80	
9 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)			1	
10 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)			1	
<i>ad5</i> 11 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	0	0	1	1
12 Nbre de dossiers d'enfants bénéficiant d'une aide spécialisée et/ou de mesures de protection	6'500	5'800	6'300	500
13 Nbre de nouveaux cas suivis	1'905	300	2'000	1'700
14 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignalés)	815	60	1'000	940
15 Nbre de cas qui continuent à être suivis			1'500	
16 Nbre d'enfants suivis (globalement)	3'780	900	4'500	3'600
17 Nbre de structures collaborant au concept d'intégration d'enfant ayant des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance.			3	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Institutions et organisations spécialisées	25'654'345	3'988'105	21'666'240
P1101 Relations institutions d'éducation spécialisée	13'761'862	3'982'936	9'778'926
365 Subvention des institutions d'éducation spécialisée valaisannes (5)	7'621'000		7'621'000
390 Placements à la MET de Pramont	480'000		480'000
Autres dépenses / recettes	5'660'862	3'982'936	1'677'926
P1102 Colonies et camps de vacances	71'481	3'419	68'062
P1103 Aide financière réseaux d'accueil à la journée	11'821'002	1'750	11'819'252
362 Subvention des structures d'accueil communales (crèches, garderies, UAPE)	6'184'700		6'184'700
363 Subvention structures d'accueil de propres établissements (Jardin d'Enfant)	44'900		44'900
365 Subvention des structures d'accueil privées (crèches, garderies, UAPE) et associations de parents d'accueil	5'546'800		5'546'800
Autres dépenses / recettes	44'602	1'750	42'852
GP12 Promotion et soutien	349'346	51'605	297'741
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	349'346	51'605	297'741
365 Subventionnement des projets des jeunes	240'000		240'000
Autres dépenses / recettes	109'346	51'605	57'741
GP13 Education sociale et promotion de la santé	53'640	1'452	52'188
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	53'640	1'452	52'188
GP14 Protection de l'enfant	6'084'177	5'399'275	684'902
P1401 Protection des enfants	3'718'329	1'781'448	1'936'881
P1402 Placements et surveillance	2'365'848	3'617'827	-1'251'979
365 Placements hors canton	1'600'000		1'600'000
462 Récup frais pension		2'000	-2'000
Autres dépenses / recettes	765'848	3'615'827	-2'849'979
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	12'122'362	129'438	11'992'924
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	8'421'811	127'482	8'294'329
P1502 Financement prise en charge graves troubles éloc.	3'700'551	1'956	3'698'595
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	360'000		360'000
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	360'000		360'000
GP17 Education précoce spécialisée	1'473'330	8'725	1'464'605
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'473'330	8'725	1'464'605
Total	46'097'200	9'578'600	36'518'600

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

OP 1
Assurer l'enseignement et la
recherche au niveau tertiaire
Fr. 129'522'900 net

GP 11
HES-SO
Fr. 54'656'995 net

GP 12
HEP-VS
Fr. 15'181'625 net

GP 13
Accords intercant. & institutions
subventionnées
Fr. 57'560'580 net

GP 14
Publications pédagogiques /
Moyens d'enseignement
Fr. 420'000 net

GP 15
Recherche et développement du
système de formation
Fr. 1'703'700 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	202'617'347.32	205'303'800	215'881'500	10'577'700
30 Charges de personnel	60'526'680.39	60'637'100	62'916'800	2'279'700
31 Biens, services et marchandises	13'345'818.12	14'607'400	15'443'700	836'300
32 Intérêts passifs	36.15	0	0	0
33 Amortissements	122'716.98	197'200	160'200	-37'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	78'698'997.88	79'409'000	81'936'500	2'527'500
36 Subventions accordées	38'973'083.75	40'147'000	44'442'000	4'295'000
37 Subventions redistribuées	4'830'179.69	4'852'000	5'501'000	649'000
38 Attributions aux financements spéciaux	1'558'580.82	120'200	71'200	-49'000
39 Imputations internes	4'561'253.54	5'333'900	5'410'100	76'200
4 Revenus de fonctionnement	87'873'873.72	85'932'100	87'995'600	2'063'500
42 Revenus des biens	233'748.10	72'500	103'500	31'000
43 Contributions	17'486'963.72	16'817'700	18'228'000	1'410'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	54'166'408.12	53'447'900	53'194'500	-253'400
46 Subventions acquises	6'537'143.48	5'742'000	6'118'600	376'600
47 Subventions à redistribuer	4'830'179.69	4'852'000	5'501'000	649'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	783'085.75	400'000	400'000	0
49 Imputations internes	3'836'344.86	4'600'000	4'450'000	-150'000
Charges nettes de fonctionnement	114'743'473.60	119'371'700	127'885'900	8'514'200
5 Dépenses d'investissement	1'928'407.54	1'765'000	1'800'000	35'000
50 Investissements propres	1'928'407.54	1'765'000	1'800'000	35'000
6 Recettes d'investissement	474'295.55	307'000	163'000	-144'000
66 Subventions acquises	474'295.55	307'000	163'000	-144'000
Dépenses nettes d'investissement	1'454'111.99	1'458'000	1'637'000	179'000
Insuffisance de financement	116'197'585.59	120'829'700	129'522'900	8'693'200

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Remarques
<p>Rubr. 30 + 2,3 mios Renchérissement, parts d'expérience, augmentations individuelles et nouveaux postes partiellement compensés par des recettes.</p>
<p>Rubr. 31 + 0,8 mio Essentiellement à la Centrale cantonale des moyens d'enseignement (CECAME) + 0,8 mio suite à l'introduction de nouveaux moyens (PER/Lehrplan 21), mais totalement compensé par une augmentation des ventes.</p>
<p>Rubr. 35 + 2,5 mios CECAME + 0,2 mio pour la contribution aux frais de l'Unité des moyens d'enseignement romand dans le cadre intercantonal. Effet financier de la nouvelle convention avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale + 0.4 mio. Accord intercantonal universitaire + 1,8 mios suite à une augmentation des étudiants.</p>
<p>Rubr. 36 + 4,3 mios Accords sur les Hautes écoles spécialisées et les Ecoles supérieures + 1,1 mios suite notamment à l'augmentation des étudiants et à l'adaptation des tarifs. Subventions aux institutions émergeant à la loi cantonale sur la formation et recherche universitaire selon l'enveloppe quadriennale 2010-2013 décidée par le Grand Conseil + 0,6 mio. Haute école santé-social + 0,5 mio, suite aux variations des forfaits et compensé par des recettes. Retour des deux filières : maître socioprofessionnel et éducateur de l'enfance du Service de la formation professionnelle à notre service + 1,9 mio. Modules complémentaires + 0,1 mio suite à l'augmentation des étudiants.</p>
<p>Rubr. 43 +1,4 mios Redevances à la HEVs en lien avec les projets + 1,4 mios.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	151.67	153.30	154.11
Enseignants cantonaux	178.72	189.91	185.21

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Augmentation de 0,81 postes d'employé suite à l'utilisation d'un poste vacant anciennement auxiliaire de longue durée. Diminution de 4,7 postes d'enseignant à la HEVs.</p>

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'enseignement et la recherche de niveau tertiaire
Sous-objectifs politiques
<p>1 Consolidier l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international</p> <p>1.1 Rechercher des synergies entre institutions</p> <p>2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances</p> <p>3 Assumer pour le Département de l'éducation, de la culture et du sport des tâches de développement et d'évaluation du système de formation. Contrôler la qualité des établissements valaisans</p> <p>4 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais</p>

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre de la nouvelle convention intercantonale HES-SO. Préparation des mandats de prestations (31.12.2013).	31.12.2015
	2 Projet "EPFL Valais Wallis"	31.08.2015
	3 Mise en oeuvre de mesures susceptibles de renforcer l'attractivité des filières "Technologies du vivant" et "Systèmes industriels"	31.12.2014
	4 Mise en place des conditions cadres visant à l'obtention d'une plus grande autonomie de la HEP-VS, afin de remplir les conditions futures définies pour l'accréditation institutionnelle par la loi sur les hautes écoles. Mise en oeuvre de la nouvelle gouvernance (31.12.2013).	31.12.2016
	5 Mise en oeuvre du nouveau plan d'études de la formation préscolaire/primaire. Mise en place des conditions cadres permettant la mise en oeuvre du nouveau plan d'étude pour la volée débutant en automne 2013 (délai: 31.08.2013).	31.12.2016
	6 Mise en oeuvre des nouveaux mandats de prestations avec les institutions subventionnées.	31.12.2013
<i>ad3</i>	7 Elargissement du concept qualité à la scolarité obligatoire. Phase d'expérimentation (délai : 31.12.2013).	31.12.2016
<i>ad4</i>	8 Mise en oeuvre des nouveaux mandats de prestations avec les institutions subventionnées.	31.12.2013

SERVICE DE LA FORMATION TERTIAIRE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	3'857	3'876	4'012	136
2 Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master") (au 15.10. de l'année considérée)	3'293	3'026	3'072	46
3 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais (niveaux "Bachelor", y.c. santé-social)	1'173	1'163	1'265	102
4 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	952	993	1'089	96
5 Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	342	369	391	22
6 Nombre de diplômés (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI (FS-CH + IUKB, dès 2010)	785	796	931	135
7 Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	94.%	96%	88%	-8%
8 Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »		758	758	0
9 Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »		1'245	1'239	-6
10 Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »		420	460	40
11 HEP-VS: les compétences des personnels correspondent aux exigences des différents champs (enseignement, mentorat, direction de mémoire, supervision, recherche, direction de projet, expertise) (Satisfaisant: > ou = à 70%. Bon: > ou = à 85%).			83	
12 Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)			147	
<i>ad3</i> 13 Les cinq filières de formation prévues dans les objectifs stratégiques de la HEP-VS bénéficient d'une reconnaissance de la CDIP	40%	100%	100%	0%
14 Chaque établissement du secondaire II a fourni un rapport sur les actions réalisées et les indicateurs traités.			15.10.13	
<i>ad4</i> 15 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB)	1'537	2'008	1'640	-368

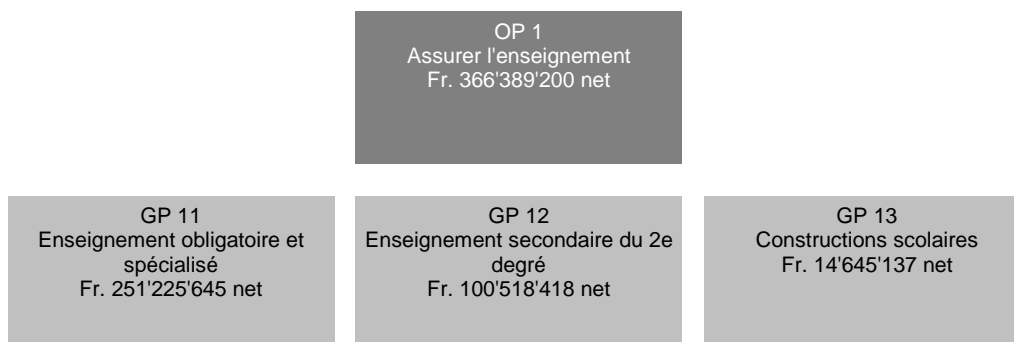
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 HES-SO	131'348'375	76'691'380	54'656'995
P1101 Domaine "Ingénierie et architecture"	40'652'300	29'317'500	11'334'800
351 Contribution à la HES-SO	10'950'000		10'950'000
Autres dépenses / recettes	29'702'300	29'317'500	384'800
P1102 Domaine "Économie & Services"	41'038'200	28'196'600	12'841'600
351 Contribution à la HES-SO	12'750'000		12'750'000
Autres dépenses / recettes	28'288'200	28'196'600	91'600
P1103 Domaines "Santé" et "Travail Social"	34'020'000	16'370'000	17'650'000
351 Contribution à la HES-SO	18'050'000		18'050'000
363 Montant avancé par le Valais à la Haute école santé-social (HEVs2) pour les formations de niveau HES	15'970'000		15'970'000
451 Contribution de la HES-SO à la HEVs2		16'370'000	-16'370'000
P1104 Domaine "Design et Arts Visuels"	5'043'875	2'803'440	2'240'435
351 Contribution à la HES-SO	2'030'000		2'030'000
363 Montant avancé par le Valais à l'Ecole cantonale d'art du Valais (ECAV) pour les formations de niveau HES	2'802'000		2'802'000
451 Montant de la contribution de la HES-SO à l'ECAV		2'802'000	-2'802'000
Autres dépenses / recettes	211'875	1'440	210'435
P1105 Domaine "Musique et Arts de la scène"	931'875	1'440	930'435
351 Contribution à la HES-SO	520'000		520'000
351 Contribution à la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	211'875	1'440	210'435
P1106 Missions cantonales	9'662'125	2'400	9'659'725
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché au Conservatoire de Lausanne)	750'000		750'000
351 Contribution du Valais au Conservatoire de Lausanne	475'000		475'000
363 Montant versé à la HEVs2 pour les formations ES	1'860'000		1'860'000
363 HEVs2 modules complémentaires en santé	1'104'000		1'104'000
363 HEVs2 stages	820'000		820'000
363 Subvention cantonale à la HEVs2 pour la Ra&D	500'000		500'000
365 Subvention du Valais à l'ECAV pour les autres missions	150'000		150'000
365 Subvention du Valais à l'Académie de musique Tibor Varga (AMTV) pour les autres missions	150'000		150'000
390 Subvention cantonale à la HEVs pour la Ra&D	3'500'000		3'500'000
Autres dépenses / recettes	353'125	2'400	350'725
GP12 HEP-VS	17'724'025	2'542'400	15'181'625
P1201 Formation de base	11'126'225	2'283'800	8'842'425
P1202 Formations continue et complémentaire	2'696'400	135'600	2'560'800
P1203 Recherche et développement	811'800	100'700	711'100
P1204 Prestations de service	3'089'600	22'300	3'067'300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP13 Accords intercant. & institutions subventionnées	61'913'900	4'353'320	57'560'580
P1301 Accords intercant. AHES/AESS/AIU	55'298'160	4'350'960	50'947'200
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires (Ecoles polytechniques fédérales non comprises) en vertu de l'Accord intercantonal sur les universités (AIU)	36'000'000		36'000'000
365 Subventions versées à des écoles situées hors canton accueillant des étudiants valaisans	14'610'000		14'610'000
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à FS-CH et IUKB	4'350'000		4'350'000
471 Montant accord intercantonal universitaire de la Confédération à redistribuer à FS-CH et IUKB		4'350'000	-4'350'000
Autres dépenses / recettes	338'160	960	337'200
P1302 Institutions subventionnées	6'615'740	2'360	6'613'380
GP14 Publications pédagogiques / Moyens d'enseignement	4'982'100	4'562'100	420'000
P1401 Publications, information et communication	445'200	98'600	346'600
P1402 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'536'900	4'463'500	73'400
GP15 Recherche et développement du système de formation	1'713'100	9'400	1'703'700
P1501 Recherche et évaluation du système de formation	453'400	2'600	450'800
P1502 Démarches qualité dans les écoles	298'000	1'900	296'100
P1503 Pilotage formation continue des enseignants	961'700	4'900	956'800
Total	217'681'500	88'158'600	129'522'900

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT



RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	360'664'131.23	474'568'900	479'004'500	4'435'600
30 Charges de personnel	106'073'554.34	421'704'000	425'030'400	3'326'400
31 Biens, services et marchandises	8'153'479.64	9'283'000	9'225'500	-57'500
33 Amortissements	3'478.03	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	245'890'177.13	42'970'500	44'197'000	1'226'500
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	0	0
39 Imputations internes	543'442.09	611'400	551'600	-59'800
4 Revenus de fonctionnement	8'715'134.68	119'907'700	123'382'300	3'474'600
42 Revenus des biens	8'752.35	0	0	0
43 Contributions	2'244'022.65	4'344'600	4'857'000	512'400
45 Dédommagements de collectivités publiques	3'015'401.00	1'714'400	1'691'400	-23'000
46 Subventions acquises	3'417'434.40	113'848'700	116'833'900	2'985'200
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	29'524.28	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	351'948'996.55	354'661'200	355'622'200	961'000
5 Dépenses d'investissement	15'332'585.58	10'200'200	10'767'000	566'800
50 Investissements propres	271'944.18	720'200	1'109'000	388'800
56 Subventions accordées	14'119'253.40	9'480'000	9'658'000	178'000
57 Subventions redistribuées	941'388.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	941'388.00	0	0	0
67 Subventions à redistribuer	941'388.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	14'391'197.58	10'200'200	10'767'000	566'800
Insuffisance de financement	366'340'194.13	364'861'400	366'389'200	1'527'800

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Remarques
<p>Rub 30 L'écart provient essentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la revalorisation salariale du personnel enseignant primaire, - de l'augmentation des postes due notamment à la mise en place du nouveau CO. <p>Ces augmentations qui représentent env. 8 millions de francs sont toutefois atténuées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la différence de taux de renchérissement entre 2012 (0.9% au budget, 0% en définitive) et 2013 (0% budgétisé), - la comptabilisation dès 2013 de la rubrique 307 Prestations aux retraités au DFIS/ACF, à l'instar de ce qui est pratiqué pour tout le personnel de l'Etat,
<p>Rub 36 L'écart provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'adaptation des coûts réels relatifs aux frais de transports (rail-chèque) des étudiants du Secondaire du 2e degré général (Rub 366 : +0.7) - d'une légère augmentation des charges au niveau de l'enseignement spécialisé (Rub 364/365) - d'une faible augmentation de certaines subventions (directions d'école, moyens d'enseignement, locations : Rub 362)
<p>Rub 43 L'écart provient de l'estimation effectuée par l'ACF pour les récupérations de salaires (rub 436)</p>
<p>Rub 46 La différence provient de l'augmentation de la participation des communes au traitement du PE qui découle des dispositions RPT2. Une estimation plus précise que celle de 2012 (1ère année RPT2) a pu être effectuée sur les bases du projet de règlement s'y référant.</p>
<p>Rub 50 La variation provient de la nécessité de renouveler le mobilier et les installations de certaines écoles cantonales.</p>
<p>Rubrique 56 Si le budget 2013 reconduit plus ou moins les mêmes montants qu'en 2012, une augmentation importante de budget sera indispensable dès 2015 pour faire face aux engagements déjà pris, et à prendre, par l'Etat au niveau des constructions scolaires communales subventionnées et pour respecter les échéanciers déjà décidés.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	41.15	40.65	41.45
Enseignants cantonaux	550.21	548.64	550.89
Enseignants primaires et secondaires du 1er degré	2'367.95	2'351.50	2'372.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Nouveau poste administratif : 0.5 EPT ("collaborateur / reprise du personnel enseignant communal)</p> <p>En ce qui concerne les enseignants disposant de postes fixes, les variations entre les 2 dernières années scolaires laissent entrevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une augmentation du nombre de postes enfantins résultant d'une hausse de la natalité (+ 10 postes) - une augmentation des postes de l'école primaire (+ 4 postes) - une forte augmentation des postes du cycle d'orientation résultant de la mise en place du nouveau CO en 1ère et 2e années de programme (+ 17 postes). Ce chiffre demeure inférieur à ce qui était prévu au moment de l'adoption de la loi au Grand Conseil. - une très légère augmentation de postes due au changement de statut d'une partie des enseignants de soutien non permanent qui passent en poste fixe sans changement de traitement - une stabilité du nombre de postes au niveau des écoles secondaires du 2e degré <p>Les différences susmentionnées qui sont calculées en fonction des dotations effectuées par le Département ne concordent pas toujours avec les postes pris en considération pour les budgets qui sont déterminés sur d'autres bases (dates, type de postes, ...).</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'enseignement au niveau des degrés enfantin, primaire et secondaire non professionnel	
Sous-objectifs politiques	
1	Au niveau de la scolarité obligatoire :
1.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
1.2	Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
1.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
1.4	Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
2	Au niveau de la scolarité post obligatoire :
2.1	Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
2.2	Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
2.3	Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
2.4	Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Loi sur l'enseignement primaire - Mise en application dès l'année scolaire 2013/14 ou 2014/15 - Rédaction de l'ordonnance et de la réglementation d'application	31.12.2015
2 Statut et traitement du personnel enseignant : - Mise en vigueur dès l'année scolaire 2012/13 - Mise en application des ordonnances découlant des modifications législatives retenues, rédaction de directives d'application en la matière - Adaptation des ressources humaines et des procédures administratives liées au transfert au canton du personnel enseignant de la scolarité obligatoire	31.08.2013
3 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école par étape et passage généralisé à l'école enfantine obligatoire par étape (dès 2013/14 ou 2014/15, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (PER / Lehrplan) Poursuite de l'information et de la formation du personnel enseignant pour le PER Introduction du PER pour les degrés Enfants / 3P-4P / 2e CO en 2012/13 Introduction du PER pour les degrés 1P-2P / 5P-6P / 3e CO en 2013/14 Introduction du Lehrplan 21 (dès 2014/15) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.12.2015
4 Nouveau CO : - Mise en vigueur du nouveau CO pour la 3e année de programme à la rentrée scolaire 2013/14 (1ère année de programme en vigueur dès 2011/12, 2e dès 2012/2013) - Introduction progressive des nouvelles grilles horaire (en lien avec le PER)	31.08.2014
5 Concept cantonal de pédagogie spécialisée : - Décision du Conseil d'Etat - Introduction progressive des mesures d'enseignement spécialisé (SE) et des mesures pédago-thérapeutiques (SCJ)	31.08.2014
6 Examen, en collaboration avec l'Unité de recherche et de développement (URD) du Service de la formation tertiaire (SFT), des résultats des expériences pilotes réalisées dans le cadre des démarches qualité prévues par décision du Chef du DECS (11 septembre 2012) et définition des priorités applicables aux degrés scolaires concernés, différentes de celles retenues pour le Secondaire 2	15.08.2015
<i>ad2</i> 7 Désignation d'un groupe de travail chargé d'étudier les modalités de mise en place d'un centre de compétence informatique chargé entre autres de la maintenance informatique et de la conception des priorités en la matière	30.04.2013
8 Contribution au Bicentenaire de 1815/2015 pour développer la connaissance, l'exploration et le questionnement en lien avec l'histoire du Valais et sa situation contemporaine	31.12.2014

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'505	7'700	8'100	400
2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	11'934	12'800	13'600	800
3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.53	1.55	1.55	0
4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.08	2.2	2.25	0.05
5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	22	5	15	10
6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	217	150	200	50
7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	67	70	60	-10
8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	43%	45%	50%	5%
<i>ad2</i> 9 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.85	1.85	1.85	0
10 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'483	13'800	14'100	300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	365'487'366	114'261'721	251'225'645
P1101 Enseignement primaire (enfantin et primaire)	232'556'151	71'336'540	161'219'611
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	132'931'215	42'925'181	90'006'034
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	107'358'774	6'840'356	100'518'418
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	65'719'083	2'845'145	62'873'938
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	41'639'691	3'995'211	37'644'480
GP13 Constructions scolaires	16'925'360	2'280'223	14'645'137
P1301 Constructions scolaires propres	7'261'409	2'090'592	5'170'817
P1302 Constructions scolaires subventionnées	9'663'951	189'631	9'474'320
Total	489'771'500	123'382'300	366'389'200

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

- .Enseignement spécialisé : 33.5 millions (B12 : 33.3 millions)
(institutions scolaires : 28.8, Centres AI : 2.5, transports : 1.5, placements hors canton : 0.8)
- .Transports des étudiants du secondaire 2 général : 2.9 millions (B12 : 2.25 millions)
- . Directions d'écoles : 2.45 millions (B12 : 2.24 millions)
- . Moyens d'enseignement : 2.0 millions (B12 : 1.9 million)

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
Fr. 64'675'500 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen Fr. 6'078'129 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle Fr. 5'872'075 net	GP 13 Formation professionnelle initiale Fr. 49'805'608 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue Fr. 2'426'433 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions Fr. 449'814 net	GP 16 Ressources et développement Fr. 43'441 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	103'274'350.15	99'862'400	100'574'200	711'800
30 Charges de personnel	65'381'956.44	67'164'300	70'156'800	2'992'500
31 Biens, services et marchandises	7'381'553.66	6'643'000	6'640'000	-3'000
33 Amortissements	7'550.15	1'000	1'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	8'103'465.00	8'499'800	8'433'800	-66'000
36 Subventions accordées	21'420'807.20	16'500'500	14'270'400	-2'230'100
37 Subventions redistribuées	0.00	0	266'000	266'000
38 Attributions aux financements spéciaux	32'302.40	0	0	0
39 Imputations internes	946'715.30	1'053'800	806'200	-247'600
4 Revenus de fonctionnement	39'245'321.36	37'110'900	36'368'700	-742'200
40 Impôts	14.00	0	0	0
42 Revenus des biens	34'175.40	28'000	28'000	0
43 Contributions	5'002'246.54	6'164'600	6'098'300	-66'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	9'638'780.02	3'130'500	1'385'400	-1'745'100
46 Subventions acquises	24'093'503.30	27'191'800	28'137'000	945'200
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	266'000	266'000
49 Imputations internes	476'602.10	596'000	454'000	-142'000
Charges nettes de fonctionnement	64'029'028.79	62'751'500	64'205'500	1'454'000
5 Dépenses d'investissement	529'043.75	490'000	470'000	-20'000
50 Investissements propres	529'043.75	490'000	470'000	-20'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	529'043.75	490'000	470'000	-20'000
Insuffisance de financement	64'558'072.54	63'241'500	64'675'500	1'434'000

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Remarques
<p>Charges de personnel (cpte 30) Voir sous les remarques RH.</p> <p>Subventions accordées (cpte36) A tenir compte des points suivants: 1) changement du système de la prise en charge des frais de déplacement des apprentis: dès l'année scolaire 12/13 le canton ne prend à sa charge plus que le 1/3 des frais, le solde étant assumé directement par les communes et les parents; charges en moins d'environ de fr. 900'000, 2) dès l'année 2013 la responsabilité des filières "écoles supérieures - ES" est transférée au Service de la formation tertiaire; charges en moins d'environ fr. 1.8 millions, 3) variation des effectifs des jeunes suivants des formations hors des écoles professionnelles publiques valaisannes et adaptation des tarifs des accords intercantonaux (voir sous remarques générales).</p> <p>Dédommagements de collectivités publiques (cpte 45) A mettre en relation avec le changement de prise en charge des frais de déplacement des apprentis: dans le budget 2012 il était prévu que le canton prenne le 100% à titre d'avance (3 mio.) et que les communes remboursaient, au canton, le 50 %; dans le budget 2013 ce sont les communes qui assument la charge et qui viennent chercher une participation auprès du canton (cpte 36).</p> <p>Subventions acquises (cpte 46) Il s'agit principalement des subventions reçues de la Confédération. Elles dépendent des crédits alloués, des montants des forfaits ainsi que du nombre de personnes en formation professionnelle initiale. Les crédits globaux alloués par la Confédération sont les suivants: 668.7 mio. pour 2011, 757.6 mio pour 2012 et 755.5 mio. pour 2013.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	86.80	89.34	89.74
Enseignants cantonaux	289.89	285.75	300.57

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Nouveau poste administratif : 0.4 EPT ("collaborateur scientifique / répondant transition")</p> <p>La budgétisation 2013 des postes des enseignants cantonaux (payés au mois) s'est basée sur la situation réelle d'avril 2012, soit 288.82 postes (+ 3.07 par rapport au budget 2012), plus les besoins estimés pour la rentrée scolaire 12/13, soit 11.75 postes supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> · 4.42 pour l'introduction du sport à la Berufsfachschule Oberwallis (Viège et Brigue), · 1.44 pour le renforcement des directions des écoles professionnelles (chefs de section), avec une nouvelle organisation prévue pour août 2013 à la suite du départ prévisible de M. Jean-Louis Maillard, dont 1 directeur pour l'École professionnelle technique (Bâtiment Swisscom) et 1 directeur pour le CFP artisanal et commercial, · 3.89 pour les variations des effectifs et l'introduction/modifications des ordonnances de formation (diverses attestations fédérales de formation pratique, dessinateurs constructeurs industriels, agents d'exploitation, carreleurs, etc.), · 2 pour le passage de 32 à 25 périodes (en finalité à 23 périodes) pour les Écoles de métiers, étant entendu que les professeurs des Écoles de métiers du commerce sont déjà en 23ème. <p>La masse salariale inscrite pour les enseignants comprend les équivalents plein temps suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - les enseignants cantonaux (payés au mois): 300.57, - les maîtres professionnels payés à la leçon: 34.70, - les honoraires payés à l'heure (experts aux examens) et les remplaçants payés à la leçon: 14, - soit un total d'équivalent plein temps de 349.27.

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue.	
Sous-objectifs politiques	
1	Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
2	Consolider l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, notamment son intégration dans le nouveau cycle d'orientation
3	Promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les écoles professionnelles, principalement par l'enseignement du sport tel qu'exigé par les ordonnances fédérales de formation et selon les directives de la Confédération
4	Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
5	Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT): 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle, 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active
Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1	Gestion conjointe de la qualité entre le Service et les Ecoles certifiées. Mise en place d'un système de controlling de la qualité et de vérification de la satisfaction des apprentis. 31.12.2013
2	Formation et sensibilisation des apprentis aux principes du développement durable. 31.12.2013
3	Réorganisation des écoles professionnelles du Valais romand, en tenant compte, notamment, des effectifs, du nombre de classes, des types de profession, des localisations des bâtiments et des synergies possibles avec d'autres établissements. 31.08.2013
4	Poursuite et finalisation des travaux en lien avec la prise en charge des frais de transports des apprentis/étudiants de l'ensemble du secondaire II, sous la responsabilité du Service des transports, en collaboration avec le Service de l'enseignement et les communes valaisannes en vue d'un titre de transport cantonal (Abo Valais Jeunes) 31.12.2013
5	Emission et envoi de l'ensemble des rails-checks, en collaboration et sous la responsabilité du Service des transports, pour qu'ils soient disponibles avant le début de l'année scolaire 15.08.2013
6	Incitation et information aux entreprises pour qu'elles déposent au Service leur demande de former pour le 15 avril et qu'elles envoient au SFOP les contrats d'apprentissage au plus tard au 15 juillet 31.12.2013
<i>ad2</i> 7	Implémentation du concept d'orientation scolaire et professionnelle au cycle d'orientation (CO) découlant de la loi sur le CO entrée en vigueur au 01.09.2011 et de la nouvelle Ordonnance sur l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière. 31.12.2013
8	Concrétisation du rôle et de la mission des conseillers en orientation scolaire et professionnelle (COSP) ainsi que de leurs relations avec les directions des CO et titulaires, dans le cadre des activités découlant de la loi sur le CO. 31.12.2013
<i>ad3</i> 9	Achèvement et mise en fonction des infrastructures sportives: Viège, Brigue et Sion. 31.08.2013
10	Élaboration d'un concept de formation continue pour les enseignants de sport et prévention santé (SPS) dans les écoles professionnelles en collaboration avec l'assurance-accident SUVA (Projet pilote à Martigny en 2012). 31.12.2013
<i>ad4</i> 11	Finalisation des conventions de collaboration avec les Associations professionnelles et les divers prestataires en vue d'élargir l'offre de formation professionnelle supérieure (brevets, diplômes) et certifiante. 31.12.2013
<i>ad5</i> 12	Mise en place de solutions, avec les partenaires concernés, pour les jeunes détectés et consolidation du "Case Management formation professionnelle" (repérage des groupes à risque lors de diverses transitions, mesures d'encadrement individuel spécialisé) dans le cadre de la collaboration interinstitutionnelle (CII). 31.12.2013
13	Finalisation et mise en place du concept Transition et de la Plateforme « apprentissage » dans le cadre de la CII. 31.12.2013

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Taux de promotion en fin de 1ère année d'apprentissage	89.77%	90%	90%	0%
2 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC)	87.4%	90%	90%	0%
3 Nombre de contrats d'apprentissage signés	8'603	8'500	8'700	200
4 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais	948	880	950	70
5 Nombre d'interventions (litige, réclamation ou conflit) par le Service de la formation professionnelle (SFOP) auprès d'entreprises; divers sous-indicateurs mis en place en 2011 (nbre de séance, nbre contact courriel, estimation du nombre de téléphone, etc.)		1'000	1'000	0
6 Prescriptions cantonales adaptées à l'Ordonnance de la Confédération sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009 ainsi qu'au plan d'étude cadre de la maturité professionnelle (PEC MP 2012)		31.12.12	31.12.13	
7 Coût net moyen par personnes en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation)	5'746	5'600	5'800	200
8 Coût brut moyen par personnes en formation (GP 13 sans les subventions acquises / nombre de personnes en formation)	8'398	8'300	8'700	400
9 Nouvelle organisation des écoles professionnelles du Valais romand mis en place		30.04.12	31.03.13	
10 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s (fin 2010 = 4'561; fin 2011 = 4'766).			4'700	
11 Pourcentage de rails-checks émis par rapport aux élèves/apprentis valablement inscrits, avant le début de l'année scolaire, auprès des services d'enseignement (SFOP et SE) du DECS			100%	
12 Nombre de contrats de 1ère année enregistré dans ESCADA (système informatique de gestion des contrats) au 5 août (% des contrats de 1ère année)			90%	
13 Nombre de personnes suivant le cours de formateurs en entreprise			300	
14 Nombre de séances de la sous-commission litige			5	
15 Nombre de nouvelles entreprises formatrices durant l'année écoulée (base ESCADA - entreprises formatrices saisies entre le 1er janvier et le 31 décembre)			300	
16 Délai de traitement moyen en jour ouvrable des nouveaux contrats d'apprentissage (sans interventions de tiers : commissaires de branches, formulaires, renseignement divers auprès des entreprises)			15	
ad2 17 Pourcentage des élèves de 2ème et 3ème années de CO qui ont effectué un stage			66%	
18 Nombre d'enseignants formés aux nouveaux outils pour les cours d'Education aux choix			50%	
19 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire (2010 = 0.42 %; 2011 = 0.37 %)			0.5%	
ad3 20 Ratification de la convention de collaboration et de partenariat avec la SUVA			31.03.13	
ad4 21 Maintien de l'offre de professions couvertes par la procédure Valfom (actuellement 11 professions)			11	

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad4</i> 22 Brevets fédéraux délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique-OFS: 2009=385, 2010=408, 2011=479)			400	
23 Diplômes fédéraux délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source OFS: 2009=58, 2010=86, 2011=66)			60	
<i>ad5</i> 24 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage	17.49	16	16	0
25 Nombre de résiliations de contrat	963	950	950	0
26 Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans)			3.5	

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	6'912'523	834'394	6'078'129
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	2'940'313	27'274	2'913'039
P1102 Surveillance et qualité de la formation	343'784	12'712	331'072
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	3'628'426	794'408	2'834'018
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	750'000		750'000
Autres dépenses / recettes	2'878'426	794'408	2'084'018
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	8'485'443	2'613'368	5'872'075
P1201 Orientation - activité Etat	5'997'673	300'451	5'697'222
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'487'770	2'312'917	174'853
GP13 Formation professionnelle initiale	81'086'288	31'280'680	49'805'608
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	45'614'005	18'318'067	27'295'938
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	8'660'700	353'000	8'307'700
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	6'000'000		6'000'000
363 408212 École d'agriculture (Form. initiale) - Part des subventions fédérales reversée à des services du canton	353'000		353'000
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'313'300		1'313'300
Autres dépenses / recettes	994'400	353'000	641'400
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	7'497'569	2'944'964	4'552'605
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	8'173'700	2'594'000	5'579'700
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	1'500'000		1'500'000
363 408211 Écoles supérieures de commerce (Form. initiale) - Part des subventions fédérales reversée à des services du canton	2'084'000		2'084'000
365 405541 École intercantonale de laborantins, Monthey	1'703'500		1'703'500
365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	1'338'000		1'338'000
365 408387 Ecole de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	817'000		817'000
365 409798 École-club Migros Martigny pl. t.	631'400		631'400
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	70'000		70'000
Autres dépenses / recettes	29'800	2'594'000	-2'564'200
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'391'114	5'561'465	1'829'649
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	806'800		806'800
365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	806'800		806'800
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	2'942'400	1'509'184	1'433'216

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	3'799'012	1'372'579	2'426'433
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	2'479'012	1'372'579	1'106'433
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'320'000		1'320'000
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantionales	170'000		170'000
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantionales	826'500		826'500
Autres dépenses / recettes	323'500		323'500
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	451'175	1'361	449'814
P1501 Promotion des places d'apprentissage	255'667	772	254'895
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	195'508	589	194'919
GP16 Ressources et développement	309'759	266'318	43'441
P1601 Gestion de projets	297'260	266'227	31'033
P1602 Santé, sécurité au travail	12'499	91	12'408
Total	101'044'200	36'368'700	64'675'500
Remarques			
Accords intercantonaux			
Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPi) sont les suivants: fr. 7'100 (10-11), fr. 7'300 (11-12 et 12-13) et fr. 7'500 (13-14) pour les formations duales; fr. 13'500 (10-11), fr. 14'400 (11-12), fr. 15'200 (12-13) et fr. 14'700 (13-14) pour les formations à plein temps. Cela concerne les rubriques 35 et 36.			

SERVICE DE LA CULTURE

OP 1
Promouvoir la culture
Fr. 28'622'800 net

GP 11
Action culturelle générale
Fr. 1'343'973 net

GP 12
Archives
Fr. 2'041'761 net

GP 13
Bibliothèques et médiathèques
Fr. 10'883'418 net

GP 14
Musées
Fr. 6'550'816 net

GP 15
Encourager les activités
culturelles
Fr. 7'802'832 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	30'439'447.40	30'223'000	30'602'500	379'500
30 Charges de personnel	12'054'044.54	12'391'000	12'416'500	25'500
31 Biens, services et marchandises	5'742'581.96	5'480'000	5'631'000	151'000
32 Intérêts passifs	110.55	0	0	0
33 Amortissements	7'775.00	0	0	0
36 Subventions accordées	10'469'377.34	10'366'000	10'621'500	255'500
38 Attributions aux financements spéciaux	100'073.91	13'900	0	-13'900
39 Imputations internes	2'065'484.10	1'972'100	1'933'500	-38'600
4 Revenus de fonctionnement	2'583'109.34	2'317'100	2'409'700	92'600
42 Revenus des biens	2'633.80	0	0	0
43 Contributions	488'829.27	757'600	770'500	12'900
46 Subventions acquises	995'881.15	525'000	825'000	300'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	91'432.12	94'000	64'200	-29'800
49 Imputations internes	1'004'333.00	940'500	750'000	-190'500
Charges nettes de fonctionnement	27'856'338.06	27'905'900	28'192'800	286'900
5 Dépenses d'investissement	250'000.00	500'000	430'000	-70'000
50 Investissements propres	232'000.00	500'000	305'000	-195'000
52 Prêts et participations permanentes	18'000.00	0	0	0
56 Subventions accordées	0.00	0	125'000	125'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	250'000.00	500'000	430'000	-70'000
Insuffisance de financement	28'106'338.06	28'405'900	28'622'800	216'900

Remarques

L'augmentation des subventions concernant le Fonds culture et tourisme est compensée par des recettes supplémentaires de même importance. L'augmentation du poste 31 est rendue nécessaire par l'ouverture des nouvelles salles publiques du Musée de la nature.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	77.95	80.75	81.15

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Nouveau poste administratif : 0.4 EPT ("directeur des Musées cantonaux")

SERVICE DE LA CULTURE

OBJECTIF POLITIQUE		
Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.		
Sous-objectifs politiques		
1	Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]	
2	Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets. [Agenda 21]	
3	Garantir l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques au sein de la population [Agenda 21]	
4	Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique	
5	Développer la présence des institutions culturelles et renforcer la cohérence et la complémentarité des actions culturelles locales et cantonales	
6	Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]	
7	Développer les formations artistiques afin, notamment, de favoriser le passage des élèves dans les structures de formation de niveau professionnel	
8	Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]	
Mesures prioritaires	Délai	
<i>ad1</i>	1 Révision de la Politique d'encouragement culturel de 2007 et élaboration d'un observatoire du développement culturel en Valais (concerne tous les sous-objectifs)	31.12.2014
	2 Poursuite du développement de la Plateforme culture Valais (concerne aussi les sous-objectifs 3, 4 et 6)	31.12.2013
	3 Contribution au Bicentenaire de 1815/2015 pour développer la connaissance, l'exploration et le questionnement en lien avec l'histoire du Valais et sa situation contemporaine	31.12.2014
<i>ad2</i>	4 Elaboration (2012 - 2013) et mise en oeuvre (2013 - 2014) du dispositif de soutien aux arts visuels [Agenda 21]	31.12.2014
<i>ad3</i>	5 Réalisation du centre pour la culture et la connaissance (Médiathèque Valais, Archives cantonales et Encouragement des activités culturelles) sur le site des arsenaux, réalisation des travaux (2012 - 2015); (concerne aussi le sous-objectif 8) [Agenda 21]	31.12.2015
	6 Poursuite de la réorganisation des Musées cantonaux par l'ouverture (2013) des nouvelles salles d'exposition du Musée de la nature (Grange à l'Evêque) et l'extension du Centre d'exposition (2012 - 2014); (concerne aussi les sous-objectifs 4 et 8) [Agenda 21]	31.12.2014
	7 Collaboration avec la Ville de Sion en vue de la valorisation du patrimoine archéologique : élaboration du projet de centre d'interprétation sur la Planta (2012 - 2013), réalisation dès 2015 en fonction des priorités de la Ville.	31.12.2015
	8 Développement de la Plateforme de pérennisation du patrimoine numérisé et numérique	31.12.2014
<i>ad5</i>	9 Renforcement des structures scientifiques et de direction des Musées cantonaux	31.12.2013
<i>ad7</i>	10 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle (art. 22 LPrC). Elaboration d'un avant-projet d'article de loi et de règlement d'application	31.12.2014
<i>ad8</i>	11 Etablissement de l'inventaire et de la documentation du patrimoine culturel immatériel d'importance nationale (2012) et cantonale (2014) (Convention de l'UNESCO)	31.12.2014
	12 Mise en oeuvre du Plan directeur des bibliothèques	31.12.2016
	13 Renforcement du bilinguisme dans le cadre de la mise en valeur des collections patrimoniales (expositions, informations)	30.06.2014

SERVICE DE LA CULTURE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad3</i> 1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	402	450	410	-40
<i>ad5</i> 2 Nombre annuel de visiteurs de la MV	522'197	531'000	521'500	-9'500
3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	95.2%	95.%	95.%	0%
4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	70.47%	70.%	70.%	0%
5 Nombre de prêts annuels de la MV	742'656	755'000	747'000	-8'000
6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	16	16	16	0
7 Part réalisée de la réorganisation des bâtiments des musées [Agenda 21]	67%	74%	79%	5%
8 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux		34'000	37'000	3'000
9 Nombre annuel de visiteurs "actifs" (participant à une activité de médiation)	8'055	11'000	9'500	-1'500
<i>ad6</i> 10 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management		5	5	0
11 Nombre cumulé des pages d'inventaires révisés et transférés dans scopeArchiv (fin du projet en 2013)	24'656	35'000	45'000	10'000
12 Nombre cumulé des pages d'inventaires sur Internet (scopeQuery) (fin du projet en 2014)		35'000	40'000	5'000
<i>ad7</i> 13 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'440	5'000	5'600	600
<i>ad8</i> 14 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	55.75%	55.75%	70.%	14.25%
15 Part réalisée du centre pour la culture et la connaissance sur le site des arsenaux	43.16%	43.18%	33.3%	-9.88%
16 Surface cumulée des aménagements définitifs des locaux de stockage (m2) pour les Musées	3'080	3'200	3'400	200

SERVICE DE LA CULTURE

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Action culturelle générale	1'352'355	8'382	1'343'973
P1101 Action culturelle générale	1'352'355	8'382	1'343'973
GP12 Archives	2'180'683	138'922	2'041'761
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'180'683	138'922	2'041'761
GP13 Bibliothèques et médiathèques	11'295'960	412'542	10'883'418
P1301 Médiathèque Valais	2'442'054	19'583	2'422'471
361 Participation du Valais à RERO	170'000		170'000
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	480'000		480'000
364 Contributions à SWITCH	185'000		185'000
365 Plan directeur bibliothèques et centres de documentation	207'000		207'000
Autres dépenses / recettes	1'400'054	19'583	1'380'471
P1302 Médiathèque Valais - Sion	4'127'410	162'499	3'964'911
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'466'477	57'833	1'408'644
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	2'190'429	135'911	2'054'518
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	1'069'590	36'716	1'032'874
GP14 Musées	6'946'359	395'543	6'550'816
P1401 Musées cantonaux	3'186'478	39'027	3'147'451
364 Fondation Aubert	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	2'986'478	39'027	2'947'451
P1402 Musée d'art	1'118'981	75'435	1'043'546
P1403 Musée d'histoire	1'978'270	241'142	1'737'128
P1404 Musée de la nature	662'630	39'939	622'691
GP15 Encourager les activités culturelles	9'257'143	1'454'311	7'802'832
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'582'749	1'453'198	4'129'551
362 Activités dans les écoles communales	250'000		250'000
363 Activités culturelles dans les écoles cantonales	150'000		150'000
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'555'500		3'555'500
365 Soutien des activités culturelles à impact touristique	600'000		600'000
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		500'000	-500'000
Autres dépenses / recettes	1'027'249	953'198	74'051
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'674'394	1'113	3'673'281
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000		3'575'000
Autres dépenses / recettes	99'394	1'113	98'281
Total	31'032'500	2'409'700	28'622'800

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
Assurer et développer un système
d'informations
Fr. 23'603'000 net

GP 11
Gestion des systèmes
d'informations
Fr. 23'603'000 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	22'055'359.88	21'989'600	22'210'200	220'600
30 Charges de personnel	8'494'165.93	9'014'500	8'954'400	-60'100
31 Biens, services et marchandises	12'937'811.00	12'353'400	12'646'000	292'600
32 Intérêts passifs	259.13	0	500	500
33 Amortissements	204.45	0	0	0
36 Subventions accordées	29'201.00	26'200	26'200	0
39 Imputations internes	593'718.37	595'500	583'100	-12'400
4 Revenus de fonctionnement	618'340.89	445'000	608'200	163'200
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	272'331.06	325'000	608'200	283'200
49 Imputations internes	346'009.83	120'000	0	-120'000
Charges nettes de fonctionnement	21'437'018.99	21'544'600	21'602'000	57'400
5 Dépenses d'investissement	2'054'640.18	1'989'800	2'001'000	11'200
50 Investissements propres	2'054'640.18	1'989'800	2'001'000	11'200
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	2'054'640.18	1'989'800	2'001'000	11'200
Insuffisance de financement	23'491'659.17	23'534'400	23'603'000	68'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	51.70	55.15	54.45

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Nouveau poste administratif : 1 EPT ("technicien PC")

1 poste transféré au DFIS, 1 poste transféré au SAJS.

Suite à la reprise de la Médiathèque, 0.3 postes ont été transférés entre deux exercices budgétaires.

OBJECTIF POLITIQUE		
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat		
Sous-objectifs politiques		
1	Gérer les systèmes d'informations	
1.1	Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application	
1.2	Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)	
1.3	Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.	
1.4	Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs pour le développement de nouvelles applications et en assurer, le cas échéant, la mise en place	
1.5	Gérer la logistique et les processus (achats, formation, conseil, workflows)	
1.6	Gérer et assurer la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'administration cantonale, réaliser les installations et les configurations, assurer le dépannage du matériel et des logiciels.	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Définition d'une stratégie des systèmes d'information à moyen terme par le Conseil d'Etat	31.03.2013
	2 Définition d'une feuille de route globale et mise en application des premières étapes concernant la stratégie des systèmes d'information	31.12.2013
	3 Analyse des mesures liées à la sécurité opérationnelle des systèmes d'information	31.12.2013
	4 Réalisation d'un rapport annuel de controlling et de mesures complémentaires	31.12.2013
	5 ECM-DPT : développement, test et mise en production de l'ECM dans les départements	31.12.2013
	6 Gestion des taxes et revenus "SCC 2015" - Phase 3 - Personnes morales et interfaces personnes physiques	30.09.2014
	7 Poursuite du projet de migration des postes de travail : Windows 7 et Office 2010	31.12.2013
	8 BI - Préparation à la mise en oeuvre d'une solution de Business Intelligence (BI)	31.12.2014
	9 Projet de mise en fonction d'un deuxième IT-Center : études préliminaires	31.12.2017
	10 Mise en place d'un plan de continuité (PCA) : phase relative à l'applicatif du Service de la circulation et de la navigation	31.08.2013
	11 Etablissement de stratégies et validation des concepts d'implémentation en matière de nouvelles technologies de mobilité, de cloud computing, et de réseaux sociaux	31.01.2014
	12 ECM - Services - Introduction de l'ECM dans les services de l'administration cantonale	31.12.2016
	13 Mise en place de bonnes pratiques pour la gestion des projets informatiques, sur la base de la méthodologie HERMES, en tenant compte des spécificités cantonales	31.12.2015
	14 Base de données référentielles (BDR) : Intégration des mutations des personnes physiques sur les registres cantonaux	01.01.2014
	15 Centralisation des impressions pour les Offices de Poursuites et Faillites (OPF)	31.12.2013
	16 Reprise du réseau et de la gestion informatique de la Médiathèque	31.08.2013
	17 Mise en place d'une stratégie pour l'architecture WIFI	31.12.2013
	18 Migration des applications Access vers la plateforme Windows 7 / Office 2010	31.12.2013
	19 Projet SHOPVS.CH pour la réception et le traitement en ligne des demandes informatiques	31.12.2013

SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Nombres de registres synchronisés avec la BDR			3	
2 Taux de disponibilité des serveurs et services réseau			99.9%	
3 Disponibilité des services de télécommunications			99.9%	
4 Taux d'interventions sur site			17%	
5 Nombre de projets menant à la mise en place d'un nouveau système de sécurité ou au renforcement de la sécurité			2	
6 Nombre d'appareils multi-fonctions installés			10	
7 Taux minimal de résolution des cas par le Helpdesk avant transfert aux ingénieurs			85%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Gestion des systèmes d'informations	24'211'200	608'200	23'603'000
P1101 Pilotage	3'726'401	509'544	3'216'857
P1102 Sécurité informatique	403'943	1'680	402'263
P1103 Systèmes	7'646'394	25'605	7'620'789
P1104 Télécommunications	4'959'067	10'074	4'948'993
P1105 Développement	3'211'282	27'540	3'183'742
P1106 Logistique et processus	1'511'337	27'038	1'484'299
P1107 Postes utilisateurs	2'752'776	6'719	2'746'057
Total	24'211'200	608'200	23'603'000

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>TOTAL GENERAL</u>					
Dépenses		422'487'529.84	423'978'700	425'526'100	1'547'400
Recettes		512'425'198.82	475'449'000	482'144'300	6'695'300
Excédent de recettes		89'937'668.98	51'470'300	56'618'200	5'147'900
<u>SUBDIVISION ADMINISTRATIVE</u>					
Service administratif et juridique		1'492'935.26	1'568'200	1'558'600	-9'600
Service du développement économique		27'332'349.17	37'809'900	40'236'800	2'426'900
Service de l'industrie, du commerce et du travail		6'647'522.11	6'669'000	6'722'000	53'000
Service de l'agriculture		27'118'955.96	24'057'000	23'401'400	-655'600
Service de l'énergie et des forces hydrauliques		-54'379'779.23	-59'566'800	-59'134'800	432'000
Service du développement territorial		2'703'869.66	3'288'800	3'080'600	-208'200
Service des registres fonciers et de la géomatique		-100'853'521.91	-65'296'400	-72'482'800	-7'186'400
Excédent de recettes		89'937'668.98	51'470'300	56'618'200	5'147'900
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
30	Charges de personnel	42'665'140.79	60'037'100	61'011'100	974'000
31	Biens, services et marchandises	8'635'069.86	12'470'500	10'758'300	-1'712'200
32	Intérêts passifs	3'433.85			
33	Amortissements	631'588.28	154'000	218'000	64'000
34	Parts et contributions sans affectation	1'038'254.10	992'000	1'002'000	10'000
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'672'967.65	3'055'000	2'874'000	-181'000
36	Subventions accordées	91'626'687.46	78'651'100	86'082'500	7'431'400
37	Subventions redistribuées	106'032'847.00	108'890'000	108'462'000	-428'000
38	Attributions aux financements spéciaux	37'214'917.06	25'367'900	30'959'800	5'591'900
39	Imputations internes	56'281'847.90	64'618'600	52'079'200	-12'539'400
40	Impôts	173'419'241.06	151'559'700	156'458'700	4'899'000
41	Patentes et concessions	36'772'628.60	35'200'000	36'300'000	1'100'000
42	Revenus des biens	5'727'547.37	5'401'200	5'478'700	77'500
43	Contributions	36'582'326.43	33'832'800	33'270'800	-562'000
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'982'400	-48'300
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'694'482.55	2'640'000	2'680'000	40'000
46	Subventions acquises	28'130'998.49	28'822'000	30'962'100	2'140'100
47	Subventions à redistribuer	106'032'847.00	108'890'000	108'462'000	-428'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	13'569'827.23	1'541'800	8'144'800	6'603'000
49	Imputations internes	47'631'005.70	55'197'300	43'190'600	-12'006'700
	Total charges	347'802'753.95	354'236'200	353'446'900	-789'300
	Total revenus	454'513'484.93	427'115'500	428'930'100	1'814'600
	Excédent de revenus	106'710'730.98	72'879'300	75'483'200	2'603'900
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
50	Investissements propres	946'447.00	2'850'000	2'510'000	-340'000
52	Prêts et participations permanentes	33'255'030.00	29'777'000	28'803'000	-974'000
56	Subventions accordées	20'147'902.49	21'012'000	20'607'700	-404'300
57	Subventions redistribuées	20'335'396.40	16'103'500	20'158'500	4'055'000
60	Transferts au patrimoine financier	3'359.45			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	32'620'276.60	30'310'000	30'860'000	550'000
64	Remboursement de subventions accordées	424'062.00	150'000	150'000	0
66	Subventions acquises	4'528'619.44	1'770'000	2'045'700	275'700
67	Subventions à redistribuer	20'335'396.40	16'103'500	20'158'500	4'055'000
	Total dépenses	74'684'775.89	69'742'500	72'079'200	2'336'700
	Total recettes	57'911'713.89	48'333'500	53'214'200	4'880'700
	Excédent de dépenses	16'773'062.00	21'409'000	18'865'000	-2'544'000

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer les tâches législatives et
administratives du DEET
Fr. 1'558'600 net

GP 11
Droit économique
Fr. 529'658 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion
départementaux
Fr. 1'028'942 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	1'848'345.51	1'916'200	1'906'700	-9'500
30 Charges de personnel	1'710'093.90	1'718'400	1'734'600	16'200
31 Biens, services et marchandises	53'240.20	110'000	90'000	-20'000
33 Amortissements	80.00	0	0	0
36 Subventions accordées	17'498.00	22'000	22'000	0
39 Imputations internes	67'433.41	65'800	60'100	-5'700
4 Revenus de fonctionnement	355'410.25	348'000	348'100	100
40 Impôts	15'786.00	14'000	14'000	0
43 Contributions	339'624.25	334'000	334'100	100
Charges nettes de fonctionnement	1'492'935.26	1'568'200	1'558'600	-9'600
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'492'935.26	1'568'200	1'558'600	-9'600

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	10.60	10.60	10.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département	
Sous-objectifs politiques	
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)
3	Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)
6	Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Mesures prioritaires					Délai
<i>ad2</i>	1 Mesure de l'efficacité du système d'information dans le domaine des marchés publics par les instruments "internet" (Simap) ainsi que par la formation de personnel de l'administration et des adjudicateurs (par exemple les communes)				31.12.2013
<i>ad3</i>	2 Tester l'application du nouveau système d'auto-contrôle des adjudications				31.12.2013
<i>ad5</i>	3 Implémentation du logiciel ECM (informatisation du processus de DCE) dans tous les services du Département				31.12.2013
<i>ad6</i>	4 Soutien juridique pour les questions d'aménagement du territoire				31.12.2013

Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1 Nombre de dossiers traités		2'200	2'000	-200
<i>ad2</i>	2 Pourcentage des solutions apportées sans procédure, sur 250 demandes déposées (2010 : 95%)		95.%	95.%	0%
<i>ad3</i>	3 Nombre de contrôles effectués (nouvelle mesure/estimation)		200	200	0
<i>ad4</i>	4 Pourcentage des recours déposés traités dans les délais d'ordre	90%	100%	100%	0%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Droit économique	877'758	348'100	529'658
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	402'338	17'405	384'933
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	475'420	330'695	144'725
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux	1'028'942		1'028'942
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	648'605		648'605
P1202 Secrétariat du chef de département	380'337		380'337
Total	1'906'700	348'100	1'558'600

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
Fr. 40'236'800 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique Fr. 18'219'673 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco Fr. 20'129'913 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS Fr. 1'170'965 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS Fr. 716'249 net
--	---	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	44'740'400.59	37'601'500	43'328'000	5'726'500
30 Charges de personnel	3'015'448.35	3'305'600	3'224'500	-81'100
31 Biens, services et marchandises	1'081'980.23	690'000	690'000	0
33 Amortissements	636'028.55	0	0	0
36 Subventions accordées	22'488'673.86	24'246'300	29'686'200	5'439'900
38 Attributions aux financements spéciaux	5'687'696.10	2'000'000	2'000'000	0
39 Imputations internes	11'830'573.50	7'359'600	7'727'300	367'700
4 Revenus de fonctionnement	21'066'429.97	5'888'600	7'988'200	2'099'600
40 Impôts	7.00	0	0	0
41 Patentes et concessions	34'236.20	0	0	0
42 Revenus des biens	503'294.45	200'000	300'000	100'000
43 Contributions	58'326.50	68'600	68'200	-400
46 Subventions acquises	3'396'033.92	3'620'000	3'620'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'378'917.90	0	1'000'000	1'000'000
49 Imputations internes	6'695'614.00	2'000'000	3'000'000	1'000'000
Charges nettes de fonctionnement	23'673'970.62	31'712'900	35'339'800	3'626'900
5 Dépenses d'investissement	27'148'803.25	27'677'000	26'477'000	-1'200'000
52 Prêts et participations permanentes	23'677'000.00	22'177'000	22'177'000	0
56 Subventions accordées	3'419'877.25	5'400'000	4'200'000	-1'200'000
57 Subventions redistribuées	51'926.00	100'000	100'000	0
6 Recettes d'investissement	23'490'424.70	21'580'000	21'580'000	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	23'035'382.70	21'380'000	21'380'000	0
64 Remboursement de subventions accordées	403'116.00	100'000	100'000	0
67 Subventions à redistribuer	51'926.00	100'000	100'000	0
Dépenses nettes d'investissement	3'658'378.55	6'097'000	4'897'000	-1'200'000
Insuffisance de financement	27'332'349.17	37'809'900	40'236'800	2'426'900

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remarques
<p>36 Subventions accordées: Le budget 2012 comportait une allocation extraordinaire de Fr. 3 mios provenant du Fonds de soutien à l'économie. Le budget ordinaire du SDE était de Fr. 21 mios. L'augmentation de Fr. 8.6 mios s'explique comme suit: Valais/Wallis Promotion Fr. 6.9 mios (coût total de Fr. 10 mios dont 3.1 mios faisait déjà partie du budget ordinaire du SDE), The Ark Energy Fr. 1 mio.</p> <p>Le solde de l'augmentation (soit Fr. 700'000.-) répond à des dossiers supplémentaires à charge du SDE (Observatoire du tourisme, projet intercantonal San Gottardo, augmentation de la subvention à l'IRO). Les coûts supplémentaires y relatifs totalisent Fr. 1'300'000.-, compensés partiellement par une réduction des moyens alloués aux manifestations touristiques. On précisera que les deux premiers objets ont été acceptés comme cas de rigueur par le Conseil d'Etat.</p>
<p>48 Budgétisation pour le prélèvement sur le fonds d'aide à l'investissement / fonds de développement régional de Fr. 1 mio en prévision de pertes sur crédits LIM/NPR sur dossiers présentant des risques élevés (selon remarque COTHEM avril 2012)</p>
<p>49 Ecriture miroir en compensation de la rubrique 48</p>
<p>56 Subv. investissement:- Fr. 1.2 mios, réévaluation des aides au logement (extinction des dossiers des anciennes aides au logement CHWEG, WS,...)</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	17.20	20.20	20.20



Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Le poste de responsable controlling est occupé à 90% au lieu de 100%.

OBJECTIF POLITIQUE
<p>Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire</p>
Sous-objectifs politiques
<p>1 Créer les conditions favorables à un développement économique durable</p> <p>1.1. Optimiser les conditions cadres du développement économique</p> <p>1.2. Améliorer la qualité de la formation et l'adaptation aux évolutions du marché dans la branche touristique</p> <p>1.3. Gérer les différents contrats de prestations sous contrôle de l'Etat ainsi que coordonner et superviser l'octroi d'aides financières</p> <p>1.4. Développer le transfert de technologie entre les domaines académiques et l'économie privée</p>
<p>2 Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions</p> <p>2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale</p> <p>2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale</p> <p>2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes</p> <p>2.4. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement</p>
<p>3 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en soutenant la création de nouvelles entreprises</p> <p>3.1 Créer de nouveaux emplois en Valais, en respectant les critères de la charte du développement durable</p> <p>3.2 Inciter l'implantation d'entreprises étrangères en Valais</p> <p>3.3 Développer et intensifier les échanges hors canton et internationaux</p>
<p>4 Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne</p> <p>4.1. Communiquer au public et aux partenaires la stratégie du développement économique</p> <p>4.2. Optimiser les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers</p> <p>4.3. Assurer un système de management de la qualité conformément aux exigences des normes Valais Excellence"</p>

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Evaluation des impacts de l'initiative Weber et de son ordonnance d'application sur la politique du tourisme, analyse des mesures à prendre	31.12.2016
	2 Mise en œuvre du concept d'amélioration des conditions cadres du tourisme valaisan et, notamment, réalisation de l'observatoire du tourisme, démarrage de l'activité de Valais/Wallis Promotion et élaboration de la réforme législative concernant les structures et le financement	31.12.2013
	3 Finalisation et validation de la stratégie pour le développement de l'hébergement touristique	31.12.2013
	4 Mise en place le contexte favorable à l'implantation d'une antenne permanente de l'EPFL active dans le domaine de l'énergie	31.12.2014
ad2	5 Mise en oeuvre de la nouvelle Convention-Programme 2012-2015 (NPR)	31.12.2015
	6 Réévaluation et adaptation de la liste des zones présentant des problématiques spécifiques aux régions de montagne.	31.12.2013
	7 Application de la nouvelle stratégie des remontées mécaniques	31.12.2014
ad3	8 Signature du contrat de partenariat intercantonal avec le GGBa	31.12.2013
ad4	9 Mise en place d'une enquête de satisfaction commune aux partenaires de Business Valais; définition et application des mesures d'amélioration	31.12.2013
	10 Conduite du projet de base de données photos pour l'économie valaisanne et transmission à Valais/Wallis Promotion	31.12.2013

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
ad1	1 Montants redistribués dans le cadre des aides financières (basés sur les montants du contrat de prestations entre le CCF et le SDE)	0.53	0.6	0.55	-0.05
	2  Nbre d'entreprises hébergées sur un site de The Ark (2009 : 77) [Agenda 21]	85	82	85	3
	3  Nombre de nouvelles entreprises labellisées Valais excellence	14	10	10	0
	4 Degré de complétion dans l'intégration à la base de données (datawarehouse) des données concernant l'hôtellerie			70.0%	
ad2	5 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM)	1.41%	1.4%	1.4%	0%
	6 Nombre de grands projets (> 50'000.-) de promotion touristique et porteurs de la Marque Valais soutenus [Agenda 21]	27	28	25	-3
	7 Taux de réalisation des projets définis dans la Convention-programme	72%	25%	50%	25%
	8 Evolution du nombre de permis de construire dans les zones spécifiques (nouvelle mesure)		75	80	5
ad3	9 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)			45	
	10 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)			30	
	11 Nombre d'entreprises implantées (GGBa)	7	15	15	0
	12 Nombre d'entreprises implantées (hors GGBa)			10	
ad4	13 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais	19	25	25	0
	14 Nombre de non-conformités constatées par les clients		15	13	-2
	15 Taux de satisfaction des clients du SDE	90%	75%	75%	0%
	16 Nombre de documents disponibles dans la base de données photos de l'économie valaisanne		1'500	1'800	300

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Créer les conditions fav. au dév. économique	19'229'459	1'009'786	18'219'673
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	500'975	5'197	495'778
P1102 Maintien, amélioration de la qualité des services	372'420	223	372'197
360 Féd. CH du tourisme - stat.	80'000		80'000
Autres dépenses / recettes	292'420	223	292'197
P1103 Sensibilisation de la population	41'167	100	41'067
P1104 Aides financières et contrats de prestation	17'330'826	1'003'642	16'327'184
364 Valais/Wallis Promotion	10'000'000		10'000'000
364 Centre de compétences financières SA	2'000'000		2'000'000
364 Antenne régionale Valais Romand	750'000		750'000
364 Observatoire du tourisme	650'000		650'000
364 RWO AG Contrat de prestation	350'000		350'000
364 CIMARK SA	250'000		250'000
364 Renaissance bois	90'000		90'000
365 The Ark Energy	2'100'000		2'100'000
380 Attribution aux financements spéciaux pour pertes sur cautionnements	1'000'000		1'000'000
Autres dépenses / recettes	140'826	1'003'642	-862'816
P1105 Innovation et transfert de technologies	10'284	25	10'259
P1106 Relations hors canton	535'736	449	535'287
P1107 Concertation en matière économique	30'876	75	30'801
P1108 Appui à la délégation du Conseil d'Etat à l'éco.	407'175	75	407'100
361 CDEP-SO	376'300		376'300
Autres dépenses / recettes	30'875	75	30'800

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	48'669'433	28'539'520	20'129'913
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio	20'906'955	4'120'374	16'786'581
361 Projet San Gottardo	500'000		500'000
364 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part fédérale)	2'850'000		2'850'000
364 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part cantonale)	2'850'000		2'850'000
364 Apprendre à entreprendre	200'000		200'000
364 Coopération transfrontalière (Convention-programme)	175'000		175'000
460 Coopération transfrontalière (part fédérale)		100'000	-100'000
460 Convention-Programme pour la mise en oeuvre de la NPR (part fédérale reçue)		3'520'000	-3'520'000
524 Prêts NPR	14'177'000		14'177'000
624 Remboursements Prêts NPR		500'000	-500'000
Autres dépenses / recettes	154'955	374	154'581
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	2'264'091	20'110'477	-17'846'386
360 Médiplant	186'000		186'000
364 Sté promotion restoroutes val.	750'000		750'000
364 IDIAP Martigny	300'000		300'000
364 IRO	300'000		300'000
364 Concept écologie industrielle	50'000		50'000
365 IG UNESCO Jungfrau	125'000		125'000
624 Remb. Prêts LIM (anciens dossiers)		19'800'000	-19'800'000
Autres dépenses / recettes	553'091	310'477	242'614
P1203 Gestion financière des aides aux infrastructures	15'277'430	1'500'349	13'777'081
380 Attribution aux financements spéciaux pour pertes LIM	1'000'000		1'000'000
524 Prêts LIM Infrastructures de développement	8'000'000		8'000'000
Autres dépenses / recettes	6'277'430	1'500'349	4'777'081
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	640'456	6'832	633'624
362 Loc. Nespresso Commune de Sion	125'000		125'000
562 Bdgt Abaiss. prix vente imm. ind.	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	315'456	6'832	308'624
P1205 Aide promotion touristique et divesification offre	3'265'492	14'579	3'250'913
363 Fds de tourisme et culture	300'000		300'000
364 Zermatt Summit	75'000		75'000
Autres dépenses / recettes	2'890'492	14'579	2'875'913
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	1'698'494	2'550'399	-851'905
624 Remb. Prêts LIM amélioration de l'hébergement touristique		1'050'000	-1'050'000
Autres dépenses / recettes	1'698'494	1'500'399	198'095
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	4'120'241	134'036	3'986'205
566 NPR aide au logement	1'700'000		1'700'000
566 CHWEG Loyer modéré aide	1'600'000		1'600'000
566 CH WEG Propriété aide	500'000		500'000
626 Remb. WEG canton Propriété avances remb.		30'000	-30'000
646 Remb. CHWEG loyers modérés aide		30'000	-30'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
646 Remb. CHWEG Propriété aide		70'000	-70'000
Autres dépenses / recettes	320'241	4'036	316'205
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	496'274	102'474	393'800
566 WS Logements régions de montagne	200'000		200'000
Autres dépenses / recettes	296'274	102'474	193'800
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	1'179'411	8'446	1'170'965
P1301 Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	840'748	5'533	835'215
364 Mandat GGBa	350'000		350'000
Autres dépenses / recettes	490'748	5'533	485'215
P1302 Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	253'965	2'039	251'926
364 Mandat OSEC	50'000		50'000
Autres dépenses / recettes	203'965	2'039	201'926
P1303 Optimisation des invest. étrangers en Valais	84'698	874	83'824
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	726'697	10'448	716'249
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	84'628	1'393	83'235
P1402 Relations partenaires	75'439	2'090	73'349
P1403 Communication	421'752	2'785	418'967
364 Prix Créateurs BCVs	110'000		110'000
364 Forum Business Valais	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	281'752	2'785	278'967
P1404 Gestion des risques	72'439	2'090	70'349
P1405 Système de Management Intégré	72'439	2'090	70'349
Total	69'805'000	29'568'200	40'236'800

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

OP 1
 Politique de l'emploi et activités
 économiques
 Fr. 6'722'000 net

GP 11
 Emploi et marché du travail
 Fr. 9'862'918 net

GP 12
 Activités économiques
 Fr. -3'140'918 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	76'591'955.95	92'585'900	78'018'000	-14'567'900
30 Charges de personnel	5'014'601.10	19'736'100	20'821'500	1'085'400
31 Biens, services et marchandises	778'826.44	3'305'300	2'810'900	-494'400
33 Amortissements	108'108.18	34'000	98'000	64'000
34 Parts et contributions sans affectation	666'630.10	620'000	630'000	10'000
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'877.35	12'000	12'000	0
36 Subventions accordées	54'646'043.65	40'149'600	41'790'000	1'640'400
38 Attributions aux financements spéciaux	2'883'522.85	60'000	340'000	280'000
39 Imputations internes	12'481'346.28	28'668'900	11'515'600	-17'153'300
4 Revenus de fonctionnement	69'944'433.84	85'916'900	71'296'000	-14'620'900
40 Impôts	2'103'159.96	2'301'000	2'200'000	-101'000
41 Patentes et concessions	29'916'553.80	28'500'000	29'600'000	1'100'000
42 Revenus des biens	144'503.12	120'000	150'000	30'000
43 Contributions	1'595'408.07	2'243'700	2'602'200	358'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'577.50	0	0	0
46 Subventions acquises	23'850'723.27	24'470'000	26'228'700	1'758'700
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	314'748.94	41'800	129'800	88'000
49 Imputations internes	12'016'759.18	28'240'400	10'385'300	-17'855'100
Charges nettes de fonctionnement	6'647'522.11	6'669'000	6'722'000	53'000
5 Dépenses d'investissement	514'574.94	650'000	545'700	-104'300
56 Subventions accordées	514'574.94	650'000	545'700	-104'300
6 Recettes d'investissement	514'574.94	650'000	545'700	-104'300
66 Subventions acquises	514'574.94	650'000	545'700	-104'300
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	6'647'522.11	6'669'000	6'722'000	53'000

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Remarques
<p>301+304 : Récupération de 7.7 postes à l'organigramme qui avaient oubliés en 2012 lors de l'intégration des ORP + CPVAL.</p> <p>318 : Prestations et honoraires de tiers mis en place par les ORP</p> <p>360 : Augmentation de la participation du canton aux coûts du service et des MMT (art. 92, al. 7bis LACI)</p> <p>364 : Le montant prévu au budget correspond au montant disponible après déduction de l'alimentation du fonds de l'emploi par les communes et le canton et les parts aux coûts du service de l'emploi. Etant donné que la participation du coût du service de l'emploi a augmenté, cette augmentation a également une incidence sur cette position.</p> <p>365 : Augmentation de la répartition des gains de la Loterie Romande (relation avec rubrique 410)</p> <p>390 : Les diverses charges en relation avec l'intégration des ORP ont été réparties dans les différentes rubriques du SICT (sauf les frais en relation avec les services des bâtiments, informatique et assurances). Lors de l'élaboration du budget en 2012, ces frais avaient été enregistrés sous les imputations internes.</p> <p>410 : Nous avons augmenter le versement de la Loterie Romande en nous référant au compte 2011 (Fr. 27'236'511) (relation avec rubrique 365)</p> <p>460 : Subvention de la Confédération pour la prise en charge de tous les frais dans le cadre de la LACI (personnel, matériel, loyers etc.)</p> <p>490 : La subvention du Seco pour les frais de fonctionnement du personnel du Sict et des ORP en charge de l'application de la LACI ne transitent plus par les imputations internes. Par le passé, des écritures comptables étaient également enregistrées dans le fonds de l'emploi ce qui n'est plus le cas à présent, puisque les montants relatifs aux charges et aux recettes dans ce domaine sont directement affectés aux centres de coût et rubriques ad hoc.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	34.80	147.05	155.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
Intégration du personnel des Offices régionaux de placement (ORP)

OBJECTIF POLITIQUE
Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques
Sous-objectifs politiques
1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
7 Harmoniser de façon optimale les différents systèmes de sécurité sociale et de formation - pour chaque individu concerné – afin de trouver rapidement la solution adéquate, notamment l'intégration sur le premier marché du travail

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Maximisation de la recherche d'emplois vacants à mettre à disposition de nos assurés	31.12.2013
	2 Intensification des contacts avec les milieux économiques pour favoriser les mesures en emploi et le placement des assurés	31.12.2013
<i>ad2</i>	3 Adaptation du dispositif selon les contraintes budgétaires sans réduction des mesures en entreprises et sans licenciements des collaborateurs ORP	31.12.2013
<i>ad3</i>	4 Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.12.2013
<i>ad4</i>	5 Analyse des conditions salariales par enquêtes auprès d'entreprises valaisannes selon mandat de la commission tripartite	31.12.2013
<i>ad5</i>	6 Régularisation des emplacements exploités sans autorisations dans le domaine de l'hébergement et restauration	31.12.2013
<i>ad6</i>	7 Liquidation des litiges dans un délai court	31.12.2013
<i>ad7</i>	8 Projet décloisonnement LIAS-LEMC : Renforcer la collaboration entre l'assurance chômage et l'aide sociale par le biais d'un coaching intensif par un tandem pour les situations complexes et floues n'ayant pas de problématique de santé	31.12.2013

SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Places vacantes gérées par les ORP (2011 : 470)		600	500	-100
2 Assignations réussies p. r. aux assignations réalisées par les ORP (2011 : 55% de 6'458 assignations réalisées)		60%	60%	0%
3 Indicateur résultat 1 (SECO) : Durée moyenne d'indemnisation (2011 : 119.4) (Moyenne suisse : 170.8)		122	120	-2
4 Indicateur résultat 2 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont entrés en chômage de longue durée (2011 : 10.1%) (Moyenne suisse : 19.7%)		12%	12%	0%
5 Indicateur résultat 3 (SECO) : Part des bénéficiaires d'indemnités journalières qui sont arrivés en fin de droit (2011 : 13.6%) (Moyenne suisse : 21.2%)		9%	13%	4%
6 Indicateur résultat 4 (SECO) : Part des réinscriptions au chômage (2011 : 5.3%) (Moyenne suisse : 4%)		6.5%	6%	-0.5%
7 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2011 : 3.8%) (Moyenne suisse : 3.1%)		3.7%	4.1%	0.4%
8 Indicateur général 2 : Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (2011 : 4.3%) (Moyenne suisse : 3.2%)		5%	4.5%	-0.5%
9 Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2011 : 7'866)		20'000	12'000	-8'000
<i>ad2</i> 10 Nombre de participants dans des mesures en entreprises (2011 : 464)		600	500	-100
11 Nombre de licenciements de collaborateurs ORP (2011 : 0)		0	0	0
<i>ad3</i> 12 Part des permis (construction et hôtellerie/restaurations) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à) (Nouvelle mesure)		10%	10%	0%
13 Visites sur le site Internet (Nouvelle mesure)			1'000	
<i>ad4</i> 14 Enquêtes réalisées (2011 : 2)			2	
<i>ad5</i> 15 Nombre d'emplacements exploités sans autorisation inférieur à (2011 : 3221 empl. total)		1%	1%	0%
<i>ad6</i> 16 Nombre de cas liquidés dans un délai de 90 jours par rapport aux cas soumis supérieur à (2011 : 646 cas soumis)		90%	90%	0%
<i>ad7</i> 17 Nombre des situations traités (nouvelle mesure)			75	
18 Part des évaluations de l'employabilité effectuée (nouvelle mesure)			90%	
19 Taux de réinsertion réussie (nouvelle mesure)			30%	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Emploi et marché du travail	45'369'544	35'506'626	9'862'918
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	304'715	399'040	-94'325
P1102 Planification et Gestion des MMT	918'571	1'468'465	-549'894
P1103 Main d'oeuvre étrangère et mesure d'accompagnement	960'306	414'629	545'677
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	42'469'468	31'192'136	11'277'332
360 Participation aux coûts du Sce de l'emploi et des MMT fédérales	6'300'000		6'300'000
364 Versement de l'indemnisation SECO au fonds de l'emploi	6'890'000		6'890'000
390 Part cantonale au fonds de l'emploi	8'847'500		8'847'500
462 Alimentation du Fds de l'emploi par les communes		5'120'800	-5'120'800
Autres dépenses / recettes	20'431'968	26'071'336	-5'639'368
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	452'573	1'270'240	-817'667
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	263'911	762'116	-498'205
GP12 Activités économiques	33'194'156	36'335'074	-3'140'918
P1201 Prestations LHR	3'445'049	4'585'175	-1'140'126
300 Frais de fonctionnement de la Commission formation et formation continue	8'000		8'000
318 Participation à la formation ritzzy*	716'600		716'600
318 Examen LHR/GGB	419'400		419'400
318 Cours LHR/GGB	378'000		378'000
340 Part revenant aux communes (30%) pour l'encaissement des autorisations d'exploiter (redevances annuelles)	420'000		420'000
410 Recettes provenant de l'imposition (1%) du chiffre d'affaires du commerce détail		1'200'000	-1'200'000
410 Recettes provenant des autorisations d'exploiter (redevances annuelles 0.8 o/oo du chiffre d'affaires)		1'400'000	-1'400'000
490 Affectation au Fds formation et formation continue (60% des redevances)		840'000	-840'000
Autres dépenses / recettes	1'503'049	1'145'175	357'874
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	29'382'736	31'550'768	-2'168'032
318 Contrat de prestations avec la Fédération romande des consommateurs	18'000		18'000
365 3% produit net des jeux du Casino à reverser à des oeuvres de bienfaisa	380'000		380'000
365 Versements selon mandats de prestations lutte dépendance au jeu	300'000		300'000
406 Impôt cantonal sur les Maisons de jeu		2'200'000	-2'200'000
431 Emoluments concernant les contrôles de vérification		380'000	-380'000
439 Versement 3% produit net des jeux du Casino		380'000	-380'000
469 Subvention de la Loterie Romande (0,5% du PBJ)		360'000	-360'000
Autres dépenses / recettes	28'684'736	28'230'768	453'968
P1203 Bail à loyer	344'471	137'670	206'801
300 Frais fonctionnement de la commission en matière de bail à loyer	80'000		80'000
Autres dépenses / recettes	264'471	137'670	126'801
P1204 AEP	2		2
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	21'898	61'461	-39'563
Total	78'563'700	71'841'700	6'722'000

SERVICE DE L'AGRICULTURE

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
Fr. 23'401'400 net

GP 11
Structures et espaces agricoles
Fr. 6'229'769 net

GP 12
Exploitations et produits
Fr. 17'171'631 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	140'307'352.64	142'750'800	140'669'000	-2'081'800
30 Charges de personnel	16'699'886.24	17'488'500	17'397'800	-90'700
31 Biens, services et marchandises	4'246'319.60	4'883'100	3'636'300	-1'246'800
32 Intérêts passifs	3'433.85	0	0	0
33 Amortissements	192'708.50	120'000	120'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	1'529'847.30	846'000	665'000	-181'000
36 Subventions accordées	9'154'878.94	8'113'200	8'434'800	321'600
37 Subventions redistribuées	106'032'847.00	108'890'000	108'462'000	-428'000
38 Attributions aux financements spéciaux	697'194.25	0	0	0
39 Imputations internes	1'750'236.96	2'410'000	1'953'100	-456'900
4 Revenus de fonctionnement	122'884'491.68	125'183'800	123'433'600	-1'750'200
40 Impôts	677.00	700	700	0
42 Revenus des biens	426'500.45	428'000	375'500	-52'500
43 Contributions	9'329'259.71	9'447'900	7'952'000	-1'495'900
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'982'400	-48'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	211'943.40	153'000	200'000	47'000
46 Subventions acquises	580'334.25	504'500	480'500	-24'000
47 Subventions à redistribuer	106'032'847.00	108'890'000	108'462'000	-428'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	864'402.85	0	715'000	715'000
49 Imputations internes	1'485'946.52	1'729'000	1'265'500	-463'500
Charges nettes de fonctionnement	17'422'860.96	17'567'000	17'235'400	-331'600
5 Dépenses d'investissement	24'334'854.35	21'473'500	21'954'500	481'000
50 Investissements propres	675'529.60	470'000	470'000	0
52 Prêts et participations permanentes	9'238'030.00	6'100'000	5'326'000	-774'000
56 Subventions accordées	9'169'234.75	8'900'000	9'900'000	1'000'000
57 Subventions redistribuées	5'252'060.00	6'003'500	6'258'500	255'000
6 Recettes d'investissement	14'638'759.35	14'983'500	15'788'500	805'000
60 Transferts au patrimoine financier	3'359.45	0	0	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	9'362'393.90	8'930'000	9'480'000	550'000
64 Remboursement de subventions accordées	20'946.00	50'000	50'000	0
67 Subventions à redistribuer	5'252'060.00	6'003'500	6'258'500	255'000
Dépenses nettes d'investissement	9'696'095.00	6'490'000	6'166'000	-324'000
Insuffisance de financement	27'118'955.96	24'057'000	23'401'400	-655'600

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Remarques
31 Biens, services et marchandises: Domaine des Barges mis en location dès le 1er janvier 2012. 1ère incidence sur le budget 2013 (-896'000). Diminution de l'achat d'intrants pour la production des domaines agricoles, baisse des recettes en contrepartie sur rubr. 43.
35 Contributions pour écolage hors canton: En 2013, paiement uniquement pour l'Ecole spécialisée de Changins.
36 Subventions accordées: Soutien nouveau lié à la "Production animale 2015" concernant la participation aux frais de transport des animaux estivés en Valais et provenant de l'extérieur du canton, ainsi que pour la création et la pérennisation des entreprises agricoles. Ces mesures sont financées par un prélèvement au fonds RPLP (rubr. 48).
42 Revenus des biens: Diminution due à la mise en location du Domaine des Barges et à la dénonciation de plusieurs contrats de location sur celui-ci.
43 Contributions: Diminution due à la mise en location du Domaine des Barges (-1.265 mios). Diminution des ventes des domaines suite à la réorganisation.
44 Rétrocessions RPLP: Le SCA perçoit le 10% des recettes du canton. 2.8 mios servent à financer des investissements (2 millions reconversion cultures fruitières et 0.8 million soutien aux infrastructures en viticulture principalement (irrigations, murs en pierres sèches, routes agricoles))
45 Dédommagements des collectivités publiques: Contributions des cantons pour élèves hors canton suivant leur scolarité à Châteauneuf.
48 Prélèvement au fonds RPLP pour financement de subventions de fonctionnement, principalement mesures liées à la "Production animale 2015" (cf. rubr. 36)
52 Prêts du crédit agricole: financés à plus de 90% par du capital fédéral mis à disposition du canton
56 Subv. investissement: 7.9 millions - Améliorations structurelles dont 0.8 mio supplémentaire pour les améliorations structurelles dans le cadre de la "Production animale 2015", financé par rétrocessions RPLP et 2 millions : reconversion cultures fruitières

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	107.40	113.06	113.06

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

OBJECTIF POLITIQUE	
Améliorer la performance globale de l'agriculture et de l'économie rurale valaisannes en termes économique, social, environnemental et territorial	
Sous-objectifs politiques	
1	Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale (PA 2017) et internationale
2	Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif
3	Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en développant des stratégies marketing intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans
4	Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil
5	Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire
6	Augmenter l'efficacité des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Réalisation d'une stratégie cantonale pour anticiper l'évolution future des paiements directs (analyse du potentiel, mesures préparatoires, projets pilotes paysage et biodiversité,...)	31.12.2013
	2 Maintien des exigences de formation pour les paiements directs au niveau de la politique agricole 2011	31.12.2013
	3 Maintien des paiements directs en zone à bâtir	31.12.2013
ad2	4 Etablissement de bilans écologiques pour les produits agricoles valaisans	31.12.2014
ad3	5 Coordination, controlling et collaboration des activités de promotion "Valais/Wallis" par la mise en oeuvre d'un mandat de prestations et un suivi opérationnel	31.12.2014
	6 Réalisation des stratégies Viti 2015, Arbo 2015 et Production animale 2015	01.01.2016
ad5	7 Promotion et mise en oeuvre d'un développement rural à l'échelle régional	31.12.2015
	8 Maintien des infrastructures agricoles, notamment par l'entretien et la remise en état des chemins, routes, bisses, infrastructures d'irrigation et du vignoble en terrasse	31.12.2016
	9 Définition et mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux et de regroupement des alpages	31.12.2014
ad6	10 Mise en oeuvre du plan d'actions relatif au système de management intégré (normes ISO 9001 et 14001)	31.12.2014
	11 Adaptation des bâtiments de formation et des domaines selon la stratégie et les priorités définies	31.12.2016

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
ad1	1 Date de versement des paiements directs		01.12.13		
	2 Volume de paiements directs (2011 : 108.15)	108.15	108.5	108.5	0
ad2	3 Nombre de produits agricoles valaisans ayant fait l'objet de bilans écologiques		2		
ad3	4 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios)	351	360	360	0
	5 Valeur ajoutée brute totale de l'agriculture valaisanne (2010 = 296 mios, 2011 = 304 mios)	304	330	310	-20
	6 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436)	437	445	400	-45
	7 Part des recettes totales des exploitations issue de la production (exploitation avec lait transformé en fromage traditionnel) : (2010 = 54.08 %, 2011 = 57.27 %)	54%	58%	59%	1%
	8 Surface de verger reconvertie (en ha)	60	60	60	0
ad4	9 Nombre d'apprentis en formation dans les métiers du champ professionnel agricole et dans celui de l'horticulture-paysagiste		200	210	10
	10 Nombre de participants aux cours de formation continue	1'146	1'100	1'100	0
	11 Taux de satisfaction des participants aux cours de formation continue	90%	80%	85%	5%
ad5	12 Nombre de nouveaux avants-projets terminés (Val d'Illicz - Val d'Anniviers - Chalais)			1	
	13 Ecart entre budget disponible et paiements effectifs pour les améliorations structurelles	0%	5%	5%	0%
	14 Nombre de nouveaux projets de murs en pierre sèche financés		4	1	-3
ad6	15 Taux de satisfaction des clients			80%	
	16 Mesures prises par le SCA pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement			3	
	17 Nombre d'audits internes et externes organisés			3	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Structures et espaces agricoles	22'252'274	16'022'505	6'229'769
P1101 Espace rural	1'701'050	371'445	1'329'605
562 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux communes	176'000		176'000
565 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux institutions privées	136'000		136'000
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes (étude)	166'000		166'000
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	114'500		114'500
670 Subv. de la Condération pour améliorations structurelles à redistribuer		313'000	-313'000
Autres dépenses / recettes	1'108'550	58'445	1'050'105
P1102 Structures agricoles	20'551'224	15'651'060	4'900'164
330 Provisions pour pertes sur débiteurs pour crédits d'investissement	102'000		102'000
440 Rétrocessions RPLP servant au financement des subv. pour l'amélioration structurelle dans le cadre de la "Production animale 2015"		800'000	-800'000
522 Crédits d'investissement aux communes	998'000		998'000
525 Crédits d'investissement aux institutions privées	1'247'000		1'247'000
526 Crédits d'investissement aux personnes physiques	2'534'000		2'534'000
528 Crédits d'investissement aux bourgeoisies	100'000		100'000
562 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux communes	3'347'700		3'347'700
565 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'580'900		2'580'900
566 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux personnes physiques	1'443'700		1'443'700
568 Subv. d'investissement pour améliorations structurelles aux bourgeoisies	132'700		132'700
572 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux communes (étude)	3'154'900		3'154'900
575 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux institutions privées	2'175'700		2'175'700
576 Subv. fédérales redistribuées pour améliorations structurelles aux personnes physiques	523'500		523'500
622 Remboursement de prêts du crédit agricole par communes		246'800	-246'800
625 Remboursement de prêts du crédit agricole par institutions privées		2'462'100	-2'462'100
626 Remboursement de prêts du crédit agricole par personnes physiques		5'694'700	-5'694'700
670 Subv. de la Condération pour améliorations structurelles à redistribuer		5'945'500	-5'945'500
Autres dépenses / recettes	2'211'124	501'960	1'709'164

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP12 Exploitations et produits	140'371'226	123'199'595	17'171'631
P1201 Conseils aux producteurs et animation de groupes	3'978'371	1'942'460	2'035'911
365 Subvention élimination du bétail	100'000		100'000
366 Part. frais de transport des animaux estivés en Valais et provenant de l'extérieur du canton	275'000		275'000
366 Soutien création et pérennisation entreprises agricoles	180'000		180'000
434 Analyses et conseils qualité des vins AOC Valais		100'000	-100'000
440 Subvention frais transport lait - rétrocession RPLP		80'000	-80'000
480 Prélèvement au fonds RPLP pour financement de subv. de fonctionnement concernant la "Production animale 2015"		455'000	-455'000
526 Aides aux exploitations paysannes aux personnes physiques	447'000		447'000
626 Remboursement de prêts des aides aux exploitations par personnes physiques		1'004'900	-1'004'900
Autres dépenses / recettes	2'976'371	302'560	2'673'811
P1202 Recherche et développement	4'890'709	2'211'430	2'679'279
365 Centrale suisse de culture maraîchère: 8'500 + Subv. pour lutte contre carpocapse (ravageur en arboriculture) par confusion sexuelle : 240'000 + Lutte contre les maladies de quarantaine: 50'000	238'500		238'500
365 Subv. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture	130'000		130'000
365 Soutien VITIVAL (projet gestion enherbement et protection des sols en zones sèches)	100'000		100'000
365 Contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (tâche déléguée à l'IVV)	100'000		100'000
440 Rétrocession RPLP affectée à la reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes		2'000'000	-2'000'000
460 Subv. fédérale pour contrôle AOC vendange		140'000	-140'000
566 Subv. d'investis. pour reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes (rétrocession RPLP)	2'000'000		2'000'000
Autres dépenses / recettes	2'322'209	71'430	2'250'779
P1203 Paiements directs	110'568'136	108'471'200	2'096'936
308 Honoraires du développeur pour adaptation du nouveau système SAP des paiements directs	100'000		100'000
318 Soutien aux organisations prof. pour contrôles PER (140'000) - Soutien communes pour relevés des structures (20'000)	161'000		161'000
362 Mise en réseau des surfaces de compensation écologique, selon OQE (part. du canton 60%)	200'000		200'000
366 Subv. du canton selon Ordonnance fédérale sur la qualité écologique (OQE)	220'000		220'000
376 Paiements directs versés	108'462'000		108'462'000
470 Paiements directs à redistribuer		108'462'000	-108'462'000
Autres dépenses / recettes	1'425'136	9'200	1'415'936
P1204 Promotion des produits du terroir valaisan	7'312'752	4'891'760	2'420'992
316 Loc. emplacement foire du Valais	7'000		7'000
365 Soutien pour perception des redevances agricoles à la CVA (Tâches déléguées)	3'615'000		3'615'000
365 Subvention promotion des produits agricoles (dont 1.3 mio de rétrocessions RPLP)	2'225'300		2'225'300
365 Chambre valaisanne d'agriculture - Tâches déléguées	300'000		300'000
365 Subv. promotion fromage à raclette valaisan	125'000		125'000

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
439 Redevances agricoles perçues par CVA (rubrique boîte aux lettres avec 365)		3'500'000	-3'500'000
440 Rétrocessions RPLP affectées à la promotion des produits agricoles		1'102'400	-1'102'400
480 Prélèvement sur fonds RPLP		260'000	-260'000
Autres dépenses / recettes	1'040'452	29'360	1'011'092
P1205 Formation de base et formation continue	7'165'765	1'754'430	5'411'335
310 Ecole d'agriculture de Châteauneuf: en partie achat de livres pour élèves (refacturés)	110'000		110'000
312 Frais de chauffage et électricité - Ecole d'agriculture Châteauneuf	200'000		200'000
313 Achat marchandises pour cuisine de l'internat de Châteauneuf	340'000		340'000
350 Contribution fondation Changins (Ecole spécialisée uniquement)	665'000		665'000
432 Hébergement et pension internat de Châteauneuf		605'000	-605'000
451 Facturation aux autres cantons concernant les élèves hors canton accueillis à Châteauneuf		200'000	-200'000
460 Subv. fédérale pour l'enseignement - Ecole d'agriculture Châteauneuf		106'000	-106'000
Autres dépenses / recettes	5'850'765	843'430	5'007'335
P1206 Domaines agricoles	6'455'493	3'928'315	2'527'178
312 Eau, énergie, électricité - Domaine des Barges - Refacturé aux locataires	80'000		80'000
313 Diverses marchandises (semences, engrais, produits phytos, aliments, etc.) - Domaine de Viège	460'000		460'000
313 Cave Grand-Brûlé - Achat bouteilles, bouchons, étiquettes et autres fournitures	170'000		170'000
427 Domaine des Barges : Location des bâtiments du domaine		266'000	-266'000
435 Ventes du secteur de production économie animale		135'100	-135'100
435 Ventes cave de Châteauneuf		250'000	-250'000
435 Ventes du Secteur de production arboriculture et cultures maraîchères (essent. magasin de vente directe)		450'000	-450'000
435 Ventes du domaine du Centre agricole de Viège		950'000	-950'000
435 Cave du Grand-Brûlé - Ventes de vin		965'000	-965'000
436 Récupération des frais eau, énergie facturés aux locataires du Domaine des Barges		100'000	-100'000
500 Secteur de production arboricole et maraîcher: reconstitution de cultures (3 ha)	165'000		165'000
500 Réfection du système d'irrigation sur domaine viticole de Châteauneuf	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	5'480'493	812'215	4'668'278
Total	162'623'500	139'222'100	23'401'400

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
Promouvoir un approvisionnement
et une utilisation de l'énergie
favorisant la sécurité économique
Fr. -59'134'800 net

GP 11
Production hydroélectrique
Fr. -65'133'962 net

GP 12
Approvisionnement et efficacité
énergétique
Fr. 5'999'162 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	65'044'668.56	60'648'900	70'956'300	10'307'400
30 Charges de personnel	2'514'269.35	2'955'800	3'053'500	97'700
31 Biens, services et marchandises	958'982.19	1'331'000	1'331'000	0
33 Amortissements	200.90	0	0	0
34 Parts et contributions sans affectation	371'624.00	372'000	372'000	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'130'243.00	2'197'000	2'197'000	0
36 Subventions accordées	4'970'555.20	5'859'000	5'885'500	26'500
38 Attributions aux financements spéciaux	25'606'503.86	23'307'900	28'619'800	5'311'900
39 Imputations internes	28'492'290.06	24'626'200	29'497'500	4'871'300
4 Revenus de fonctionnement	122'039'515.29	125'285'700	134'891'100	9'605'400
40 Impôts	77'136'468.90	84'244'000	83'744'000	-500'000
41 Patentes et concessions	6'821'838.60	6'700'000	6'700'000	0
42 Revenus des biens	4'653'200.00	4'653'200	4'653'200	0
43 Contributions	1'939'862.00	2'473'600	2'474'100	500
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'479'961.65	2'487'000	2'480'000	-7'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'740'840.14	1'500'000	6'300'000	4'800'000
49 Imputations internes	27'267'344.00	23'227'900	28'539'800	5'311'900
Revenus nets de fonctionnement	56'994'846.73	64'636'800	63'934'800	-702'000
5 Dépenses d'investissement	11'871'762.00	6'190'000	10'100'000	3'910'000
52 Prêts et participations permanentes	340'000.00	1'500'000	1'300'000	-200'000
56 Subventions accordées	6'511'612.00	4'690'000	5'000'000	310'000
57 Subventions redistribuées	5'020'150.00	0	3'800'000	3'800'000
6 Recettes d'investissement	9'256'694.50	1'120'000	5'300'000	4'180'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	222'500.00	0	0	0
66 Subventions acquises	4'014'044.50	1'120'000	1'500'000	380'000
67 Subventions à redistribuer	5'020'150.00	0	3'800'000	3'800'000
Dépenses nettes d'investissement	2'615'067.50	5'070'000	4'800'000	-270'000
Excédent de financement	54'379'779.23	59'566'800	59'134'800	-432'000

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Remarques
<p>ENERGIE:</p> <p>Les subventions d'investissement dans les programmes de promotion énergétiques se montent à 5 millions de francs. En considérant la recette fédérale attendue de 1.5 millions de francs, l'attribution nette 2013 se monte ainsi à 3.5 millions de francs.</p> <p>-----</p> <p>FORCES HYDRAULIQUES:</p> <p>En conséquence des montants à facturer pour l'impôt spécial (rubrique 408) ainsi que les redevances (rubrique 410) dans le cadre des consignes 2013, les Fonds des forces hydrauliques sont dotés comme suit:</p> <p>1) Dotation au Fonds pour le rachat d'aménagement hydroélectrique (art. 70 LFH-VS): 10% de toutes les redevances et de l'impôt spécial perçus par l'Etat => 8'950'000.- Fr.</p> <p>2) Dotation au Fonds de préfinancement des FMV (art. 71 LFH-VS): 15% de l'impôt spécial brut revenant au canton => 12'450'000.- Fr.</p> <p>3) Dotation au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables (art. 69 LFH-VS): 5% des redevances perçues par les communes + 10% des redevances de l'Etat provenant des concessions de forces hydrauliques => 2'845'800.- Fr.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	13.30	15.50	17.40

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques
<p>Le budget 2013 prévoit une augmentation de 1.3 postes - il s'agit</p> <p>1) d'une transformation d'un poste de collaborateur à 50% en un poste à 100% en pérennisant un poste d'auxiliaire à 50%. 2) d'un nouveau poste de collaborateur à 80% pour le traitement et la mise en oeuvre des mesures décidées dans le cadre de la stratégie énergétique cantonale</p> <p>+ Modification de taux</p>

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.	
Sous-objectifs politiques	
1	Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
1.1	par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
1.2	par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
1.3	par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
1.4	par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
2	Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Décal
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes.	31.12.2013
	2 Consultation relative aux stratégies énergétiques spécifiques, préparation des premiers projets de modifications législatives.	31.12.2013
	3 Mise à jour et amélioration de la statistique de la production et de la consommation finale d'énergie dans le canton.	31.12.2013
	4 Suivi des réalisations des lignes THT en Valais et plus particulièrement participation à la gestion des projets découlant des conclusions du rapport d'experts.	31.12.2013
	5 Soutien juridique et procédural aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts conforme à la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.2015
ad2	6 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes de construction) pour que les standards MINERGIE, MINERGIE-P et MINERGIE-A augmentent leurs part de marché dans le domaine du bâtiment.	31.12.2015
	7 Mise en application de la nouvelle ordonnance sur l'utilisation rationnelle de l'énergie (OURE) du 9 février 2011, en collaboration avec les communes.	31.12.2013
	8 Extension des programmes de promotion énergétiques en fonction de la politique fédérale et de l'évolution du marché.	31.12.2015

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
ad1	1 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (GWh de l'année précédente).		135		
	2 Etat d'avancement de la mise à jour et de l'amélioration de la statistique de la production et de la consommation finale d'énergie dans le canton.		100%	100%	0%
	3 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	9'100	10'000	9'500	-500
	4 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	76.4	83.5	83	-0.5
	5 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	6.8	6.7	6.7	0
ad2	6 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie (en 2011: 17)	17	50	40	-10
	7 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	100%	40%	80%	40%
	8 Nombre de dossiers énergétiques préavisés (en 2011: 457)	457	200	300	100
	9 Nombre de labels MINERGIE octroyés (en 2011: 210)	210	200	150	-50
	10 Nombre de labels MINERGIE-P et MINERGIE-A octroyés (en 2011: 13)	13	40	40	0
	11 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr.)	6.5	4.6	5	0.4

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Production hydroélectrique	59'741'967	124'875'929	-65'133'962
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	2'758'463	6'107'348	-3'348'885
318 Divers mandats d'étude	370'000		370'000
318 Expertises diverses concernant le droit de retour et la stratégie "Forces Hydrauliques"	200'000		200'000
426 Dividendes		2'100'000	-2'100'000
427 Location Rhône - Chippis		2'550'000	-2'550'000
431 Emoluments administratifs		151'000	-151'000
Autres dépenses / recettes	2'188'463	1'306'348	882'115
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	56'478'122	118'766'043	-62'287'921
300 Commission paritaire d'experts	5'000		5'000
318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	216'000		216'000
340 Dédommagement par les CFF pour perte sur impôts (part communale)	372'000		372'000
350 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'102'000		1'102'000
352 Franc du paysage (part communale)	1'095'000		1'095'000
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	5'351'500		5'351'500
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'450'000		12'450'000
380 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	8'950'000		8'950'000
380 Attribution au fonds de rachat d'aménagements hydroélectrique (intérêts de ce fonds)	1'821'400		1'821'400
380 Attribution au fonds de préfinancement (intérêts de ce fonds)	318'400		318'400
380 Attribution au fonds de préfinancement FMV (dividende des actions FMV propriété du fonds)	80'000		80'000
390 Imputation au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)	12'450'000		12'450'000
390 Imputation au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)	8'950'000		8'950'000
390 Imputation au fonds d'entretien et de correction des cours d'eau (10% des redevances sur les forces hydrauliques du Rhône et de la participation des communes)	2'845'800		2'845'800
401 Compensation pour perte d'impôt CFF		744'000	-744'000
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		83'000'000	-83'000'000
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		6'700'000	-6'700'000
439 Participation des communes au fonds d'entretien et de correction des cours d'eau		2'300'000	-2'300'000
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'100'000	-2'100'000
452 Contribution des communes au franc du paysage		380'000	-380'000
490 Attribution au fonds de préfinancement FMV (intérêts de ce fonds)		318'400	-318'400
490 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (intérêts de ce fonds)		1'821'400	-1'821'400
490 Attribution au fonds de rachat des aménagements hydroélectriques (10% de l'impôt spécial et des redevances)		8'950'000	-8'950'000
490 Attribution au fonds de préfinancement FMV (15% de l'impôt spécial)		12'450'000	-12'450'000
Autres dépenses / recettes	471'022	2'243	468'779
P1103 Gestion des risques et assainissement	505'382	2'538	502'844
318 Etude pour application OEaux	150'000		150'000
Autres dépenses / recettes	355'382	2'538	352'844

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	21'314'333	15'315'171	5'999'162
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	19'630'279	15'304'988	4'325'291
318 Gestion / information / publicité pour les programmes de promotion	60'000		60'000
380 Attribution au fonds d'encouragement	5'000'000		5'000'000
480 Prélèvement du fonds d'encouragement		5'000'000	-5'000'000
562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	1'750'000		1'750'000
565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	1'550'000		1'550'000
566 Subventions accordées aux personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	1'600'000		1'600'000
568 Subventions accordées aux bourgeoisies dans le cadre des programmes de promotion	100'000		100'000
660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		1'500'000	-1'500'000
Autres dépenses / recettes	9'570'279	8'804'988	765'291
P1202 Approvisionnement en énergie	786'294	7'643	778'651
318 Mandats divers (solaire, géothermie, rejets chaleur, éolien, etc.)	70'000		70'000
Autres dépenses / recettes	716'294	7'643	708'651
P1203 Formation, information et études	690'574	1'411	689'163
318 Conseils, cours et information	160'000		160'000
318 Mandats résultant de la stratégie "Efficacité et approvisionnement en énergie"	60'000		60'000
362 Conseil en énergie / Information	150'000		150'000
362 Etudes / Concept énergétique	50'000		50'000
Autres dépenses / recettes	270'574	1'411	269'163
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	207'186	1'129	206'057
Total	81'056'300	140'191'100	-59'134'800

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

OP 1
Assurer une utilisation rationnelle
et mesurée du sol et coordonner
les activités territoriales
Fr. 3'080'600 net

GP 11
Assurer une utilisation rationnelle
du sol
Fr. 1'183'055 net

GP 12
Coordonner les activités
territoriales
Fr. 1'897'545 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	2'808'146.51	2'965'900	2'908'300	-57'600
30 Charges de personnel	2'104'458.15	2'077'500	2'165'300	87'800
31 Biens, services et marchandises	274'748.75	565'700	412'700	-153'000
33 Amortissements	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	310'850.16	226'000	229'000	3'000
39 Imputations internes	118'089.45	96'700	101'300	4'600
4 Revenus de fonctionnement	171'060.85	17'100	17'700	600
43 Contributions	5'718.85	17'100	17'700	600
49 Imputations internes	165'342.00	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	2'637'085.66	2'948'800	2'890'600	-58'200
5 Dépenses d'investissement	66'784.00	340'000	190'000	-150'000
50 Investissements propres	0.00	40'000	40'000	0
56 Subventions accordées	66'784.00	300'000	150'000	-150'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
66 Subventions acquises	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	66'784.00	340'000	190'000	-150'000
Insuffisance de financement	2'703'869.66	3'288'800	3'080'600	-208'200

Remarques

ad 31: Rationalisation des frais pour bien, services et marchandise (- 153'000.-)

ad 56: Rationalisation des dépenses d'investissement suite à la politique d'investissement décidé par le Conseil d'Etat (-150'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	13.40	13.70	14.20

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Transfert de 0.5 EPT du Service d'agriculture au Service du développement territorial en vue de l'engagement d'un aménageur pour une durée limitée de deux ans

OBJECTIF POLITIQUE					
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales					
Sous-objectifs politiques					
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]				
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat				
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]				
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]				
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire				
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et du plan directeur cantonal				
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire				
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]				
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent				
10	Encourager l'élaboration de plans d'aménagement régionaux. [Agenda 21]				
Mesures prioritaires				Décal	
<i>ad1</i>	1 Réalisation du projet développement territorial 2020 [Agenda 21]			31.12.2016	
	2 Projet partiel dt2020 : Révision de la LcAT (1ère étape: message et Grand Conseil)			31.12.2013	
	3 Projet partiel dt2020 : Elaboration du Concept cantonal de développement territorial (CCDT) (consultation et DCE)			30.12.2013	
	4 Projet partiel dt2020 : Révision du plan directeur cantonal (élaboration de l'avant-projet)			31.12.2013	
	5 Coordination, mise en oeuvre et suivi des actions de l'Espace Mont Blanc en collaboration avec le SDE (réalisation du PIT)			31.07.2013	
<i>ad3</i>	6 Mettre à disposition des communes, des outils pour le développement vers l'intérieur et la densification			31.12.2013	
<i>ad5</i>	7 Elaboration de la conception des réseaux de mobilité de loisirs			31.12.2013	
	8 Coaching des communes dans la planification de leurs réseaux de mobilité de loisirs			31.12.2016	
<i>ad6</i>	9 Coordination du développement territorial dans la plaine avec les mesures de la 3ème correction du Rhône - adoption de la fiche de coordination f.901 par le Grand Conseil			31.12.2013	
<i>ad8</i>	10 Mise en oeuvre de la strategie d'hébergement touristique en collaboration avec le SDE			31.12.2014	
	11 Suivi des méga projets touristiques			31.12.2013	
<i>ad10</i>	12 Accompagner les communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomération			31.12.2016	
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad2</i>	1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2010 : + 1.4 %)	1.4%	1.4%	1.4%	0%
<i>ad3</i>	2 Surface de zones à bâtir construite par habitant (2010 : 285m2) [Agenda 21]		→	→	
	3 Reserves de zones à bâtir		→	↘	
<i>ad4</i>	4 Surfaces d'assolement du Canton du Valais (bilan 2008: 7'343 ha) [Agenda 21]	7'343	7'343	7'343	0
<i>ad7</i>	5 Nombre de jours de cours effectués	3.5	3	3	0
<i>ad9</i>	6 Degré de satisfaction des communes (2010 : 78%)	78.2%	80%	80%	0%
	7 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone homologué (Base 2012 : 116/141)			120	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'190'671	7'616	1'183'055
P1101 Législation	86'724	634	86'090
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'103'947	6'982	1'096'965
GP12 Coordonner les activités territoriales	1'907'629	10'084	1'897'545
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	765'291	3'737	761'554
P1202 Plan directeur cantonal et controlling	667'991	4'091	663'900
P1203 Projets d'agglomération et coopération	474'347	2'256	472'091
Total	3'098'300	17'700	3'080'600

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OP 1
Assurer l'état des droits sur les
immeubles et réaliser la
mensuration officielle
Fr. -72'482'800 net

GP 11 RF 2020 Fr. 4'334'791 net	GP 12 Support des RF, ventes aux étrangers Fr. 53'000 net	GP 13 Mensuration officielle Fr. 2'681'289 net	GP 14 Etat des droits sur les immeubles Fr. -80'672'781 net
GP 15 Organisation et promotion du SIT-VS Fr. 1'120'901 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	16'461'884.19	15'767'000	15'660'600	-106'400
30 Charges de personnel	11'606'383.70	12'755'200	12'613'900	-141'300
31 Biens, services et marchandises	1'240'972.45	1'585'400	1'787'400	202'000
33 Amortissements	-305'537.85	0	0	0
34 Parts et contributions sans affectation	0.00	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	0.00	0	0	0
36 Subventions accordées	38'187.65	35'000	35'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	2'340'000.00	0	0	0
39 Imputations internes	1'541'878.24	1'391'400	1'224'300	-167'100
4 Revenus de fonctionnement	118'052'143.05	84'475'400	90'955'400	6'480'000
40 Impôts	94'163'142.20	65'000'000	70'500'000	5'500'000
42 Revenus des biens	49.35	0	0	0
43 Contributions	23'314'127.05	19'247'900	19'822'500	574'600
46 Subventions acquises	303'907.05	227'500	632'900	405'400
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	270'917.40	0	0	0
Revenus nets de fonctionnement	101'590'258.86	68'708'400	75'294'800	6'586'400
5 Dépenses d'investissement	10'747'997.35	13'412'000	12'812'000	-600'000
50 Investissements propres	270'917.40	2'340'000	2'000'000	-340'000
56 Subventions accordées	465'819.55	1'072'000	812'000	-260'000
57 Subventions redistribuées	10'011'260.40	10'000'000	10'000'000	0
6 Recettes d'investissement	10'011'260.40	10'000'000	10'000'000	0
67 Subventions à redistribuer	10'011'260.40	10'000'000	10'000'000	0
Dépenses nettes d'investissement	736'736.95	3'412'000	2'812'000	-600'000
Excédent de financement	100'853'521.91	65'296'400	72'482'800	7'186'400

Remarques

40 Impôts
La diminution de recettes suite à entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les droits de mutations (LDM) a été prise en compte.

46 Subventions acquises
En application de la DCE du 15.02.2012 dans le cadre de la réforme RPT II, les frais liés aux locaux des registres fonciers sont à la charge des communes de siège des arrondissements. La recette prévue ici compense toutes les charges inscrites dans la rubrique 31.

5 Dépenses d'investissement
Diminution des dépenses d'investissement en respect des directives du CE.

SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	93.10	95.60	96.30

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE							
Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle							
Sous-objectifs politiques							
1	Réaliser le projet RF 2020						
2	Soutenir juridiquement les registres fonciers (RF)						
3	Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.						
4	Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)						
Mesures prioritaires				Décal			
<i>ad1</i>	1	Mise à disposition des données du registre foncier fédéral aux clients autorisés via Intercapi par internet (PI 18)		31.12.2013			
	2	Mise en oeuvre d'un géoportail de la mensuration officielle (PI 10)		31.12.2013			
	3	Poursuite de la réalisation du projet de scannérisation des données dans les registres fonciers de Brigue et Martigny (PI 23)		31.12.2013			
<i>ad3</i>	4	Réalisation de la mise à jour du plan d'ensemble (PI 13)		31.12.2013			
<i>ad4</i>	5	Collaboration avec les autres services de l'Etat et les Communes pour la mise en application de la loi sur la géoinformation (financement, promotion, directives)		31.12.2013			
	6	Utilisation de la nouvelle plateforme informatique du SIT-VS par tous les services		31.12.2013			
Indicateurs				Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>	1	Nombre de nouvelles communes introduites et informatisées en production dans Capitastra par année		9	10	10	0
	2	Pourcentage de documents existants scannés dans les RF de Brigue et Martigny				100%	
<i>ad2</i>	3	Traitement des réquisitions dans un délai en jours			20	20	0
<i>ad3</i>	4	Degré de réalisation du projet de mise à jour du plan d'ensemble			60%	100%	40%
	5	Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est réalisée ou est en cours d'exécution (2011 : 26%)				45%	
	6	Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93 (réalisé 2011 : 11.9 % planifié 2012 : 12.4 %)				15%	
<i>ad4</i>	7	Pourcentage d'utilisateurs travaillant sur la nouvelle plateforme informatique du SIT-VS				100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 RF 2020	5'402'145	1'067'354	4'334'791
P1101 Projets informatiques (PI)	1'249'404	254	1'249'150
P1103 Projets législatifs (PL)	64'970		64'970
P1104 Introduction du registre foncier fédéral (PI 14)	2'747'187	1'067'100	1'680'087
P1105 Informatisation du registre foncier (PI 14)	1'340'584		1'340'584
GP12 Support des RF, ventes aux étrangers	816'500	763'500	53'000
P1201 Support des RF	143'250		143'250
P1202 Autorisations de vente aux étrangers (LFAIE)	615'250	703'500	-88'250
P1203 Centrale des testaments	58'000	60'000	-2'000
GP13 Mensuration officielle	12'720'954	10'039'665	2'681'289
P1301 Vérification des mensurations	11'990'031	10'039'665	1'950'366
P1302 Points fixes (PFP2, PFA2)	17'590		17'590
P1303 Territoires en mouvement permanent	25'406		25'406
P1304 Mise à jour de la MO	664'476		664'476
P1305 Etablissement et mise à jour du plan d'ensemble	23'451		23'451
GP14 Etat des droits sur les immeubles	8'363'337	89'036'118	-80'672'781
P1401 Gestion des registres fonciers	8'264'508	89'036'118	-80'771'610
P1402 Inspection des notaires et tenue des archives	98'829		98'829
GP15 Organisation et promotion du SIT-VS	1'169'664	48'763	1'120'901
P1501 Infrastructure SIT-VS	593'975	3'763	590'212
P1502 Projets géomatiques et coordination	427'305		427'305
P1503 Diffusion des données	91'219	45'000	46'219
P1504 Support aux utilisateurs (SIT-VS)	57'165		57'165
Total	28'472'600	100'955'400	-72'482'800

**Département des transports, de
l'équipement et de l'environnement**

Compte 2011 Fr.	Budget 2012 Fr.	Budget 2013 Fr.	Ecart 12/13 Fr.
--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL GENERAL

Dépenses	642'525'905.25	668'075'900	628'049'500	-40'026'400
Recettes	381'570'037.48	443'332'300	409'627'900	-33'704'400
Excédent de dépenses	260'955'867.77	224'743'600	218'421'600	-6'322'000

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Service administratif et juridique	1'534'229.64	2'122'900	2'227'400	104'500
Office de construction des routes nationales	7'761'324.90	7'100'000	5'938'800	-1'161'200
Service des transports	56'530'682.01	57'404'000	56'375'100	-1'028'900
Service des routes et des cours d'eau	99'518'421.64	81'214'100	76'416'300	-4'797'800
Service des bâtiments, monuments et archéologie	50'147'488.63	33'438'100	33'401'400	-36'700
Service des forêts et du paysage	33'151'558.65	31'645'400	31'906'700	261'300
Service de la protection de l'environnement	11'918'463.44	11'213'400	11'733'100	519'700
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	393'698.86	605'700	422'800	-182'900
Excédent de dépenses	260'955'867.77	224'743'600	218'421'600	-6'322'000

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

30	Charges de personnel	80'719'592.86	85'199'400	85'475'000	275'600
31	Biens, services et marchandises	87'641'075.35	88'249'000	91'256'800	3'007'800
32	Intérêts passifs	36'496.10	30'000	20'000	-10'000
33	Amortissements	45'374.05	2'200	2'400	200
35	Dédommagements à des collectivités publiques	355'162.27	468'000	470'000	2'000
36	Subventions accordées	63'146'387.25	67'453'100	66'640'100	-813'000
37	Subventions redistribuées	45'200.00		45'000	45'000
38	Attributions aux financements spéciaux	31'382'639.61	5'721'400	6'944'100	1'222'700
39	Imputations internes	10'128'409.83	11'022'500	11'915'100	892'600
40	Impôts	64'581.00	49'700	48'800	-900
41	Patentes et concessions	5'156'627.10	5'190'000	5'690'000	500'000
42	Revenus des biens	3'148'952.69	2'711'000	3'265'000	554'000
43	Contributions	29'895'684.49	32'847'900	30'224'700	-2'623'200
44	Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'620'644.00	32'245'600	33'859'200	1'613'600
45	Dédommagements de collectivités publiques	2'118'717.88	269'500	2'178'500	1'909'000
46	Subventions acquises	46'828'137.06	53'004'800	55'248'900	2'244'100
47	Subventions à redistribuer	45'200.00		45'000	45'000
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	11'027'651.63	4'427'800	9'657'800	5'230'000
49	Imputations internes	22'663'554.77	22'903'200	24'271'500	1'368'300
	Total charges	273'500'337.32	258'145'600	262'768'500	4'622'900
	Total revenus	152'569'750.62	153'649'500	164'489'400	10'839'900
	Excédent de charges	120'930'586.70	104'496'100	98'279'100	-6'217'000

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

50	Investissements propres	287'470'156.12	336'817'000	291'992'800	-44'824'200
52	Prêts et participations permanentes	13'007'657.06	11'732'000	10'470'000	-1'262'000
56	Subventions accordées	66'036'218.80	59'381'300	61'018'200	1'636'900
57	Subventions redistribuées	2'511'535.95	2'000'000	1'800'000	-200'000
60	Transferts au patrimoine financier	426'000.00			
62	Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'943'349.00	2'029'400	2'029'400	0
63	Facturation à des tiers	7'487.67			
66	Subventions acquises	224'111'914.24	285'653'400	241'309'100	-44'344'300
67	Subventions à redistribuer	2'511'535.95	2'000'000	1'800'000	-200'000
	Total dépenses	369'025'567.93	409'930'300	365'281'000	-44'649'300
	Total recettes	229'000'286.86	289'682'800	245'138'500	-44'544'300
	Excédent de dépenses	140'025'281.07	120'247'500	120'142'500	-105'000

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OP 1
Assurer et coordonner les
activités du département
Fr. 3'035'552 net

OP 2
Appuyer les autorités
compétentes en matière de droit
public des constructions
Fr. -808'152 net

GP 11
Gestion/coordination des activités
administratives
Fr. 1'201'578 net

GP 12
Appui juridique au département et
à ses services
Fr. 1'833'974 net

GP 21
Appui aux autorités communales
Fr. -1'323'511 net

GP 22
Appui à l'autorité cantonale (CCC)
Fr. 515'359 net

Total service

Fr. 2'227'400 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	5'069'549.29	5'514'200	5'786'100	271'900
30 Charges de personnel	4'534'128.55	4'574'700	4'848'400	273'700
31 Biens, services et marchandises	147'438.25	606'600	582'000	-24'600
33 Amortissements	9'905.95	0	0	0
36 Subventions accordées	24'416.00	28'000	28'000	0
39 Imputations internes	353'660.54	304'900	327'700	22'800
4 Revenus de fonctionnement	3'535'319.65	3'391'300	3'558'700	167'400
40 Impôts	9'339.00	10'000	10'000	0
43 Contributions	3'322'515.65	3'171'300	3'348'700	177'400
49 Imputations internes	203'465.00	210'000	200'000	-10'000
Charges nettes de fonctionnement	1'534'229.64	2'122'900	2'227'400	104'500
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0	0
50 Investissements propres	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0	0
Insuffisance de financement	1'534'229.64	2'122'900	2'227'400	104'500

Remarques

Rubrique 43 : le budget 2013 a été arrêté sur la base de la moyenne des contributions des 5 dernières années

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	31.80	30.80	31.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

La différence de 1 EPT entre le budget 2012 et le budget 2013 provient du transfert de 1 EPT du Service des routes et des cours d'eau (SRCE) / (Etat Major du DTEE, poste de secrétaire général adjoint).

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Assurer et coordonner les activités du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir les tâches de secrétariat général du département soit :			
1.1	la coordination et la gestion administratives des activités départementales et interdépartementales, ainsi que la représentation du département dans les tâches interdépartementales			
1.2	la gestion des activités et des tâches ne relevant pas spécifiquement d'un service du DTEE			
1.3	la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire			
1.4	assurer la gestion financière et le controlling départementaux			
1.5	garantir la traduction de documents			
1.6	la communication et l'information départementales			
2	Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :			
2.1	la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)			
2.2	le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés			
2.3	l'élaboration de la législation			
3	Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales			
Mesures prioritaires				Délai
ad1	1 Coordination des mesures en vue de la réalisation des objectifs et priorités du département			31.12.2014
ad2	2 Appui aux services du département, spécialement dans les domaines R3 (3ème correction du Rhône), A9 (routes nationales) et assainissement des sites contaminés.			31.12.2016
	3 Révision de la loi et de l'ordonnance sur les constructions			31.12.2013
ad3	4 Optimisation des structures et processus organisationnels administratifs et financiers			31.12.2013
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1		5	3	-2
ad2	100%	100%	100%	0%
			30.06.13	

OBJECTIF POLITIQUE 2				
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions				
Sous-objectifs politiques				
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtir transmis par les communes (compétence communale)			
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonales des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :			
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles			
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications			
2.3	les tâches de police des constructions			
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions			
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers			
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)			
Mesures prioritaires				Délag
ad1	1 Organisation des séances d'informations aux administrations communales compte tenu des élections communales			31.12.2013
ad2	2 Organisation des séances d'informations aux administrations communales compte tenu des élections communales			31.12.2013
ad4	3 Analyse et adaptation permanentes des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires			31.12.2014
	4 Optimisation des outils informatiques développés en tenant compte des principes e-Government			31.12.2014
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1	79%	90%	90%	0%
			100%	
ad2	80%	85%	85%	0%
	98%	100%	100%	0%
			100%	
ad4			31.12.13	

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Assurer et coordonner les activités du département	3'228'504	192'952	3'035'552
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'257'028	55'450	1'201'578
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	803'061	34'750	768'311
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	235'093	10'718	224'375
P1103 Gestion administrative et traduction	218'874	9'982	208'892
GP12 Appui juridique au département et à ses services	1'971'476	137'502	1'833'974
P1201 Gestion des dossiers juridiques	1'842'834	131'587	1'711'247
P1202 Planification et élaboration de la législation	128'642	5'915	122'727
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'557'596	3'365'748	-808'152
GP21 Appui aux autorités communales	1'000'915	2'324'426	-1'323'511
P2101 Coordination des prises de position des organes	912'473	2'321'032	-1'408'559
431 Emoluments		2'280'000	-2'280'000
Autres dépenses / recettes	912'473	41'032	871'441
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	88'442	3'394	85'048
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'556'681	1'041'322	515'359
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	684'015	483'246	200'769
431 Emoluments		450'000	-450'000
Autres dépenses / recettes	684'015	33'246	650'769
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	190'241	6'483	183'758
P2203 Police des constructions	682'425	551'593	130'832
437 Amendes		180'000	-180'000
Autres dépenses / recettes	682'425	371'593	310'832
Total	5'786'100	3'558'700	2'227'400
Remarques			
Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 traitent des délais de traitement fixés dans l'Ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.			

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OP 1
Construire la route nationale A9,
achever le réseau des routes
nationales
Fr. 5'938'800 net

GP 11
Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
Fr. 5'938'800 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	9'961'040.07	9'622'200	9'348'300	-273'900
30 Charges de personnel	6'969'765.85	8'081'300	7'995'700	-85'600
31 Biens, services et marchandises	571'005.44	609'200	633'000	23'800
33 Amortissements	19'342.73	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	-36'832.23	70'000	70'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	1'580'150.58	0	0	0
39 Imputations internes	857'607.70	861'700	649'600	-212'100
4 Revenus de fonctionnement	8'619'564.59	10'795'700	10'809'500	13'800
42 Revenus des biens	157'913.45	110'000	100'000	-10'000
43 Contributions	90'586.97	85'700	109'500	23'800
46 Subventions acquises	8'236'284.32	10'400'000	10'400'000	0
49 Imputations internes	134'779.85	200'000	200'000	0
Revenus nets de fonctionnement	-1'341'475.48	1'173'500	1'461'200	287'700
5 Dépenses d'investissement	161'195'937.05	217'725'000	175'400'000	-42'325'000
50 Investissements propres	161'195'937.05	217'725'000	175'400'000	-42'325'000
6 Recettes d'investissement	154'776'087.63	209'451'500	168'000'000	-41'451'500
66 Subventions acquises	154'776'087.63	209'451'500	168'000'000	-41'451'500
Dépenses nettes d'investissement	6'419'849.42	8'273'500	7'400'000	-873'500
Insuffisance de financement	7'761'324.90	7'100'000	5'938'800	-1'161'200

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	49.20	57.70	57.70

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

En raison de la restructuration se déroulant au sein de l'OCRN, les répartitions proportionnelles d'employés et leur affectation pourront évoluer dans les années à venir.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

OBJECTIF POLITIQUE						
Construire la route nationale A9, achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais						
Sous-objectifs politiques						
1	Construire l'autoroute A9 entre Sierre-Est et Viège-Est au taux de subventionnement fédéral de 96%, dans le respect des objectifs du développement durable et dans le respect des devis estimatifs. Le délai pour la mise en service complète n'est pas encore fixé.					
2	Construire les quatre tronçons de l'autoroute A9 entre Sierre-Est, Leuk, Gampel et Viège Est en étapes, dans le respect de la planification financière à long terme de la Confédération pour l'achèvement du réseau des routes nationales					
Mesures prioritaires				Délai		
<i>ad1</i>	1	Mise en service du tronçon Loèche - Gampel		31.12.2017		
	2	Début des travaux d'excavation du lot principal du tunnel Viège (P1104 Vièges Ouest – Vièges Est)		31.05.2013		
	3	Mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest		31.12.2019		
	4	Début des travaux d'excavation du lot principal Viège Ouest (P1104 Vièges Ouest – Vièges Est)		30.11.2013		
	5	Ouverture partielle du tronçon Viège Ouest - Viège Est (Contournement de Viège)		31.12.2018		
	6	Début des travaux jonctions Staldbach & Grosshüs (P1104 Vièges Ouest – Vièges Est)		30.06.2013		
	7	Relancement du creusement du Tunnel Riedberg (P1102 Loèche – Gampel)		01.04.2013		
	8	Fin des travaux de renforcement au portail Ouest du Tunnel Riedberg (P1102 Loèche – Gampel)		01.12.2014		
	9	Lancement de la procédure complémentaire pour approbation du projet de réalisation par l'OFEV (P1103 Gampel – Vièges Ouest)		31.01.2013		
	10	Approbation de la planification globale de la gestion des matériaux de l'A9 par le SPE (P1103 Gampel – Vièges Ouest)		15.03.2013		
	11	Transmission du dossier "Generelles Projekt Pfy" à l'OFROU pour évaluation et approbation par le Conseil Fédéral (P1101 Sierre Est – Loèche)		31.12.2013		
	12	Réalisation partielle des mesures de compensation "Russenbrunnu" (P1101 Sierre Est – Loèche).		01.12.2013		
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1	Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète	34.2%	41.0%	47.4%	6.4%
	2	Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Loèche - Gampel par rapport à la planification au 31.12.2017	0	0	0	0
	3	Etat d'avancement du tronçon Loèche - Gampel (2010: 46%)	49.6%	57.0%	65.6%	8.6%
	4	Ecart en mois entre la date de mise en service du tronçon Gampel - Viège Ouest par rapport à la planification au 31.12.2019	0	0	0	0
	5	Etat d'avancement du tronçon Gampel - Viège Ouest (2010: 8%)	13.8%	20%	25.8%	5.8%
	6	Ecart en mois entre la date de mise en service Viège Ouest - Viège Est par rapport à la planification au 31.12.2018	6	0	0	0
	7	Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège	34%	43%	51.7%	8.7%
<i>ad2</i>	8	Ecart budgétaires annuels entre la planification financière de la Confédération et la planification intégrée pluriannuelle du Canton du Valais	10%	0%	0%	0%
	9	Taux d'utilisation du budget annuel	98%	100%	100%	0%

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	184'748'300	178'809'500	5'938'800
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	18'098'346	17'817'858	280'488
501 Ouvrages de génie civil	16'270'000		16'270'000
660 Subventions acquises de la Confédération		15'620'000	-15'620'000
Autres dépenses / recettes	1'828'346	2'197'858	-369'512
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	39'793'673	38'670'984	1'122'689
501 Ouvrages de génie civil	37'330'000		37'330'000
660 Subventions acquises de la Confédération		35'840'000	-35'840'000
Autres dépenses / recettes	2'463'673	2'830'984	-367'311
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	11'464'108	11'209'583	254'525
501 Ouvrages de génie civil	10'150'000		10'150'000
660 Subventions acquises de la Confédération		9'740'000	-9'740'000
Autres dépenses / recettes	1'314'108	1'469'583	-155'475
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	115'392'173	111'111'075	4'281'098
501 Ouvrages de génie civil	111'650'000		111'650'000
660 Subventions acquises de la Confédération		106'800'000	-106'800'000
Autres dépenses / recettes	3'742'173	4'311'075	-568'902
Total	184'748'300	178'809'500	5'938'800

Remarques

Mise en service, échéances intermédiaires:

Les délais ont été ajustés conformément au communiqué de presse du 25 Juin 2012. En raison de la modification du projet général entre Sierre Est et Loèche, les impacts et influences qui en découlent ne sont pas encore à l'heure actuelle clairement définis.

Indicateurs 2, 4 et 6 :

Ecart en mois de entre la date de mise en service probable par rapport à la planification

Indicateurs 3, 5 et 7:

La valeur des indicateurs indiquant l'état d'avancement en % des tronçons correspond à la proportion entre les dépenses cumulées prévues pour la fin d'une année et les dépenses totales finales prévisibles.

SERVICE DES TRANSPORTS

OP 1
Coordination, planification et
financement TP
Fr. 55'522'660 net

OP 2
Transports à câble et
téléphériques gérés
Fr. 852'440 net

GP 11
Infrastructure des transports
publics
Fr. 9'889'034 net

GP 12
Exploitation du réseau des
transports publics
Fr. 45'633'626 net

GP 21
Transports à câble, obstacles
aériens
Fr. 279'460 net

GP 22
Téléphériques gérés
Fr. 572'980 net

Total service**Fr. 56'375'100 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	61'220'527.77	61'455'400	61'193'300	-262'100
30 Charges de personnel	4'590'074.10	4'810'900	4'741'100	-69'800
31 Biens, services et marchandises	1'570'926.06	1'823'000	1'835'900	12'900
32 Intérêts passifs	16'707.30	0	0	0
33 Amortissements	1'461.23	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	202'219.50	240'000	240'000	0
36 Subventions accordées	50'316'357.70	54'381'200	54'119'700	-261'500
38 Attributions aux financements spéciaux	4'159'385.96	63'000	84'500	21'500
39 Imputations internes	363'395.92	137'300	172'100	34'800
4 Revenus de fonctionnement	19'091'191.22	17'996'100	18'318'200	322'100
40 Impôts	420.00	200	0	-200
42 Revenus des biens	72'858.24	105'000	107'000	2'000
43 Contributions	1'393'544.83	1'642'900	1'726'600	83'700
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'952'580.50	4'030'700	3'982'400	-48'300
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'799.00	64'500	58'500	-6'000
46 Subventions acquises	11'736'754.99	11'981'000	12'413'800	432'800
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'750'046.16	171'800	29'900	-141'900
49 Imputations internes	182'187.50	0	0	0
Charges nettes de fonctionnement	42'129'336.55	43'459'300	42'875'100	-584'200
5 Dépenses d'investissement	15'190'835.46	14'734'100	14'289'400	-444'700
50 Investissements propres	1'655'300.00	1'515'000	1'380'000	-135'000
52 Prêts et participations permanentes	11'473'373.36	10'060'000	9'470'000	-590'000
56 Subventions accordées	2'062'162.10	3'159'100	3'439'400	280'300
6 Recettes d'investissement	789'490.00	789'400	789'400	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	789'490.00	789'400	789'400	0
Dépenses nettes d'investissement	14'401'345.46	13'944'700	13'500'000	-444'700
Insuffisance de financement	56'530'682.01	57'404'000	56'375'100	-1'028'900

SERVICE DES TRANSPORTS

Remarques
<p>Position 36 "Subventions accordées" / 46 Subventions acquises : Il s'agit des indemnités versées par l'Etat du Valais aux entreprises de transport concessionnaires (ETC) pour le trafic régional voyageurs. Le succès grandissant des transports publics appelle à des prestations supplémentaires (amélioration desserte en fin de journée). Les ETC ont procédé à des investissements, notamment pour le renouvellement du matériel roulant et pour la mise en conformité des infrastructures. L'amortissement de ces nouveaux investissements a un impact direct et proportionnel sur l'indemnité perçue par les ETC. Les dépenses sont partiellement compensées par des recettes enregistrées sous position 46.</p> <p>Position 44 "Contributions sans affectation" = Recettes RPLP en augmentation, utilisées en majeure partie à l'aide à l'investissement des infrastructures des ETC (Pos. 56 "Subventions accordées").</p> <p>Position 50 "Investissements propres" : Diminution des investissements sur les téléphériques gérés.</p> <p>Position 52 "Prêts et participations permanentes" : Une aide financière est accordée conjointement par la Confédération et par l'Etat ETC ferroviaires valaisannes (MGB, TPC, TMR) pour leurs besoins d'investissements. La forte croissance du trafic voyageur, ainsi que les attentes de la clientèle au point de vue confort et qualité des prestations (p.ex.: adaptations pour un accès correspondant aux exigences fédérales pour les personnes à mobilité réduite), nécessitent le renouvellement et une extension du parc du matériel roulant. Les infrastructures quant à elles doivent être adaptées aux nouvelles compositions (trains plus longs) et répondre à des normes sécuritaires de plus en plus exigeantes.</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	38.35	40.00	40.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
<p>Garantir une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.</p>	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises, en matière de transports en Valais et pour y accéder.
1.1	Soutenir la réalisation et le renouvellement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
1.2	Octroyer des prêts et aides pour le financement des infrastructures de transport. [Agenda 21]
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics.
2.1	Optimiser les horaires en fonction des besoins et selon les moyens financiers fédéraux, cantonaux, communaux et de tiers.
2.2	Définir, en collaboration avec les autorités fédérales et les partenaires locaux, l'offre annuelle de transport et en passer commande aux entreprises pour ce qui est du trafic régional.
2.3	Octroyer les indemnités annuelles aux entreprises de transport régionales, selon l'offre commandée.
2.4	Conduire au plan cantonal les procédures d'octroi et de renouvellement des concessions et des autorisations de transport.
2.5	Conduire et coordonner au niveau cantonal les études et démarches prospectives visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais.
2.6	Coopérer activement avec la Confédération, les cantons et régions voisines pour l'amélioration des offres de transport, notamment des voies d'accès et de transit touchant le Valais.
2.7	Soutenir, coordonner et faciliter au niveau cantonal l'élaboration d'actions pour favoriser l'accès aux transports publics et la promotion de ceux-ci.

SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Déla
ad1	1 Rénovation de la ligne CFF Lausanne-Brig (- Iselle) conformément aux dispositions de la LDIF. La convention OFT-CFF-VS-VD est en force depuis le 18.6.2012. Les études anticipées sont initiées dès fin 2012, les premiers travaux sont prévus dès 2013-14 pour une mise en service souhaitée des infrastructures adaptées dès 2017-18.	31.12.2013
	2 Soutien à l'exploitation de la transversale ferroviaire de base du Lötschberg-Simplon et poursuite de la planification de sa réalisation complète conformément au projet ZEB et FAIF-STEP. Le lobbying du comité Lötschberg vise l'inscription d'un montant de 100 millions CHF pour les études nécessaires à ce projet dans le débat prévu pour début 2013 aux Chambres fédérales.	31.12.2013
	3 Soutien de l'adaptation et à la mise en place de mesures sécuritaires pour l'infrastructure ferroviaire. Adaptations aux nouvelles normes favorisant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, mesures anti-bruit le long des voies de chemin de fer.	31.12.2013
ad2	4 Coordination des moyens de transport dans chaque région, dans le respect des principes du développement durable. Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton. La révision des bases légales cantonales (LTP) se fera au début de la législature 2013-16 et permettra d'initier cette démarche.	31.12.2013
	5 Desserte en transports publics de l'ensemble du territoire, avec une amélioration qualitative et quantitative de l'offre (matériel roulant moderne et densification de l'offre le matin et en fin de journée).	31.12.2013
	6 Soutien, coordination de mesures d'action pour favoriser l'accès aux transports publics.	31.12.2013
	7 Emission et envoi de l'ensemble des rails-checks, en collaboration avec le service de la formation professionnelle, pour qu'ils soient disponibles avant le début de l'année scolaire.	15.08.2013

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1				
1 Conduite des procédures au plan cantonal en 3 mois pour l'approbation des projets	100%	100%	100%	0%
2 Approbation et octroi des subventions aux projets des entreprises de transports concessionnaires (ETC) en 4 mois à partir de la date d'établissement de la convention	100%	100%	100%	0%
ad2				
3 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics - chiffre extrapolé de quatre tronçons type représentatifs pour l'ensemble du canton)	4%	3%	3%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2

Conduire, gérer au plan cantonal les procédures en lien avec les infrastructures d'installations à câbles, ainsi que les procédures de déclarations d'obstacles à la navigation aérienne. Assurer la direction des téléphériques gérés par le canton. Coordonner les procédures en matière d'infrastructures liées aux domaines skiables.

Sous-objectifs politiques

- 1 Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
- 2 Veiller à l'actualisation permanente de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne
- 3 Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations.
 - 3.1 Assurer un transport voyageur et marchandises répondant aux besoins économiques régionaux et aux directives des autorités organisatrices.
 - 3.2 Respecter les normes sécuritaires et qualitatives.
- 4 Assurer le suivi des projets d'infrastructures liés aux installations à câble touristiques et aux domaines skiables en Valais. [Agenda 21]

SERVICE DES TRANSPORTS

Mesures prioritaires		Délag
<i>ad1</i>	1 Assurance de la qualité technique et environnementale des projets d'infrastructure de remontées mécaniques présentés.	31.12.2013
	2 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble.	30.12.2013
	3 Conduite au plan cantonal de la procédure de consultation et d'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques.	31.12.2013
<i>ad2</i>	4 Suivi de l'actualisation de l'inventaire des obstacles à la navigation aérienne et contrôle du respect des conditions pour leur montage/démontage.	31.12.2013
<i>ad3</i>	5 Modernisation des installations du téléphérique Dorénaz-Alesse-Champex (renouvellement des commandes électroniques).	31.12.2013
<i>ad4</i>	6 Encadrement des sociétés de remontées mécaniques valaisannes dans leurs actions proactives grâce à la structure d'accompagnement mise en place au niveau du DTEE.	31.12.2014

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	95.%	90%	90%	0%
<i>ad2</i>	2 Etablissement du préavis cantonal relatif aux déclarations d'obstacles à la navigation aérienne dans un délai d'un mois (env.20 dossiers traités par année)	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i>	3 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est inférieure à Fr. 100'000.-.	7	4	4	0
<i>ad4</i>	4 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC.		100%	100%	0%
	5 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées.		100%	100%	0%

SERVICE DES TRANSPORTS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Coordination, planification et financement TP	68'882'745	13'360'085	55'522'660
GP11 Infrastructure des transports publics	13'752'265	3'863'231	9'889'034
P1101 NLFA Lötschberg (planification et approbation)	105'851	5'634	100'217
P1102 Planification des voies de transport public VS	367'919	209'390	158'529
318 Etude de modernisation ligne St.Gervais - Vallorcine	132'000		132'000
318 Etude "Futur des téléphériques gérés"	50'000		50'000
318 Projets pilotes PR+BR et autres haltes gares valaisannes	500		500
440 Etudes d'avant-projets		200'000	-200'000
Autres dépenses / recettes	185'419	9'390	176'029
P1103 Modernisation et rationalisation infrastructure TP	12'619'689	3'645'078	8'974'611
440 PAD - Système de contrôle en temps réel		1'229'400	-1'229'400
440 Aménagement des gares		1'610'000	-1'610'000
524 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	4'250'000		4'250'000
524 TMR Transports de Martigny et Régions	4'100'000		4'100'000
524 TPC - Transports publics Chablais	720'000		720'000
524 CGN Rénovation des bateaux	400'000		400'000
564 Aménagement de gares	1'610'000		1'610'000
564 PAD - Système de contrôle en temps réel	1'229'400		1'229'400
Autres dépenses / recettes	310'289	805'678	-495'389
P1104 Aéroport de Sion et PSIA	658'806	3'129	655'677
562 Aéroport de Sion	600'000		600'000
Autres dépenses / recettes	58'806	3'129	55'677

SERVICE DES TRANSPORTS

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP12 Exploitation du réseau des transports publics	55'130'480	9'496'854	45'633'626
P1201 Horaires et autorisations de transport	2'15'691	27'644	188'047
P1202 Commande de l'offre	54'531'271	9'467'958	45'063'313
318 Ligne Riddes-Isérables-La Tzoumaz	210'000		210'000
318 Opération "Smog" avec CFF	25'000		25'000
362 Trafic d'agglomération	1'770'500		1'770'500
364 MGB Matterhorn Gotthard Bahn	14'814'700		14'814'700
364 RA RegionAlps	7'708'300		7'708'300
364 Service Cars postaux	6'483'700		6'483'700
364 TMR Transports de Martigny et Régions	4'654'800		4'654'800
364 Postauto Oberwallis	4'380'900		4'380'900
364 TPC Transports publics du Chablais	2'365'300		2'365'300
364 BLS Lötschbergbahn	1'537'600		1'537'600
364 CFF Autoverlad Simplon	970'000		970'000
364 LLB - Leuk - Leukerbad	902'300		902'300
364 CGN - Compagnie générale de navigation	500'000		500'000
364 CFF	440'200		440'200
440 Trafic régional sans participation CH		943'000	-943'000
Autres dépenses / recettes	7'767'971	8'524'958	-756'987
P1203 Etudes et prospection	383'518	1'252	382'266
318 Promotion des transports publics en Valais	150'000		150'000
318 Alibus : Liaison Valais - Aéroport Malpensa (Milano)	100'000		100'000
318 Projets d'agglomération	50'000		50'000
318 Buski (Aigle - Portes-du-Soleil)	35'000		35'000
318 Projets de mobilité douce	25'000		25'000
Autres dépenses / recettes	23'518	1'252	22'266
OP2 Transports à câble et téléphériques gérés	6'599'955	5'747'515	852'440
GP21 Transports à câble, obstacles aériens	642'839	363'379	279'460
P2101 Transports à câble	392'893	352'738	40'155
P2102 Obstacles à la navigation aérienne	58'806	3'129	55'677
P2103 Infrastructures des domaines skiables	191'140	7'512	183'628
318 Attribution pour domaine skiable	50'000		50'000
Autres dépenses / recettes	141'140	7'512	133'628
GP22 Téléphériques gérés	5'957'116	5'384'136	572'980
P2201 Exploitation et gestion des téléphériques	4'099'969	5'365'179	-1'265'210
P2202 Rénovation des téléphériques gérés	1'857'147	18'957	1'838'190
Total	75'482'700	19'107'600	56'375'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Le réseau cantonal des transports publics comporte 131 lignes d'une longueur totale de 1760 km (chemins de fer, téléphériques, funiculaire, 110 lignes de bus, une voie navigable (CGN) ainsi que l'aéroport régional (Sion). La commande annuelle de l'offre pour les prestations régionales et urbaines de ce réseau porte sur une indemnité pour les coûts non couverts de 134 millions de francs, répartie sur Confédération (64 %), Canton (30.96 %) et Communes (5.04 %). Le Valais compte plus de 600 installations à câble dont près de 200 à concession fédérale (funiculaires, téléphériques, télécabines, télésièges) et plus de 400 avec une autorisation cantonale (téléskis, petits téléphériques, ascenseurs inclinés). Les sept téléphériques gérés par le Canton sont : Riddes-Isérables, Dorénaz-Champex, Turtmann-Oberems, Gampel-Jeizinen, Raron-Eischoll, Stalden-Staldenried-Gspon et Fürgangen-Bellwald. Leur exploitation est assurée sous la direction du Service des transports par 29 employés à plein temps et 4 auxiliaires à temps partiel.

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

OP 1
Compléter, améliorer, adapter,
sécuriser et maintenir le réseau
routier cantonal
Fr. 64'046'080 net

OP 2
Contribuer à la protection des
personnes et des biens contre les
dangers géo- et hydrologiques
Fr. 12'370'220 net

GP 11
Construction&entretien du réseau
routier cantonal
Fr. 64'086'125 net

GP 12
Entretien et exploitation des
routes nationales
Fr. -40'045 net

GP 21
Réaménagement, gestion et
entretien du Rhône
Fr. 4'034'310 net

GP 22
Protection contre les dangers
hydrologiques
Fr. 7'011'428 net

GP 23
Protection contre les dangers
géologiques
Fr. 1'324'482 net

Total service**Fr. 76'416'300 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	125'872'325.28	117'223'500	121'294'000	4'070'500
30 Charges de personnel	45'316'049.63	47'364'200	47'374'300	10'100
31 Biens, services et marchandises	54'694'134.26	55'293'000	57'415'700	2'122'700
32 Intérêts passifs	0.00	0	0	0
33 Amortissements	7'869.19	0	0	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	10'320.00	8'000	10'000	2'000
36 Subventions accordées	3'738'217.85	3'930'000	3'830'000	-100'000
38 Attributions aux financements spéciaux	14'525'305.62	1'964'400	2'946'600	982'200
39 Imputations internes	7'580'428.73	8'663'900	9'717'400	1'053'500
4 Revenus de fonctionnement	80'580'051.16	86'514'000	95'277'700	8'763'700
40 Impôts	22'016.00	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	2'018'346.00	2'000'000	2'500'000	500'000
42 Revenus des biens	831'405.99	850'000	800'000	-50'000
43 Contributions	21'132'147.62	23'555'700	20'270'900	-3'284'800
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	27'668'063.50	28'214'900	29'876'800	1'661'900
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'908'882.18	0	2'000'000	2'000'000
46 Subventions acquises	17'271'688.17	20'694'800	22'728'500	2'033'700
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'184'067.25	2'204'400	7'446'600	5'242'200
49 Imputations internes	8'543'434.45	8'979'200	9'639'900	660'700
Charges nettes de fonctionnement	45'292'274.12	30'709'500	26'016'300	-4'693'200
5 Dépenses d'investissement	99'245'862.02	100'981'200	97'921'600	-3'059'600
50 Investissements propres	82'146'935.32	90'646'000	89'109'800	-1'536'200
56 Subventions accordées	17'098'926.70	10'335'200	8'811'800	-1'523'400
57 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0
6 Recettes d'investissement	45'019'714.50	50'476'600	47'521'600	-2'955'000
66 Subventions acquises	45'019'714.50	50'476'600	47'521'600	-2'955'000
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	54'226'147.52	50'504'600	50'400'000	-104'600
Insuffisance de financement	99'518'421.64	81'214'100	76'416'300	-4'797'800

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	376.40	383.60	382.60

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
 - 1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
- 2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
 - 2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
 - 2.2 Augmenter la sécurité routière, particulièrement au niveau des passages pour piétons
- 3 Entretien et exploitation des routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
 - 3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (dates de la décision et de l'entrée en vigueur inconnues)	31.12.2016
2 Fin des travaux principaux de la correction et sécurisation routière et ferroviaire de Zen Hohen Flühen à Mörel sur la route principale H19 de la vallée de Conches	31.12.2013
3 Début des travaux pour le tunnel de déviation des Evouettes sur la route H21BO St-Gingolph - Jonction H144	31.12.2013
4 Poursuite des travaux pour la déviation de Sembrancher sur la route du Grand-St-Bernard	31.12.2014
5 Fin des travaux pour le remplacement de la 'Landbrücke' à Viège, en intérieur de localité, sur l'axe T9 Brigue - St-Maurice	31.12.2013
6 Achèvement de la réfection du pont sur le Rhône, de la construction d'une nouvelle passerelle et de nouveaux trottoirs à Aproz, sur la route 67 Pont-de-la-Morge - Nendaz	31.12.2013

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Réalisation des mesures prioritaires			100%	
2 Nombre de chantiers de construction en cours	87	90	90	0
3 Pourcentage de la longueur totale des ouvrages d'art du réseau routier dont l'état est défectueux ou mauvais. Objectif à 7-10 ans fixé en 2005 = 3%	→	↗	↗	
<i>ad2</i> 4 Nombre annuel d'endroits assainis en application de l'ordonnance sur le bruit OPB et de la planification retenue pour la convention-programme passée avec la Confédération	3	5	6	1
5 Niveau de qualité de l'état de la chaussée: I1 = Indice visuel moyen (0=bon, 5=mauvais, selon SN 640925b). Situation 2008 : I1 = 2,32. Objectif à 12 ans : I1 = 2.0 (évolution de I1: flèche vers le haut = détérioration, flèche vers le bas = amélioration)	→	↗	→	
6 Surface de revêtement refaite durant l'année (en m2)	351'354	360'000	360'000	0
<i>ad3</i> 7 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation	100%	100%	100%	0%

OBJECTIF POLITIQUE 2**Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques****Sous-objectifs politiques**

- 1 Réaménager le Rhône afin de garantir la sécurité des personnes et des biens dans le cadre du développement durable
- 2 Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- 3 Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

Mesures prioritaires	Délai
<i>ad1</i> 1 Adoption du plan d'aménagement (PA-R3), avec les nouvelles priorités: la date d'adoption ne peut être définie pour l'instant	31.12.2013
2 Homologation de la zone de danger du Rhône : traitement des oppositions en 2012 et adoption par le Conseil d'Etat prévue en 2013	31.12.2013
3 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (note: est fonction de la date d'approbation du PA-R3)	31.12.2029
4 Poursuite des mesures anticipées I du PA-R3 et de la mesure prioritaire de Viège	31.12.2016

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Diminution significative des risques potentiels par des mesures prioritaires ciblées sur des secteurs à plus grands potentiels de dégât: Viège, Sierre, Sion, Fully, Aigle-Massongex (exprimée en % cumulé)	26%	39%	28%	-11%
2 Diminution significative des risques potentiels par la mise en œuvre des mesures anticipées I du PA-R3 (exprimée en % cumulé)	14%	48%	71%	23%
3 Adoption définitive du Plan d'aménagement du Rhône par le Conseil d'Etat: la date d'adoption ne peut être définie pour l'instant		30.06.12	31.12.13	
4 Collaboration à la mise à jour du système d'alarme et d'intervention d'urgence et information aux communes (exprimée en % cumulé)	80%	85%	90%	5%
<i>ad2</i> 5 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée	95. %	95. %	98%	3%
6 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	85	80	80	0
7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	49	40	40	0
8 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	30%	35. %	40%	5%
9 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2013 = 600)	90%	90%	90%	0%
<i>ad3</i> 10 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation	10	30	10	-20
11 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes et des cours d'eau (SRCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2013 = 1400, dont 97% de préavis sismiques)	80%	80%	80%	0%
12 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes et des cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	80%	100%	20%
13 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2013 = 40)	80%	80%	80%	0%

SERVICE DES ROUTES ET DES COURS D'EAU

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	178'687'680	114'641'600	64'046'080
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	160'203'925	96'117'800	64'086'125
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	79'404'466	58'180'400	21'224'066
P1102 Entretien et exploitation	80'799'459	37'937'400	42'862'059
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	18'483'755	18'523'800	-40'045
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	18'483'755	18'523'800	-40'045
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	40'527'920	28'157'700	12'370'220
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	19'890'310	15'856'000	4'034'310
P2101 Réaménagement du Rhône	19'014'299	13'294'400	5'719'899
P2102 Gestion et entretien du Rhône	876'011	2'561'600	-1'685'589
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	19'196'428	12'185'000	7'011'428
P2201 Connaissance du danger & gestion des risques	696'060	388'600	307'460
P2202 Appui aux communes pour l'aménagement/renaturation	15'288'739	11'796'400	3'492'339
P2203 Appui aux communes pour l'entretien	3'211'629		3'211'629
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'441'182	116'700	1'324'482
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'441'182	116'700	1'324'482
Total	219'215'600	142'799'300	76'416'300

Remarques

Rubr.	Fr.	Commentaires
-------	-----	--------------

Routes cantonales (GP11):

313	8'248'000	Fournitures, carburant, service hivernal, etc.
314	33'860'200	Réfection des revêtements routiers, service hivernal, etc.
438	2'860'400	Recettes des prestations du SRCE pour les investissements
440	29'876'800	70% de la part RPLP revenant au Valais affectés au SRCE
462	20'484'900	Participation des communes à l'entretien
480	4'500'000	Prélèvement extraordinaire sur les réserves du fonds RPLP pour financer la rubr. 501
501	68'658'800	Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)
660	14'008'700	Subv. fédérales aux investissements
662	16'992'600	Participation des communes aux investissements

Centres d'entretien de l'autoroute/UTIII (GP12):

434	9'200'000	Recettes pour l'entretien de l'autoroute (contrat passé avec la Confédération)
436	4'661'800	Dédommagements, y compris les travaux commandés par l'OFROU

3ème correction du Rhône (GP21):

362	700'000	Subv. payées aux communes pour l'entretien
410	2'500'000	Recettes de l'extraction de graviers
438/460	1'000'000	Subv. fédérales aux frais de fonctionnement
501	17'189'000	Investissements
660	10'371'300	Subv. fédérales aux investissements
662	657'400	Participation des communes aux investissements
669	1'085'700	Participation de tiers aux investissements

Cours d'eau latéraux (GP22):

362	3'100'000	Subv. payées aux communes pour l'entretien
562	8'811'800	Subv. payées aux communes pour les investissements et bases de danger
660	4'405'900	Subv. fédérales aux investissements et bases de danger

Dangers géologiques (GP23) :

318	807'000	Honoraires/études
-----	---------	-------------------

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1
Assurer l'adaptation et l'entretien
du parc immobilier de l'Etat
Fr. 27'035'463 net

OP 2
Assurer la connaissance et la
conservation du patrimoine bâti et
archéologique
Fr. 6'365'937 net

GP 11
Etudes et constructions
Fr. 19'789'018 net

GP 12
Entretien - aménagement
Fr. 7'661'403 net

GP 21
Gestion du patrimoine
Fr. 6'365'937 net

GP 13
Gestion immobilière
Fr. -414'958 net

Total service**Fr. 33'401'400 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	40'456'311.49	34'505'300	35'674'600	1'169'300
30 Charges de personnel	5'850'040.15	6'173'600	6'303'600	130'000
31 Biens, services et marchandises	25'245'591.30	24'520'200	25'368'600	848'400
33 Amortissements	700.90	0	0	0
36 Subventions accordées	110'440.30	179'000	179'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	9'118'267.00	3'388'000	3'575'000	187'000
39 Imputations internes	131'271.84	244'500	248'400	3'900
4 Revenus de fonctionnement	26'641'429.43	22'019'900	24'015'700	1'995'800
42 Revenus des biens	1'875'840.61	1'445'000	2'057'000	612'000
43 Contributions	324'739.77	293'300	304'800	11'500
46 Subventions acquises	5'272'620.00	5'407'000	5'594'000	187'000
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	5'901'965.40	1'692'300	2'129'300	437'000
49 Imputations internes	13'266'263.65	13'182'300	13'930'600	748'300
Charges nettes de fonctionnement	13'814'882.06	12'485'400	11'658'900	-826'500
5 Dépenses d'investissement	44'026'849.90	28'859'000	28'031'000	-828'000
50 Investissements propres	41'778'573.25	26'411'000	25'583'000	-828'000
56 Subventions accordées	2'248'276.65	2'448'000	2'448'000	0
6 Recettes d'investissement	7'694'243.33	7'906'300	6'288'500	-1'617'800
60 Transferts au patrimoine financier	426'000.00	0	0	0
63 Facturation à des tiers	7'487.67	0	0	0
66 Subventions acquises	7'260'755.66	7'906'300	6'288'500	-1'617'800
Dépenses nettes d'investissement	36'332'606.57	20'952'700	21'742'500	789'800
Insuffisance de financement	50'147'488.63	33'438'100	33'401'400	-36'700

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Remarques
<p>** 31 Ecart budget 2012 - budget 2013 : L'écart s'explique par la reprise du budget des ORP par le SBMA.</p> <p>** 48 Ecart budget 2013 - budget 2013 : CHF 1'329'300 : prélèvements sur fonds SFOP (divers objets investissement) selon règlement du 27.10.10 (budget 2012 : CHF 1'692'300) CHF 800'000 : recette RPLP pour la réorganisation de la réception du Service de la circulation routière et de la navigation.</p> <p>** Programme global 2013 du GP11 Etudes et Constructions : Fr. 25'550'000.-</p> <p>Bâtiments de service : Fr. 7'550'000.- - études : Fr. 650'000.- - travaux : Fr. 6'900'000.-</p> <p>Bâtiments d'enseignement : Fr. 16'550'000.- - études : Fr. 150'000.- - travaux : Fr. 16'400'000.-</p> <p>Bâtiments des établissements : Fr. 1'450'000.- - études : Fr. 150'000.- - travaux : Fr. 1'300'000.-</p>

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	28.38	29.18	29.18

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation	
Sous-objectifs politiques	
1	Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
2	Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
3	Entretien le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
4	Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

Mesures prioritaires						Délag
<i>ad2</i>	1 Ecole professionnelle, Sion (bâtiment Swisscom), salle de gymnastique, transformation : fin des travaux et mise en service					31.12.2013
	2 Ecole d'Agriculture Valaisanne, Châteauneuf, transformation : travaux					31.12.2014
	3 Médiathèque Valais, Sion, transformation Arsenal : poursuite des travaux					31.12.2015
	4 Ecole préprofessionnelle, St-Maurice, nouvelle construction : travaux					31.12.2015
	5 Bâtiment administratif, Martigny, construction : poursuite des études et travaux					31.12.2013
	6 Caserne de Sion, chambres des officiers, assainissement : travaux					31.12.2013
	7 Collège de Brigue, transformation - sécurité du laboratoire : fin des travaux et mise en service					31.12.2013
	8 Ecole professionnelle, Sion (bâtiment Swisscom), restructuration des ateliers : travaux					31.12.2016
	9 Service de la circulation, réception, transformation : travaux					31.12.2013
	10 Désamiantage : poursuite des études et travaux					31.12.2013
<i>ad3</i>	11 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique					31.12.2013
	12 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats					31.12.2013
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13	
<i>ad1</i>	1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	100%	0%	
<i>ad2</i>	2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	1	0	0	0	
<i>ad3</i>	3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2008 y compris les bâtiments acquis, construits ou transférés à l'OFROU durant la période quadriennale (valeur au 31.12.2008 = 74.9%) (cf. remarque)	73.6	70.8	69.4	-1.4	
	4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2010		76.2	76	-0.2	
	5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce dès 2012) en millions (référence au 31.12.2008 après suppression des bâtiments transférés à l'OFROU et introduction des nouveaux bâtiments = 835 mios) (cf. remarque)	812	678	664	-14	
	6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2010 = 132 mios)		130	129	-1	
	7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m ² .an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat. [Agenda 21]	336	329	325	-4	
<i>ad4</i>	8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	120%	122%	123%	1%	

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique					
Sous-objectifs politiques					
1	Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites				
2	Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt				
Mesures prioritaires				Délai	
ad2	1	Publication de l'inventaire du patrimoine bâti du XXème siècle		31.12.2013	
	2	Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 4e étape en été 2014		31.07.2014	
	3	Aménagement d'espaces de présentation de l'archéologie à Sion (St-Théodule, Don Bosco ...)		31.12.2014	
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1	1	40	50	50	0
	2	2'709	500	500	0
ad2	3	1'510	3'000	3'000	0
	4	7	10	10	0
	5	51	45	45	0
	6	822	700	700	0
	7	65%	70.0%	70.0%	0%
	8	11.5%	12%	12.5%	0.5%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	54'761'485	27'726'022	27'035'463
GP11 Etudes et constructions	27'305'927	7'516'909	19'789'018
P1101 Bâtiments de l'Etat	177'646	106'937	70'709
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	358'353	215'718	142'635
P1103 Bâtiments de services	8'231'941	1'159'890	7'072'051
503 Travaux de construction et d'aménagement	6'900'000		6'900'000
503 Etudes et surveillances	650'000		650'000
562 Subventions expertises amiante	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	581'941	1'159'890	-577'949
P1104 Bâtiments d'enseignement	16'904'219	5'790'715	11'113'504
503 Travaux de construction et d'aménagement	16'100'000		16'100'000
503 Traitement contre l'amiante - bâtiments d'enseignement Etat du Valais	300'000		300'000
503 Etudes et surveillances	150'000		150'000
562 Subventions expertises amiante	100'000		100'000
660 Subventions acquises de la Confédération		2'821'300	-2'821'300
662 Subventions acquises des communes		2'812'200	-2'812'200
Autres dépenses / recettes	254'219	157'215	97'004
P1105 Bâtiments des établissements	1'633'768	243'649	1'390'119
503 Travaux de construction et d'aménagement	1'300'000		1'300'000
503 Etudes et surveillances	150'000		150'000
662 Subventions acquises des communes		130'000	-130'000
Autres dépenses / recettes	183'768	113'649	70'119
GP12 Entretien - aménagement	13'285'082	5'623'679	7'661'403
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	10'901'547	4'481'032	6'420'515
314 Entretien et aménagement des immeubles	7'200'000		7'200'000
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce	2'000'000		2'000'000
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010)		2'000'000	-2'000'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux services		1'452'500	-1'452'500
Autres dépenses / recettes	1'701'547	1'028'532	673'015
P1202 Entretien et aménagement des établissements	2'066'351	1'004'209	1'062'142
314 Entretien et aménagement des établissements	1'500'000		1'500'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement aux établissements		650'000	-650'000
Autres dépenses / recettes	566'351	354'209	212'142
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	317'184	138'438	178'746
314 Entretien et aménagement des locaux loués	300'000		300'000
490 Imputations des charges d'entretien et d'aménagement pour locaux loués		120'000	-120'000
Autres dépenses / recettes	17'184	18'438	-1'254

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP13 Gestion immobilière	14'170'476	14'585'434	-414'958
P1301 Transactions et locations des immeubles	11'627'120	11'621'710	5'410
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	738'000		738'000
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000		8'000
365 Subvention Association Valaisans du Monde (Chalet Niklaus Stalder, Sion)	20'000		20'000
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'057'000	-2'057'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		9'125'900	-9'125'900
Autres dépenses / recettes	10'861'120	438'810	10'422'310
P1302 Nettoyage et entretien courant	2'543'356	2'963'724	-420'368
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	149'000		149'000
314 Mandats de nettoyage	1'568'000		1'568'000
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'582'200	-2'582'200
Autres dépenses / recettes	826'356	381'524	444'832

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	8'944'115	2'578'178	6'365'937
GP21 Gestion du patrimoine	8'944'115	2'578'178	6'365'937
P2101 Connaissance du patrimoine	940'194	149'297	790'897
318 Elaborations archéologiques	250'000		250'000
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	241'000		241'000
362 Subventions pour inventaires	65'000		65'000
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	70'000		70'000
Autres dépenses / recettes	314'194	149'297	164'897
P2102 Archéologie	3'246'242	735'628	2'510'614
318 Fouilles d'urgences	950'000		950'000
318 Protection vestiges Martolet, St-Maurice	60'000		60'000
Autres dépenses / recettes	2'236'242	735'628	1'500'614
P2103 Monuments	3'045'299	1'127'789	1'917'510
562 Subventions accordées à des communes	40'000		40'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	28'000		28'000
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	1'200'000		1'200'000
565 Subvention en faveur de la mise en valeur des vestiges du Martolet, St-Maurice	100'000		100'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	40'000		40'000
566 Subventions accordées aux privés	360'000		360'000
660 Subventions acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		250'000	-250'000
662 Subventions acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		200'000	-200'000
669 Subventions acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		75'000	-75'000
Autres dépenses / recettes	1'277'299	602'789	674'510
P2104 Sites	1'251'586	376'977	874'609
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	50'000		50'000
562 Subventions accordées à des communes	45'000		45'000
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	15'000		15'000
565 Subventions accordées à des institutions privées	40'000		40'000
566 Subventions accordées aux privés	360'000		360'000
Autres dépenses / recettes	741'586	376'977	364'609
P2105 Biens culturels	460'794	188'487	272'307
Total	63'705'600	30'304'200	33'401'400

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil****Remarques**

OP1, indicateur de performance 3 : Valeur effective des bâtiments :

Pour contrôler l'évolution de l'indice Schroeder en relation avec le budget d'entretien des immeubles, les nouveaux bâtiments seront introduits à la fin 2013.

Dès 2012, cet indicateur ne comprend plus les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 4 : Valeur effective des bâtiments :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

OP1, indicateur de performance 5 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

L'explication ci-dessus pour l'indicateur de performance 3 vaut de la même manière pour l'indicateur de performance 5.

OP1, indicateur de performance 6 : Valeur du parc immobilier en millions de francs :

Nouvel indicateur dès 2012, ne comprend que les bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt Fr. 14'515'101 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels Fr. 4'158'457 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels Fr. 13'233'142 net
GP 11 Conservation des forêts Fr. 1'488'994 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage Fr. 1'324'514 net	GP 31 Prévention dangers naturels Fr. 2'097'249 net
GP 12 Forêt de protection Fr. 11'563'726 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces Fr. 1'908'756 net	GP 32 Ouvrages de protection Fr. 9'697'168 net
GP 13 Economie forestière Fr. 925'892 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage Fr. 842'133 net	GP 33 Chemins pédestres Fr. 1'438'725 net
GP 14 Biodiversité en forêt Fr. 536'489 net	GP 24 Voies de communication historiques Fr. 83'054 net	

Total service**Fr. 31'906'700 net**

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	16'534'524.90	14'942'700	14'905'200	-37'500
30 Charges de personnel	4'047'123.40	4'296'900	4'452'300	155'400
31 Biens, services et marchandises	1'776'034.35	1'986'500	2'076'900	90'400
32 Intérêts passifs	19'788.80	30'000	20'000	-10'000
33 Amortissements	323.80	200	400	200
35 Dommages à des collectivités publiques	179'455.00	150'000	150'000	0
36 Subventions accordées	8'366'921.30	8'270'400	7'872'700	-397'700
37 Subventions redistribuées	45'200.00	0	45'000	45'000
38 Attributions aux financements spéciaux	1'856'915.45	0	40'000	40'000
39 Imputations internes	242'762.80	208'700	247'900	39'200
4 Revenus de fonctionnement	6'041'079.75	5'319'300	4'998'500	-320'800
40 Impôts	98.00	100	100	0
42 Revenus des biens	45'194.85	51'000	51'000	0
43 Contributions	719'964.30	947'200	1'221'800	274'600
46 Subventions acquises	3'606'034.00	3'886'000	3'473'600	-412'400
47 Subventions à redistribuer	45'200.00	0	45'000	45'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'472'871.05	284'300	37'000	-247'300
49 Imputations internes	151'717.55	150'700	170'000	19'300
Charges nettes de fonctionnement	10'493'445.15	9'623'400	9'906'700	283'300
5 Dépenses d'investissement	40'615'117.75	40'902'000	42'510'000	1'608'000
50 Investissements propres	0.00	40'000	40'000	0
52 Prêts et participations permanentes	1'534'283.70	1'672'000	1'000'000	-672'000
56 Subventions accordées	38'980'648.10	39'190'000	41'470'000	2'280'000
57 Subventions redistribuées	100'185.95	0	0	0
6 Recettes d'investissement	17'957'004.25	18'880'000	20'510'000	1'630'000
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'153'859.00	1'240'000	1'240'000	0
66 Subventions acquises	16'702'959.30	17'640'000	19'270'000	1'630'000
67 Subventions à redistribuer	100'185.95	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	22'658'113.50	22'022'000	22'000'000	-22'000
Insuffisance de financement	33'151'558.65	31'645'400	31'906'700	261'300

Remarques

31: + 4,5% > Augmentation des mandats dans le domaine de la planification forestière (Plan forestier cantonal / Inventaire de la desserte forestière et concept cantonal de d'exploitation / Acquisition des données de base sur la forêt valaisanne).

36: - 4,8% > Les restrictions budgétaires se traduisent par une réduction de cette rubrique notamment au niveau de la prévention et réparation des dégâts aux forêts.

43: + 29% > Augmentation liée à des recettes plus importantes au niveau du Fonds forestier cantonal.

46: - 10,6% > Réduction en lien avec la diminution sous la rubrique 36.

48: - 87% > Prélèvement dans le fonds de financement spécial en diminution (excédent de dépenses des fonds en diminution).

52: - 40% > Compte tenu des restrictions budgétaires et des priorités en matière d'investissement, la disponibilité en crédit d'investissement sera réduite.

56: + 5,8% > Augmentation des crédits en faveur des sentiers pédestres et des forêts de protection.

66: + 9,2% > Augmentation des subventions fédérales acquises liée à l'augmentation citée sous la rubrique 56.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	25.25	25.35	26.35

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Nouveau poste à la Section nature et paysage pour les tâches liées aux nouvelles bases légales.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 1				
Protéger, conserver et gérer la forêt				
Sous-objectifs politiques				
1	Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaire et des incendies (GP12)			
2	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]			
3	Maîtriser et gérer l'extension naturelle des forêts (GP14) [Agenda 21]			
4	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]			
5	Encourager l'amélioration des structures de gestion des forêts, la formation professionnelle et l'utilisation du bois (GP13)			
Mesures prioritaires				Décal
ad1	1 Soutien aux concepts régionaux de lutte contre les incendies selon les priorités du concept VS			31.12.2013
ad2	2 Entretien des forêts de protection prioritaires selon la méthode NaiS [Agenda 21]			31.12.2013
	3 Elaboration du Plan forestier cantonal et mise à jour de la carte des fonctions forestières			31.12.2013
ad3	4 Développement de l'étude pilote "Gérer l'extension naturelle des forêts" : mesures et financement, et mise à disposition des communes [Agenda 21]			31.12.2013
	5 Réalisation des compensations forestières sous forme de projets régionaux Nature et Paysage			31.12.2013
ad4	6 Soutien aux projets de réserves forestières (Spitelmatte, Arpille) et mesures en faveur des espèces (tétrasyre, engoulevent, gélinotte) [Agenda 21]			31.12.2013
ad5	7 Analyse des flux et des processus dans la filière bois			30.06.2013
	8 Elaboration de l'étude "Triage forestier 2020"			31.12.2013
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1	1 Surface forestière prioritaire traitée dans les concepts (total cumulé)			
	5%	30%	40%	10%
ad2	2 Surface de forêts de protection traitées par an [Agenda 21]			
	1'572	1'500	1'624	124
	3 Degré de réalisation du plan forestier cantonal			
		50%	75%	25%
	4 Période de retour moyenne en forêt de protection (ans) (réalisé 2011, 52.26 ; planifié 2012, 54.77)			
			50.59	
ad3	5 Degré de réalisation de l'étude pilote (phase 2) [Agenda 21]			
	80%	50%	80%	30%
	6 Nombre de nouveaux projets de compensation approuvés par an			
		9	6	-3
ad4	7 Surface de biodiversité en forêt sous contrat (total ha) [Agenda 21]			
	1'623	1'600	1'800	200
	8 Nombre de projets réalisés sur l'ensemble du canton (total cumulé)			
		20	24	4
ad5	9 Achèvement de l'étude "Triage forestier 2020"			
		31.12.12	31.12.13	
	10 Achèvement de l'étude "Filière bois VS"			
			31.12.13	

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 2					
Protéger et mettre en valeur les espaces naturels					
Sous-objectifs politiques					
1	Maintenir la diversité biologique et paysagère (GP22) [Agenda 21]				
2	Accompagner la phase de gestion des parcs naturels régionaux d'importance nationale (Binntal, Finges) de même que la phase de création de nouveaux parcs (Simplon?) (GP21) [Agenda 21]				
3	Elaborer les concepts régionaux d'évolution paysagère, notamment pour la plaine (GP21) [Agenda 21]				
4	Mettre en oeuvre la stratégie cantonale de lutte contre les plantes envahissantes (néophytes) (GP22) [Agenda 21]				
5	Former et informer dans le domaine Nature et Paysage (GP23) [Agenda 21]				
6	Entretien et restaurer les voies de communication historiques (GP24)				
Mesures prioritaires				Délai	
ad1	1 Mise sous protection des objets d'importance nationale et cantonale [Agenda 21]			31.12.2013	
	2 Contrats d'exploitations pour les surfaces agricoles de valeur [Agenda 21]			31.12.2013	
	3 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale			31.12.2013	
ad2	4 Suivi et contrôle de la mise en oeuvre des projets partiels planifiés dans les PNR [Agenda 21]			31.12.2013	
ad3	5 Elaboration des cahiers de charges en collaboration avec le Service de l'agriculture [Agenda 21]			31.12.2013	
ad4	6 Définition d'un programme d'action prioritaire, répartition des tâches et organisation de la lutte contre les néophytes [Agenda 21]			31.12.2013	
ad5	7 Organisation de cours, excursions et communiqués aux médias [Agenda 21]			31.12.2013	
ad6	8 Financement des projets d'importance nationale et cantonale			31.12.2013	
Indicateurs		Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1	1 Nombre d'objets mis sous protection par an (déjà réalisés = 52; solde = 48 ; procédures ouvertes = 10) [Agenda 21]	2	3	3	0
	2 Total de la surface des objets de valeur sous contrat (total cumulé)	2'000	1'800	2'200	400
	3 Nombre de nouveaux projets au bénéfice d'une décision de financement (2010: 7, 2011: 5)		6	6	0
ad2	4 Degré de réalisation des conventions-programme 2012-2015 [Agenda 21]		25%	50%	25%
	5 Acceptation d'un nouveau dossier de candidature par la Confédération		2	1	-1
ad3	6 Nombre de régions d'étude avec cahiers des charges coordonnés (Brig-Salgesch, Sierre, Sion) [Agenda 21]	2	1	2	1
ad4	7 Nombre de sites traités par an (2009: 4, 2010:4) [Agenda 21]	10	15	20	5
ad5	8 Nombre d'actions par an toutes catégories confondues (2009: 3, 2010: 5) [Agenda 21]	6	6	5	-1
ad6	9 Nombre de dossiers traités par an (2010: 2, 2011: 2)		5	5	0

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OBJECTIF POLITIQUE 3				
Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)				
Sous-objectifs politiques				
1	Assurer une gestion intégrée des risques naturels (GP31) [Agenda 21]			
2	Développer les mesures d'analyse de danger et de prévention des risques (GP31) [Agenda 21]			
3	Elaborer les cartes de dangers et d'intensités pour identifier les aléas et apprécier les risques (avalanches, glaciers, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, laves torrentielles, torrents forestiers) (GP31) [Agenda 21]			
4	Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrain et dans les torrents forestiers (GP32) [Agenda 21]			
5	Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres (GP33)			
Mesures prioritaires				Décal
<i>ad1</i>	1 Définir les objectifs de protection sur le plan cantonal, par type de danger et par catégorie d'objets à protéger [Agenda 21]			31.12.2013
	2 Mise en place d'une structure de coordination pour la gestion de l'ensemble des dangers naturels [Agenda 21]			31.12.2013
<i>ad2</i>	3 Renforcement des effectifs et formation des observateurs dangers naturels pour élargir leur champ d'activité à l'ensemble des dangers [Agenda 21]			31.12.2013
<i>ad3</i>	4 Soutien aux communes pour l'élaboration des cartes de danger d'avalanches et d'instabilités de terrain [Agenda 21]			31.12.2013
<i>ad4</i>	5 Réalisation des mesures de protection contre les dangers naturels [Agenda 21]			31.12.2016
<i>ad5</i>	6 Planification des itinéraires pédestres cantonaux			31.12.2013
	7 Information des requérants et coordination des réalisations avec différents partenaires (Valrando, tourisme, etc.)			31.12.2013
Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i>			50%	
		31.12.12	31.12.13	
<i>ad2</i>	40%	60%	70.0%	10%
<i>ad3</i>	96%	97%	98%	1%
<i>ad4</i>	75%	77%	79%	2%
<i>ad5</i>	4	10	4	-6
		50%	100%	50%

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	28'395'860	13'880'759	14'515'101
GP11 Conservation des forêts	2'265'436	776'442	1'488'994
P1101 Procédures forestières	1'422'407	574'073	848'334
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	200'000		200'000
368 Contribution aux salaires des gardes	400'000		400'000
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	150'000		150'000
439 Fonds forestier VS		450'000	-450'000
Autres dépenses / recettes	672'407	124'073	548'334
P1102 Planification et recherche forestières	549'637	191'067	358'570
318 Concept dessertes forestières	150'000		150'000
318 Cartographie des forêts	100'000		100'000
318 Planification forestière cantonale	100'000		100'000
460 Subventions acquises de la Conf. : cartographie des forêts		40'000	-40'000
460 Subventions acquises de la Conf.: planif. for. cantonale		40'000	-40'000
460 Subventions acquises de la Conf.: concept dessertes forestières		60'000	-60'000
Autres dépenses / recettes	199'637	51'067	148'570
P1103 Préavis forêt	293'392	11'302	282'090
GP12 Forêt de protection	24'015'540	12'451'814	11'563'726
P1201 Gestion des forêts de protection	18'628'622	8'919'221	9'709'401
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	17'780'000		17'780'000
660 Subventions acquises de la Confédération		8'890'000	-8'890'000
Autres dépenses / recettes	848'622	29'221	819'401
P1202 Infrastructure forestière	4'669'746	3'246'539	1'423'207
522 Prêts aux communes	100'000		100'000
528 Prêts aux bourgeoisies	900'000		900'000
562 Subventions acc. à des communes	2'660'000		2'660'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	175'000		175'000
565 Subventions acc. à des institutions privées	175'000		175'000
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	490'000		490'000
622 Remboursements de prêts acc. à des communes		140'000	-140'000
625 Remboursements de prêts acc. à des instit. privées		100'000	-100'000
628 Remboursements de prêts acc. à des bourgeoisies		1'000'000	-1'000'000
660 Subventions acquises de la Confédération		2'000'000	-2'000'000
Autres dépenses / recettes	169'746	6'539	163'207
P1203 Dégâts aux forêts	717'172	286'054	431'118

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP13 Economie forestière	1'125'733	199'841	925'892
P1301 Gestion des forêts	375'442	152'906	222'536
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	52'704	1'695	51'009
P1303 Formation forestière	697'587	45'240	652'347
351 Ecole de gardes de Lyss	150'000		150'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: formation Forêt Valais	380'000		380'000
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: fonds forestier VS	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	67'587	45'240	22'347
GP14 Biodiversité en forêt	989'151	452'662	536'489
P1401 Biodiversité en forêt	989'151	452'662	536'489
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	900'000		900'000
460 Subventions acquises de la Confédération		450'000	-450'000
Autres dépenses / recettes	89'151	2'662	86'489
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	6'466'572	2'308'115	4'158'457
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'305'263	980'749	1'324'514
P2101 Protection du paysage	163'834	45'227	118'607
P2102 Mise en valeur du paysage	525'508	300'213	225'295
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	363'600		363'600
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		238'600	-238'600
Autres dépenses / recettes	161'908	61'613	100'295
P2103 Parcs naturels	1'615'921	635'309	980'612
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	3'176'303	1'267'547	1'908'756
P2201 Protection des biotopes	351'310	83'329	267'981
P2202 Mise en valeur des biotopes	733'151	242'100	491'051
P2203 Contrats d'exploitation	1'583'347	768'823	814'524
P2204 Gestion des espèces	508'495	173'295	335'200
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	901'627	59'494	842'133
P2301 Etudes, recherches et inventaires	392'111	15'472	376'639
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: Agenda 21	260'000		260'000
Autres dépenses / recettes	132'111	15'472	116'639
P2302 Formation et information	230'795	33'284	197'511
P2303 Préavis nature et paysage	278'721	10'738	267'983
GP24 Voies de communication historiques	83'379	325	83'054
P2401 Valorisation des voies de communication historique	83'379	325	83'054

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	22'552'768	9'319'626	13'233'142
GP31 Prévention dangers naturels	2'995'807	898'558	2'097'249
P3101 Cartes de dangers	780'342	295'411	484'931
P3102 Observations dangers naturels et prévention	1'329'384	471'892	857'492
314 Maintenance des stations	280'000		280'000
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	300'000		300'000
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		112'000	-112'000
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		165'000	-165'000
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	400'000		400'000
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		160'000	-160'000
Autres dépenses / recettes	349'384	34'892	314'492
P3103 Etudes et recherches	584'309	119'633	464'676
P3104 Préavis dangers naturels	301'772	11'622	290'150
GP32 Ouvrages de protection	18'114'279	8'417'111	9'697'168
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	18'114'279	8'417'111	9'697'168
434 Prestations de service		700'000	-700'000
562 Subventions acc. à des communes	15'900'000		15'900'000
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	1'180'000		1'180'000
565 Subventions acc. à des instit. privées	590'000		590'000
660 Subventions acquises de la Confédération		7'700'000	-7'700'000
Autres dépenses / recettes	444'279	17'111	427'168
GP33 Chemins pédestres	1'442'682	3'957	1'438'725
P3301 Construction et entretien des sentiers	1'442'682	3'957	1'438'725
365 Subventions acc. à des instit. privées: VALRANDO	190'000		190'000
562 Subventions acc. à des communes: sentiers pédestres	1'100'000		1'100'000
Autres dépenses / recettes	152'682	3'957	148'725
Total	57'415'200	25'508'500	31'906'700

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OP 1
Protéger l'homme et
l'environnement
Fr. 11'733'100 net

GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement Fr. 2'962'250 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols Fr. 1'122'445 net	GP 13 Protection des eaux Fr. 6'784'375 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction Fr. 864'030 net
---	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	8'009'824.94	8'426'900	8'199'400	-227'500
30 Charges de personnel	5'400'889.13	5'739'200	5'714'300	-24'900
31 Biens, services et marchandises	2'129'359.27	1'893'500	1'797'000	-96'500
33 Amortissements	4'650.25	0	0	0
36 Subventions accordées	109'388.10	171'500	117'700	-53'800
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	210'000	202'000	-8'000
39 Imputations internes	365'538.19	412'700	368'400	-44'300
4 Revenus de fonctionnement	2'078'580.10	1'713'500	1'566'300	-147'200
40 Impôts	9'121.00	9'400	8'700	-700
42 Revenus des biens	0.00	0	0	0
43 Contributions	969'380.80	1'124'100	1'169'600	45'500
45 Dédommagements de collectivités publiques	207'036.70	205'000	120'000	-85'000
46 Subventions acquises	239'735.60	245'000	248'000	3'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	641'458.00	60'000	0	-60'000
49 Imputations internes	11'848.00	70'000	20'000	-50'000
Charges nettes de fonctionnement	5'931'244.84	6'713'400	6'633'100	-80'300
5 Dépenses d'investissement	8'750'965.75	6'679'000	7'129'000	450'000
50 Investissements propres	693'410.50	430'000	480'000	50'000
56 Subventions accordées	5'646'205.25	4'249'000	4'849'000	600'000
57 Subventions redistribuées	2'411'350.00	2'000'000	1'800'000	-200'000
6 Recettes d'investissement	2'763'747.15	2'179'000	2'029'000	-150'000
66 Subventions acquises	352'397.15	179'000	229'000	50'000
67 Subventions à redistribuer	2'411'350.00	2'000'000	1'800'000	-200'000
Dépenses nettes d'investissement	5'987'218.60	4'500'000	5'100'000	600'000
Insuffisance de financement	11'918'463.44	11'213'400	11'733'100	519'700

Remarques

L'enveloppe budgétaire fixée au SPE rend impossible la réalisation de certaines tâches incombant légalement au Service et entraînera des retards dans le versement des subventions dues aux communes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	36.50	36.80	37.80

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

Remarques

Un poste supplémentaire est prévu au budget pour assurer le suivi des investigations et assainissements des sites contaminés des grandes industries. Ce poste est autofinancé. Sans création de ce poste, des retards ne peuvent être exclus créant le risque que les coûts d'assainissement retombent à la charge des collectivités publiques.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

OBJECTIF POLITIQUE		
Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets		
Sous-objectifs politiques		
1	Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol	
2	Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol	
3	Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement	
4	Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets	
5	Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE	
6	Informier et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'œuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement	
7	Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale	
Mesures prioritaires	Délai	
ad1	1 Optimisation et adaptation aux nouvelles problématiques environnementales de la surveillance de la qualité de l'air, des eaux et du sol	31.12.2016
ad2	2 Renforcement du contrôle des installations stationnaires et mobiles	31.12.2016
	3 Surveillance systématique des antennes de téléphonie mobile afin de répondre aux préoccupations de la population	31.12.2016
ad3	4 Mise en oeuvre du plan cantonal de mesures contre la pollution de l'air et mise à jour continue	31.12.2016
	5 Soutien technique au SRCE et aux communes dans la planification et la réalisation de l'assainissement du bruit routier	31.12.2016
	6 Soutien aux communes dans la délimitation des zones de protection des captages d'eau potable	31.12.2015
	7 Appui au service de l'énergie et des forces hydrauliques dans la mise en oeuvre du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau en aval des captages hydroélectriques (art. 80 LEaux) et dans la planification de l'assainissement des éclusées et du régime de charriage selon l'art. 62c LEaux	31.12.2016
	8 Mise en oeuvre du plan cantonal de gestion des déchets en veillant notamment à la régularisation ou la fermeture des décharges non conformes dans les délais prévus	31.10.2013
ad4	9 Conseil, suivi et subventionnement des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) et des projets d'extension de STEP en vue d'une meilleure gestion de l'évacuation des eaux de pluie et du traitement des eaux usées	31.12.2016
	10 Planification et contrôle des investigations sur les sites pollués en procédant selon la liste des priorités du cadastre cantonal	31.12.2016
	11 Surveillance des immissions dans l'air à proximité du chantier d'assainissement de l'ancienne décharge industrielle du Pont-Rouge	31.12.2014
	12 Contrôle de l'assainissement des sites contaminés de l'industrie chimique et de l'industrie de l'aluminium	31.12.2016
ad5	13 Etablissement dans les délais et dans la qualité requise des préavis demandés par l'autorité compétente	31.12.2016
ad6	14 Information de la population et des communes sur l'état de l'environnement ainsi que sur les mesures à mettre en oeuvre pour le préserver	31.12.2016
	15 Elaboration et publication des géodonnées dans les domaines de la compétence du service conformément aux exigences de la loi sur la géoinformation et de ses ordonnances d'application	31.12.2016
ad7	16 Révision totale et adoption par le Grand Conseil de la loi cantonale sur la protection des eaux	31.03.2013

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
ad1 1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	44	39	40	1
2 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	874	600	600	0
ad2 3 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	305	250	340	90
4 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	874	750	620	-130
5 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	13'134	8'000	7'500	-500
6 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	1'177	600	550	-50
ad3 7 Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute) (Réalisé 2011: 4, Planifié 2012: 4)			3	
8 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	19.10.11	30.06.12	30.06.13	
9 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion		0	0	0
10 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018 (situation fin 2010 : 19%)		47.%	56%	9%
11 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées.	79	35	39	4
12 Nombre d'installations hydroélectriques assainies durant l'année selon l'art. 80 de la LEaux (21 installations à assainir d'ici le 31.12.2012)	0	19	19	0
13 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	35	27	0	-27
ad4 14 Projets des communes: pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	100%	80%	80%	0%
15 Nombre de communes dont le PGEE a été finalisé et approuvé par le SPE durant l'année	11	12	12	0
16 Nombre de prises de position du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	96	50	50	0
17 Nombre total de sites contaminés assainis ou en cours d'assainissement		66	70	4

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad4</i> 18 Pourcentage des prise de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet		80%	80%	0%
19 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	20	80	80	0
<i>ad5</i> 20 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	92%	80%	80%	0%
21 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	82. %	80%	80%	0%
<i>ad6</i> 22 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service [Agenda 21]	11	5	5	0
23 Nombre de visites de conseil auprès des commune:	118	100	55	-45

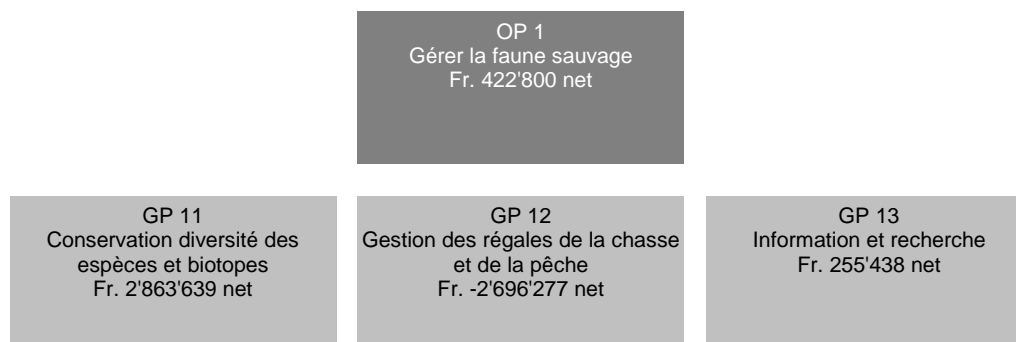
Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	3'845'274	883'024	2'962'250
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'145'518	291'535	853'983
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	1'837'054	328'343	1'508'711
566 Subv. du filtre à particules sur les chauffages à bois	599'000		599'000
Autres dépenses / recettes	1'238'054	328'343	909'711
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	862'702	263'146	599'556
GP12 Sites pollués, déchets et sols	2'218'003	1'095'558	1'122'445
P1201 Sites pollués	1'423'174	1'072'535	350'639
562 Subv. cant. sites pollués	150'000		150'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - sites pollués	400'000		400'000
670 Subv. féd. à redistribuer - sites pollués		400'000	-400'000
Autres dépenses / recettes	873'174	672'535	200'639
P1202 Déchets	702'350	6'929	695'421
562 Subv. cant. traitement des déchets	100'000		100'000
Autres dépenses / recettes	602'350	6'929	595'421
P1203 Sols et matériaux pierreux	92'479	16'094	76'385
GP13 Protection des eaux	8'359'545	1'575'170	6'784'375
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	523'517	2'796	520'721
P1302 Protection des eaux de surface	803'564	12'467	791'097
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	6'278'239	1'504'697	4'773'542
562 Extension STEP Zermatt	1'100'000		1'100'000
562 Collecteur exutoire Sion	600'000		600'000
562 Extension STEP de Bagnes	500'000		500'000
562 Extension STEP de Martigny	450'000		450'000
562 Collecteur Salvan-Finhaut	330'000		330'000
562 Ackersand ARA Saastal	250'000		250'000
562 Extension STEP de Chandoline	200'000		200'000
562 Ensemble des PGEE et autres petits projets	180'000		180'000
562 Hérémente STEP Riod-Mâche	100'000		100'000
562 Raccordement Charrat à la STEP de Martigny	100'000		100'000
562 Collecteur Fully	100'000		100'000
562 Bourg St-Pierre collecteurs	90'000		90'000
572 Subv. féd. à redistrib. à des communes - évacuation et traitement des eaux	1'400'000		1'400'000
670 Subv. féd. à redistrib. - évacuation et traitement des eaux		1'400'000	-1'400'000
Autres dépenses / recettes	878'239	104'697	773'542
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	754'225	55'210	699'015
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	905'578	41'548	864'030
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	220'774	22'796	197'978
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	564'840	7'294	557'546
P1403 Suivi des chantiers et conseil	119'964	11'458	108'506
Total	15'328'400	3'595'300	11'733'100

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Remarques

Un poste supplémentaire est prévu dans le domaine des sites contaminés. En absence d'autres nouveaux postes, des retards ne peuvent être exclus dans la mise en oeuvre du postulat 5.122 (gestion des déchets de chantier) et dans l'élaboration des préavis pour les projets de construction (le nombre de dossiers à traiter a plus que doublé entre 2005 et 2011).

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
3 Charges de fonctionnement	6'376'233.58	6'455'400	6'367'600	-87'800
30 Charges de personnel	4'011'522.05	4'158'600	4'045'300	-113'300
31 Biens, services et marchandises	1'506'586.42	1'517'000	1'547'700	30'700
33 Amortissements	1'120.00	2'000	2'000	0
36 Subventions accordées	480'646.00	493'000	493'000	0
38 Attributions aux financements spéciaux	142'615.00	96'000	96'000	0
39 Imputations internes	233'744.11	188'800	183'600	-5'200
4 Revenus de fonctionnement	5'982'534.72	5'899'700	5'944'800	45'100
40 Impôts	23'587.00	15'000	15'000	0
41 Patentes et concessions	3'138'281.10	3'190'000	3'190'000	0
42 Revenus des biens	165'739.55	150'000	150'000	0
43 Contributions	1'942'804.55	2'027'700	2'072'800	45'100
46 Subventions acquises	465'019.98	391'000	391'000	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	77'243.77	15'000	15'000	0
49 Imputations internes	169'858.77	111'000	111'000	0
Charges nettes de fonctionnement	393'698.86	555'700	422'800	-132'900
5 Dépenses d'investissement	0.00	50'000	0	-50'000
50 Investissements propres	0.00	50'000	0	-50'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	50'000	0	-50'000
Insuffisance de financement	393'698.86	605'700	422'800	-182'900

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013
Employés à durée indéterminée	30.90	32.00	32.00

Réalisé : nombre de postes à l'organigramme occupés au 31 décembre / Planifié : nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE		
Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts		
Sous-objectifs politiques		
1	Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]	
2	Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]	
3	Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente	
4	Informers les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage	
5	Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes	
Mesures prioritaires		Délai
<i>ad1</i>	1 Stabilisation de la population de l'espèce cerf et planification de réductions locales d'effectifs	31.12.2013
	2 Réalisation d'un prélèvement d'une forte proportion d'éterles chétifs au travers de l'exercice de la chasse	31.12.2013
	3 Amélioration du sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois effectué par les chasseurs	31.12.2013
	4 Réduction du prélèvements des boucs de chamois âgés entre 2 ½ et 4 ½ ans dans le cadre de l'exercice de la chasse	31.12.2013
	5 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux [Agenda 21]	31.12.2016
	6 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen des subventions fédérales attribuées en collaboration avec le SRCE	31.12.2015
	7 Création d'une zone de tranquillité pour la faune sauvage, mise à jour du balisage et des panneaux d'information pour 3 zones déjà en place	31.12.2013
	8 Suivi et accompagnement du projet de revitalisation agricole de 2 domaines autour de la réserve naturelle des Tourbières de Vionnaz (Mise en réseau) sur une surface de 65 ha en collaboration avec la station ornithologique de Sempach, le SCA et Pronatura	31.12.2013
	9 Création de nouvelles zones de frai pour l'omble chevalier au lac Léman	31.12.2013
<i>ad2</i>	10 Réalisation et contrôle du nouveau plan de repeuplement piscicole [Agenda 21]	31.12.2013
<i>ad3</i>	11 Renforcement du monitoring des grands prédateurs et poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente	31.12.2016
	12 Analyse et bilan de l'efficacité des réflecteurs sonores et lumineux posés pour la prévention des accidents de circulation avec le gibier	31.12.2013
	13 Participation, en collaboration avec le SFP, à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.2013
<i>ad4</i>	14 Adaptation et développement des informations communiquées au travers du site Internet du service	31.12.2013
<i>ad5</i>	15 Réalisation du projet de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.2013

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Indicateurs	Réalisé 2011	Planifié 2012	Planifié 2013	Ecart 12/13
<i>ad1</i> 1 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	➔	➔	➔	
2 Nombre de permis de chasse délivrés	2'739	➔	➔	
3 Nombre de permis de pêche délivrés	2'718	➔	➔	
4 Nombre de zones de tranquillité pour la faune sauvage créées (2011 = 1 créée)	0	1	1	0
5 Sex-ratio dans le prélèvement des éterles de chamois par les chasseurs	0.86	0.8	0.8	0
6 Nombre de jeunes boucs d'âge moyen (entre 2.5 et 4.5 ans) abattus par les chasseurs	897	900	900	0
7 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	100%	0%
8 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	10	1	1	0
9 Pourcentage d'éterles chétifs prélevés à la chasse (2011 = 51 %)		45%	45%	0%
10 Nombre de zones de tranquillité dont le balisage et les panneaux d'information ont été mis à jour			3	
11 Nombre de cerfs comptés au printemps (2011 = 5180 cerfs comptés) (2012 = planifié 5000)			5'000	
12 Pourcentage de réalisation de l'élaboration du projet de revitalisation des domaines agricoles aux Tourbières de Vionnaz et obtention du financement (Fonds biotopes SCPF, SCA et Sempach)			100%	
13 Nombre de zones de frai réalisées pour l'omble chevalier au lac Léman (2012 = planifié 1)			1	
<i>ad2</i> 14 Pêches électriques de contrôle de l'efficacité du nouveau plan de repeuplement piscicole	25	6	6	0
<i>ad3</i> 15 Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	130'153	150'000	150'000	0
16 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	100%	0%
17 Pourcentage de réalisation de l'analyse et bilan de l'efficacité des réflecteurs sonores et lumineux posés pour la prévention des accidents de circulation avec du gibier			100%	
<i>ad4</i> 18 Evolution et amélioration des informations et données mises en ligne sur le site Internet du SCPF			↗	
<i>ad5</i> 19 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies	6	6	6	0
20 Pourcentage de réalisation du projet de marquage des truitelles lacustres			100%	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2013
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	3'477'584	613'945	2'863'639
P1101 Etat de la faune sauvage	1'588'634	212'012	1'376'622
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'238'799	263'354	975'445
P1103 Sauvegarde des biotopes	223'190	42'127	181'063
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	426'961	96'452	330'509
319 Indemnisations dégâts de la faune sauvage	30'000		30'000
Autres dépenses / recettes	396'961	96'452	300'509
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	2'600'785	5'297'062	-2'696'277
P1201 Formation des chasseurs	330'196	355'008	-24'812
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour les preneurs de permis de chasse	123'000		123'000
310 Abonnement à la revue chasse DIANA pour les preneurs de permis de chasse	110'000		110'000
Autres dépenses / recettes	97'196	355'008	-257'812
P1202 Statistiques	109'313	14'590	94'723
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	700'982	3'487'324	-2'786'342
380 Dotation au fonds 50% des taxes et produits des amendes	96'000		96'000
410 Vente de permis de chasse		2'465'000	-2'465'000
Autres dépenses / recettes	604'982	1'022'324	-417'342
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	469'311	1'314'589	-845'278
P1205 Repeuplements piscicoles	630'301	50'085	580'216
P1206 Infractions	360'682	75'466	285'216
GP13 Information et recherche	289'231	33'793	255'438
P1301 Information sur la faune et son milieu	177'607	22'367	155'240
P1302 Recherche sur la faune sauvage	111'624	11'426	100'198
Total	6'367'600	5'944'800	422'800

Charges et revenus comptables		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS COMPTABLES</u>					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	143'688'051.31	157'131'500	147'838'800	-9'292'700
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	118'074'783.90	24'715'900	23'725'900	-990'000
690	Report au bilan	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
	Total charges	261'762'835.21	181'847'400	171'564'700	-10'282'700
	Total revenus	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
	Excédent de revenus	-33'748'730.82	845'100	5'970'800	5'125'700

Récapitulation générale

Compte 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Ecart 12/13
Fr.**CHARGES ET REVENUS PAR NATURE****COMPTE DE FONCTIONNEMENT****CHARGES****Charges de personnel**

300	Traitements des autorités, commissions et juges	16'788'143.75	17'200'700	17'314'800	114'100
301	Personnel administratif et d'exploit.	344'623'661.35	351'805'300	356'704'900	4'899'600
302	Traitements du personnel enseignant	154'997'280.55	411'990'600	417'206'600	5'216'000
303	Assurances sociales	49'362'435.49	74'927'400	76'523'100	1'595'700
304	Caisse de pensions et de prévoyance	60'866'036.25	92'646'000	96'024'700	3'378'700
305	Assurance-maladie et accidents	2'574'024.29	2'591'600	3'756'600	1'165'000
306	Prestations en nature	205'492.90	415'000	423'000	8'000
307	Prestations aux retraités	8'183'670.30	11'218'000	11'170'000	-48'000
308	Personnel temporaire	1'480'596.25	890'400	1'070'400	180'000
309	Autres charges de personnel	2'795'608.50	3'778'700	3'709'700	-69'000
	Total	641'876'949.63	967'463'700	983'903'800	16'440'100

Biens, services et marchandises

310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	11'285'875.48	11'039'300	11'511'300	472'000
311	Mobilier, machines et véhicules	13'223'151.12	10'818'400	10'976'700	158'300
312	Eau, énergie et combustibles	9'056'771.15	9'890'500	9'888'000	-2'500
313	Autres marchandises	21'824'192.69	23'646'800	23'687'600	40'800
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	55'759'857.10	49'907'100	53'994'800	4'087'700
315	Prestations tiers entretien objets mob.	8'827'110.57	10'533'200	10'463'200	-70'000
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	19'415'889.64	20'831'500	19'934'200	-897'300
317	Dédommagements	8'491'966.64	9'523'900	10'036'900	513'000
318	Honoraires et prestations de service	63'805'774.44	70'291'700	73'942'900	3'651'200
319	Autres frais	2'981'299.11	2'657'200	2'671'000	13'800
	Total	214'671'887.94	219'139'600	227'106'600	7'967'000

Intérêts passifs

320	Intérêts passifs sur les engagements courants	17'243.28		500	500
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	63'155.62	280'000	510'000	230'000
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	16'252'374.65	32'309'000	31'524'000	-785'000
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	50'577.58	60'000	50'000	-10'000
329	Autres intérêts passifs	3'768'608.30	4'000'000	3'500'000	-500'000
	Total	20'151'959.43	36'649'000	35'584'500	-1'064'500

Amortissements

330	Amortissements du patrimoine financier	18'314'986.91	16'252'900	16'401'000	148'100
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	143'688'051.31	157'131'500	147'838'800	-9'292'700
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	118'074'783.90	24'715'900	23'725'900	-990'000
	Total	280'077'822.12	198'100'300	187'965'700	-10'134'600

Parts et contributions sans affectation

340	Parts de recettes destinées à des communes	49'814'611.35	38'052'000	41'062'000	3'010'000
341	Contributions à des communes	21'216'744.00	58'513'000	59'613'000	1'100'000
	Total	71'031'355.35	96'565'000	100'675'000	4'110'000

Dédommagements à des collectivités publiques

350	Dédommagements à la Confédération	3'439'097.12	3'755'000	3'691'000	-64'000
351	Dédommagements à des cantons	88'783'266.08	89'644'100	91'983'300	2'339'200
352	Dédommagements à des communes	1'199'114.25	1'108'800	1'108'800	0
	Total	93'421'477.45	94'507'900	96'783'100	2'275'200

Récapitulation générale		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	8'156'672.15	8'917'000	9'506'100	589'100
361	Subventions accordées à des cantons	5'487'050.86	4'298'100	5'290'600	992'500
362	Subventions accordées à des communes	249'868'950.25	29'402'600	46'694'600	17'292'000
363	Subventions accordées à de propres établissements	44'908'314.90	43'407'100	32'654'700	-10'752'400
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	415'531'383.52	448'425'100	493'398'600	44'973'500
365	Subventions accordées à des institutions privées	218'417'477.05	228'793'600	249'570'300	20'776'700
366	Subventions accordées à des personnes physiques	351'983'050.06	359'906'800	364'757'100	4'850'300
367	Subventions accordées à l'étranger	584'807.46	410'300	458'200	47'900
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	1'998'464.55	1'433'000	2'010'000	577'000
	Total	1'296'936'170.80	1'124'993'600	1'204'340'200	79'346'600
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	1'354'826.90	1'752'000	1'151'000	-601'000
372	Subventions redistribuées à des communes	332'002.50	270'000	270'000	0
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'095'489.00	1'090'000	1'096'000	6'000
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	3'520'552.79	3'100'000	4'395'000	1'295'000
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	5'202'102.00	5'385'000	5'702'000	317'000
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	106'032'847.00	108'890'000	108'462'000	-428'000
	Total	117'537'820.19	120'487'000	121'076'000	589'000
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	175'681'205.55	37'987'900	45'223'300	7'235'400
	Total	175'681'205.55	37'987'900	45'223'300	7'235'400
Imputations internes					
390	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200
	Total	134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200

Récapitulation générale

Compte 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Ecart 12/13
Fr.**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****REVENUS****Impôts**

400	Impôts sur le revenu et la fortune	773'937'607.34	818'000'000	816'010'000	-1'990'000
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	147'018'167.26	133'744'000	151'054'000	17'310'000
402	Impôts fonciers	15'963'173.60	16'000'000	16'000'000	0
403	Impôts sur les gains en capital	48'294'663.35	40'500'000	45'000'000	4'500'000
404	Droits de mutation et de timbre	94'861'962.08	65'612'100	71'213'900	5'601'800
405	Impôts sur les successions et donations	24'872'135.40	15'000'000	15'000'000	0
406	Impôts sur la propriété et la dépense	57'086'686.81	59'610'000	61'400'000	1'790'000
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	76'392'879.90	83'500'000	83'000'000	-500'000
409	Amendes fiscales	239'423.20	1'000'000	500'000	-500'000
	Total	1'238'666'698.94	1'232'966'100	1'259'177'900	26'211'800

Patentes et concessions

410	Patentes et concessions	107'249'332.15	40'498'000	68'268'000	27'770'000
	Total	107'249'332.15	40'498'000	68'268'000	27'770'000

Revenus des biens

420	Banques	227'093.94	130'300	168'600	38'300
421	Revenus des créances	10'428'449.55	10'122'700	9'315'500	-807'200
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	632'482.65	745'000	820'000	75'000
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	551'335.25	534'700	533'500	-1'200
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	907'687.33	505'000	505'000	0
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'776'734.25	1'300'000	1'300'000	0
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	16'935'717.35	16'280'700	18'030'600	1'749'900
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	5'590'595.50	18'914'500	19'188'500	274'000
429	Autres revenus	3'207'350.75	3'001'000	3'232'000	231'000
	Total	40'257'446.57	51'533'900	53'093'700	1'559'800

Contributions

430	Contributions de remplacement	392'964.80	5'405'000	5'405'000	0
431	Emoluments administratifs	80'351'112.89	75'034'900	79'465'300	4'430'400
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	9'166'627.71	1'728'200	1'739'300	11'100
433	Écolages	8'209'996.39	10'147'000	8'950'300	-1'196'700
434	Autres redevances	19'607'342.69	20'883'000	21'385'100	502'100
435	Ventes	11'619'758.73	12'301'000	11'859'000	-442'000
436	Dédommagements de tiers	69'158'021.70	42'214'700	42'151'500	-63'200
437	Amendes	12'352'322.72	11'820'000	14'607'000	2'787'000
438	Prestations internes pour les investissements	5'676'353.29	5'967'700	6'032'900	65'200
439	Autres contributions	7'761'140.39	8'127'500	8'568'500	441'000
	Total	224'295'641.31	193'629'000	200'163'900	6'534'900

Parts à des recettes et à des contributions sans affectation

440	Part à des recettes fédérales	692'586'477.34	685'591'400	692'051'000	6'459'600
	Total	692'586'477.34	685'591'400	692'051'000	6'459'600

Dédommagements de collectivités publiques

450	Dédommagements de la Confédération	26'733'187.42	25'111'500	26'554'400	1'442'900
451	Dédommagements de cantons	61'991'532.05	59'793'600	60'402'500	608'900
452	Dédommagements de communes	35'816'996.95	21'719'900	25'042'900	3'323'000
	Total	124'541'716.42	106'625'000	111'999'800	5'374'800

Récapitulation générale		Compte 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart 12/13
		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	197'779'935.17	204'529'400	205'992'600	1'463'200
461	Subventions acquises de cantons	1'367'377.45	1'346'000	1'053'000	-293'000
462	Subventions acquises de communes	101'896'815.01	216'702'800	235'241'800	18'539'000
463	Subventions acquises des propres établissements	23'021'195.51	7'756'000	8'905'600	1'149'600
469	Autres subventions acquises	11'117'104.34	8'349'700	10'088'900	1'739'200
	Total	335'182'427.48	438'683'900	461'281'900	22'598'000
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	112'707'640.50	115'635'000	115'575'000	-60'000
471	Subventions de cantons à redistribuer	4'830'179.69	4'852'000	5'501'000	649'000
	Total	117'537'820.19	120'487'000	121'076'000	589'000
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	37'996'896.95	28'594'700	41'623'400	13'028'700
	Total	37'996'896.95	28'594'700	41'623'400	13'028'700
Imputations internes					
490	Imputations internes	134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200
	Total	134'340'251.62	146'131'100	135'337'900	-10'793'200

Récapitulation générale

Compte 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Ecart 12/13
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****DEPENSES****Investissements propres**

500	Terrains non bâtis	433'671.14	240'000	375'000	135'000
501	Ouvrages de génie civil	240'806'613.61	304'969'000	261'247'800	-43'721'200
503	Terrains bâtis	42'708'208.10	28'650'000	26'110'000	-2'540'000
506	Mobilier, machines et véhicules	11'977'926.20	14'655'800	15'250'200	594'400
509	Autres biens	11'794'532.93	16'355'200	13'987'000	-2'368'200
	Total	307'720'951.98	364'870'000	316'970'000	-47'900'000

Prêts et participations permanentes

522	Prêts et participations permanentes aux communes	5'725'000.00	722'000	1'098'000	376'000
524	Sociétés d'économie mixte	16'177'273.36	33'737'000	32'947'000	-790'000
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	14'190'675.25	1'500'000	1'247'000	-253'000
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	13'413'454.75	7'900'000	6'715'000	-1'185'000
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'674'283.70	1'450'000	1'000'000	-450'000
	Total	51'180'687.06	45'309'000	43'007'000	-2'302'000

Subventions accordées

561	Subventions accordées à des cantons	164'846.00			
562	Subventions accordées à des communes	61'433'109.98	53'342'900	54'150'500	807'600
563	Subventions accordées à de propres établissements	12'488.00			
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	39'586'849.85	15'857'100	16'592'100	735'000
565	Subventions accordées à des institutions privées	20'059'890.58	13'847'800	15'366'900	1'519'100
566	Subventions accordées à des personnes physiques	9'676'364.90	12'325'200	10'638'700	-1'686'500
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	18'535'569.25	17'109'600	18'659'700	1'550'100
	Total	149'469'118.56	112'482'600	115'407'900	2'925'300

Subventions redistribuées

572	Subventions redistribuées à des communes	15'278'355.40	15'097'500	15'170'900	73'400
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'867'398.00	2'135'500	2'290'200	154'700
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	5'475'186.00	917'000	4'451'000	3'534'000
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	167'380.95	103'500	96'400	-7'100
	Total	23'788'320.35	18'253'500	22'008'500	3'755'000

Récapitulation générale

Compte 2011
Fr.Budget 2012
Fr.Budget 2013
Fr.Ecart 12/13
Fr.**COMPTE DES INVESTISSEMENTS****RECETTES****Transferts au patrimoine financier**

603	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier	426'000.00			
606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	13'859.45			
	Total	439'859.45			

Remboursements de prêts et de participations permanentes

620	Remboursements de prêts et de participations permanentes de la Confédération		1'050'000		-1'050'000
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	8'034'298.00	471'000	386'800	-84'200
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	3'093'653.00	21'045'000	22'095'000	1'050'000
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	14'236'343.00	2'130'400	2'606'500	476'100
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	17'627'494.41	15'716'500	15'729'600	13'100
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'468'448.00	1'076'500	1'071'500	-5'000
	Total	44'460'236.41	41'489'400	41'889'400	400'000

Facturation à des tiers

631	Ouvrages de génie civil	6'494.77			
633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	992.90			
	Total	7'487.67			

Remboursement de subventions accordées

645	Institutions privées	486'182.00			
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	-62'120.00	150'000	150'000	0
	Total	424'062.00	150'000	150'000	0

Subventions acquises

660	Subventions acquises de la Confédération	211'585'141.45	267'722'400	224'971'200	-42'751'200
662	Subventions acquises des communes	17'093'469.19	22'764'200	22'897'400	133'200
669	Autres subventions acquises	6'346'397.04	7'843'100	7'941'400	98'300
	Total	235'025'007.68	298'329'700	255'810'000	-42'519'700

Subventions à redistribuer

670	Subventions de la Confédération à redistribuer	23'788'320.35	18'253'500	22'008'500	3'755'000
	Total	23'788'320.35	18'253'500	22'008'500	3'755'000

Report au bilan des dépenses

690	Report au bilan	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000
	Total	228'014'104.39	182'692'500	177'535'500	-5'157'000

**Editeur**

Etat du Valais, Conseil d'Etat
par le Département des finances, des institutions
et de la santé

Rédaction

Administration cantonale des finances

Distribution

Le présent document peut être téléchargé à partir
de l'adresse : www.vs.ch

Avril 2013



Imprimé sur papier cocoon 250 gm² et 90 gm² fabriqué à 100%
avec du vieux papier désencré.